



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES | 06

# 2024

## RAPPORT D'ACTIVITÉS



[www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)

#AlpesMaritimes



DEPARTEMENT06

DES ACTIONS POUR

**VOUS**

AVANT TOUT!  
PAR LE DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

ce  
mais  
so



DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Édito du Président .....              | 4 |
| Les Alpes-Maritimes en chiffres ..... | 6 |

# L’Institution départementale

|  |    |
|--|----|
| Le Conseil départemental .....                       | 8  |
| Les compétences .....                                | 10 |
| La gouvernance du Conseil départemental .....        | 12 |
| L’assemblée départementale .....                     | 13 |
| Les chiffres clés du budget 2024 .....               | 16 |
| Les chiffres clés des ressources humaines 2024 ..... | 19 |

# Les missions et politiques départementales

## Focus

|                           |    |
|---------------------------|----|
| GREEN Deal .....          | 20 |
| SMART Deal .....          | 30 |
| Institut Mozart .....     | 40 |
| Patrimoine fortifié ..... | 42 |

**1**

### Les solidarités humaines

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| L’enfance et la famille .....        | 48 |
| L’autonomie .....                    | 51 |
| L’insertion .....                    | 58 |
| La santé .....                       | 62 |
| L’action sociale en territoire ..... | 66 |
| Seniors en action .....              | 70 |

**2**

### Les actions éducatives, sportives et culturelles

|  |    |
|--|----|
| L’éducation et l’enseignement supérieur .....                        | 74 |
| Les sports et la jeunesse .....                                      | 77 |
| La culture, le patrimoine culturel et les événements culturels ..... | 82 |

**3**

### L’aménagement du territoire

|   |     |
|---|-----|
| L’environnement .....                                       | 92  |
| L’emploi, le tourisme et l’attractivité du territoire ..... | 94  |
| Le logement .....   | 100 |
| La solidarité territoriale .....                            | 102 |
| La transformation numérique et relation usagers .....       | 106 |

**4**

### Le développement des infrastructures

|   |     |
|---|-----|
| Les infrastructures routières, déplacements et mobilité .....               | 114 |
| Les ports départementaux .....  | 118 |
| Le service départemental d’incendie et de secours des Alpes-Maritimes ..... | 120 |

# Le rapport financier ..... 122

# Édito

Action sociale, solidarités humaines, infrastructures routières, développement du territoire... l'engagement du Département des Alpes-Maritimes n'a pas faibli en 2024 ! À travers ce rapport annuel d'activité, chacun pourra prendre la mesure de la constance de nos efforts et de la détermination qui est la nôtre.

Cette détermination a pour unique boussole l'intérêt des Maralpins. En 2024, malgré un contexte économique extrêmement fragile, et une forte baisse des droits de mutation, nous avons tenu le cap de la résilience, de l'action et du dynamisme. En témoignent le maintien de notre niveau d'investissement 260,9 M€ de dépenses (hors dette), et notamment de la solidarité territoriale qui m'est particulièrement chère, notre refus de toute hausse de la fiscalité, la pérennité de nos politiques de solidarité, de culture et d'éducation, sans oublier bien sûr l'achèvement des grands chantiers dans la vallée de la Roya.

Chef de file des solidarités humaines, le Département n'a pas ménagé sa peine en 2024, avec pas moins de 620 millions d'euros consacrés à l'action sociale. Deux nouvelles antennes de la Maison de l'Autonomie ont ainsi ouvert leurs portes à



**Grasse et à Menton, soutenu 38 dossiers d'aide à l'installation de professionnels de santé pour lutter contre la désertification médicale. 2024 a aussi vu la réhabilitation d'une vingtaine de collèges, l'amplification de nos politiques GREEN Deal et SMART Deal, mais également un soutien accru au fonctionnement du SDIS 06.**

Ces pages dépassent le statut de simple compte-rendu. Elles sont le reflet de la capacité d'innovation de notre collectivité, de son investissement, de sa volonté et de cette proximité qui l'anime. Avec le Directeur Général des Services, les Directeurs Généraux Adjoints et les plus de 4 000 agents, nous travaillons de concert pour que ce Département demeure un territoire où il fait bon vivre, fort, solidaire et dynamique.

Soyons fiers des investissements réalisés par le Conseil départemental et des efforts déployés pour faire rayonner les Alpes-Maritimes !

### **Le Président du Département des Alpes-Maritimes**



# Les Alpes-Maritimes en chiffres



**4 294 km<sup>2</sup>**  
de superficie

**3 143 m**  
de dénivelé entre le massif  
du Mercantour et le littoral

**120 km**  
de linéaire côtier

**2**  
arrondissements

**9**  
circonscriptions

**27**  
cantons

**163**  
communes

**1 128 455**  
habitants

**262,80**  
habitants/km<sup>2</sup>

**494 891**  
actifs



# Le Conseil départemental

Le Conseil départemental est composé de 54 conseillers départementaux, élus par binôme « homme-femme » pour 6 ans et représentant les 27 cantons du Département.



**26. Vence**

Mme Anne SATTONNET,  
M. Charles Ange GINESY (Président)

**1. Antibes 1**

Mme Françoise THOMEL,  
M. Kevin LUCIANO

**2. Antibes 2**

Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP,  
M. Jacques GENTE

**3. Antibes 3**

Mme Sophie NASICA,  
M. Jean-Pierre DERMIT

**4. Beausoleil**

Mme Sabrina FERRAND,  
M. Xavier BECK

**5. Cagnes-sur-Mer**

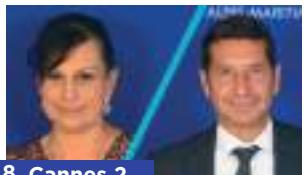
Mme Carine PAPY,  
M. Roland CONSTANT

**6. Cagnes-sur-Mer 2**

Mme Pierrette ALBERICI,  
M. Joseph SEGURA

**7. Cannes 1**

Mme Joëlle ARINI,  
M. Frank CHIKLI

**8. Cannes 2**

Mme Alexandra MARTIN,  
M. David LISNARD

**9. Le Cannet**

Mme Fleur FRISON-ROCHE,  
M. Didier CARRETERO

**10. Contes**

Mme Céline DUQUESNE,  
M. Sébastien OLHARAN

**11. Grasse 1**

Mme Michèle OLIVIER,  
M. Jérôme VIAUD

**12. Grasse 2**

Mme Marie-Louise GOURDON,  
M. Mathieu PANCIATICI

**13. Mandelieu-la Napoule**

Mme Michèle PAGANIN,  
M. David KONOPNICKI

**14. Menton**

Mme Gabrielle BINEAU,  
M. Patrick CESARI

**15. Nice 1**

Mme Valérie SERGI,  
M. Auguste VEROLA

**16. Nice 2**

Mme Françoise MONIER,  
M. Bernard ASSO

**17. Nice 3**

Mme Pascale GUIT NICOL,  
M. Yannick BERNARD

**18. Nice 4**

Mme Caroline MIGLIORE,  
M. David CLARES

**19. Nice 5**

Mme Catherine MOREAU,  
M. Franck MARTIN

**20. Nice 6**

Mme Martine OUAKNINE,  
M. Jean-Pierre LAFITTE

**21. Nice 7**

Mme Fatima KHALIDI-  
BOUOUGHROUM,  
M. Jean-Jacques CARLIN

**22. Nice 8**

Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO,  
M. Bernard CHAIX

**23. Nice 9**

Mme Gaëlle FRONTONI,  
M. Philippe SOUSSI

**24. Tourrette-Levens**

Mme Christelle D'INTORNI,  
M. Eric CIOTTI

**25. Valbonne**

Mme Vanessa LELLOUCHE,  
M. Gérald LOMBARDO

**27. Villeneuve-Loubet**

Mme Marie BENASSAYAG,  
M. Michel ROSSI

# Les compétences

Le Département est au cœur de l'action sociale des solidarités humaines et territoriales. Il est également en charge des collèges, des infrastructures routières départementales, et participe au développement du territoire.



- Garantir l'égalité des chances en faveur du bien-être, de l'épanouissement et de l'autonomie des enfants maralpins.
- Soutenir le retour à l'emploi et le juste droit à l'insertion des bénéficiaires du revenu de solidarité active.
- Garantir la qualité de vie et l'autonomie des seniors et des personnes en situation de handicap, par des aides financières, humaines et matérielles.
- Soutenir l'accès aux services de santé sur son territoire en luttant contre la désertification médicale et encourager l'excellence et l'innovation en santé.
- Construire et entretenir les collèges, pour améliorer le bâti et offrir les meilleures conditions d'accueil aux collégiens.
- Garantir une restauration de qualité, favoriser les filières courtes, lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Équiper les collégiens et les établissements en outils numériques pour accompagner les collégiens vers l'avenir.
- Proposer une offre multimodale reliant les pôles de développement économiques et touristiques pour permettre à chacun de choisir son mode de déplacement limitant les émissions de gaz à effet de serre et les impacts sur l'environnement tout en garantissant la sécurité et le confort des usagers.
- Moderniser le réseau routier vers une plus grande résilience aux aléas climatiques.
- Gérer les ports départementaux.

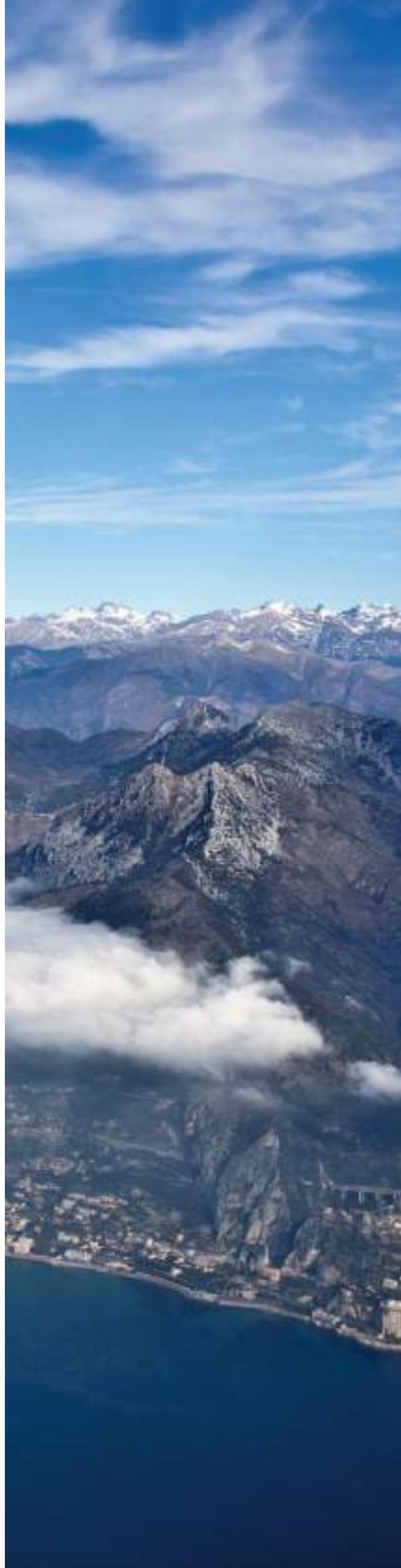


SOLIDARITÉ  
TERRITORIALE ET  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DU  
TERRITOIRE



CULTURE ET  
SPORT

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>○ Soutenir les communes financièrement et techniquement dans la réalisation de leurs projets.</li><li>○ Promouvoir une agriculture durable avec une politique agricole ambitieuse et adaptée aux enjeux environnementaux.</li><li>○ Protéger : préservation des espaces, paysages et sites naturels.</li><li>○ Soutenir l'aménagement numérique du territoire et accompagner les Maralpins vers le numérique.</li><li>○ Aider les associations.</li><li>○ Soutenir le tourisme.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>○ Favoriser l'accès à une culture diversifiée au plus près des Maralpins.</li><li>○ Soutenir le tissu associatif essentiel aux territoires et qui favorise l'attractivité.</li><li>○ Valoriser et préserver le patrimoine culturel (civil, religieux et fortifié).</li><li>○ Redynamiser les réseaux de lecture publique.</li><li>○ Valoriser le patrimoine écrit et sonore des archives.</li><li>○ Valoriser le sport pour tous en soutenant les acteurs du sport, sportifs de haut niveau, associations, collectivités.</li><li>○ Animer une politique sportive ambitieuse participant à l'attractivité et au rayonnement du territoire.</li></ul> |
|---|--|



# La gouvernance du Conseil départemental

**Le Président** détient le pouvoir exécutif du Département et dirige les services de l'administration départementale. Il prépare et met en œuvre les décisions du Conseil départemental. Il élabore le budget, ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes de la collectivité.

**L'assemblée départementale**, composée de l'ensemble des 54 conseillers départementaux dont 14 vice-présidents titulaires de délégations, définit les grandes orientations de la politique départementale. Elle s'est réunie 3 fois en 2024 et a adopté 66 délibérations.

**La commission permanente**, également composée de l'ensemble des conseillers départementaux, met en œuvre les politiques votées par l'assemblée départementale et assure le fonctionnement courant de l'administration. Elle s'est réunie 3 fois en 2024 et a adopté 93 délibérations.



# L'assemblée départementale

## Président

M. Charles Ange GINESY

## Vice-Présidents

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>M. Xavier BECK</b>       | Administration générale, ressources humaines et évaluation des politiques publiques |
| <b>Mme Anne SATTONNET</b>   | Risques naturels, aménagement du territoire et patrimoine départemental             |
| <b>M. David LISNARD</b>     | Tourisme  |
| <b>Mme Gaëlle FRONTONI</b>  | Mémoire, patrimoine culturel et anciens combattants                                 |
| <b>M. Auguste VEROLA</b>    | Enfance et culture  |
| <b>Mme Marie BENASSAYAG</b> | Mer et mobilités douces   |
| <b>M. Jérôme VIAUD</b>      | GREEN Deal - environnement et croissance verte                                      |
| <b>Mme Valérie SERGI</b>    | Handicap  |
| <b>M. Patrick CESARI</b>    | Infrastructures et mobilités routières et relations avec Monaco                     |
| <b>Mme Michèle PAGANIN</b>  | Ruralité et politiques agricoles  |
| <b>Mme Joëlle ARINI</b>     | Education, collèges et accès aux savoirs  |
| <b>M. Jacques GENTE</b>     | Santé et seniors  |
| <b>Mme Carine PAPY</b>      | Jeunesse et sports  |
| <b>M. David KONOPNICKI</b>  | SMART Deal - transition numérique et innovation                                     |

## Chargés de mission

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>M. Bernard ASSO</b>        | Enseignement supérieur, recherche, affaires internationales et cinéma |
| <b>M. Yannick BERNARD</b>     | Chargé de mission dans le domaine de l'emploi, des commerces          |
| <b>M. Sébastien OLHARAN</b>   | Reconstruction des vallées  |
| <b>M. Jean-Pierre LAFITTE</b> | Chargé de mission dans le domaine de l'insertion                      |
| <b>M. Kevin LUCIANO</b>       | Chargé de mission (auprès du Président)                               |

## Autres membres

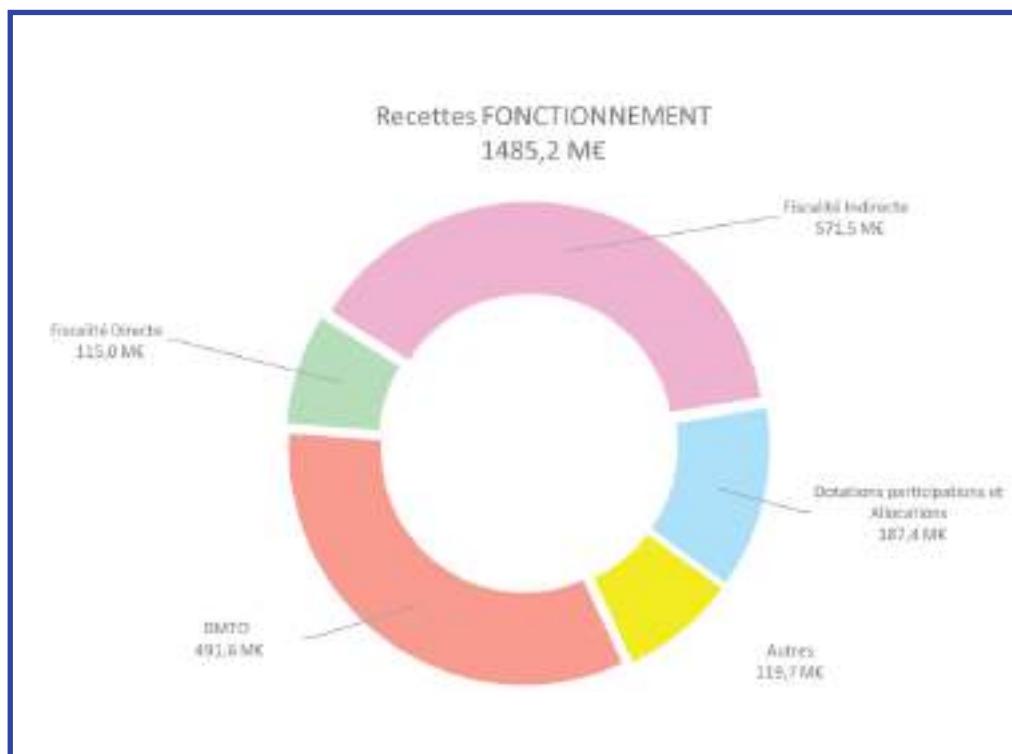
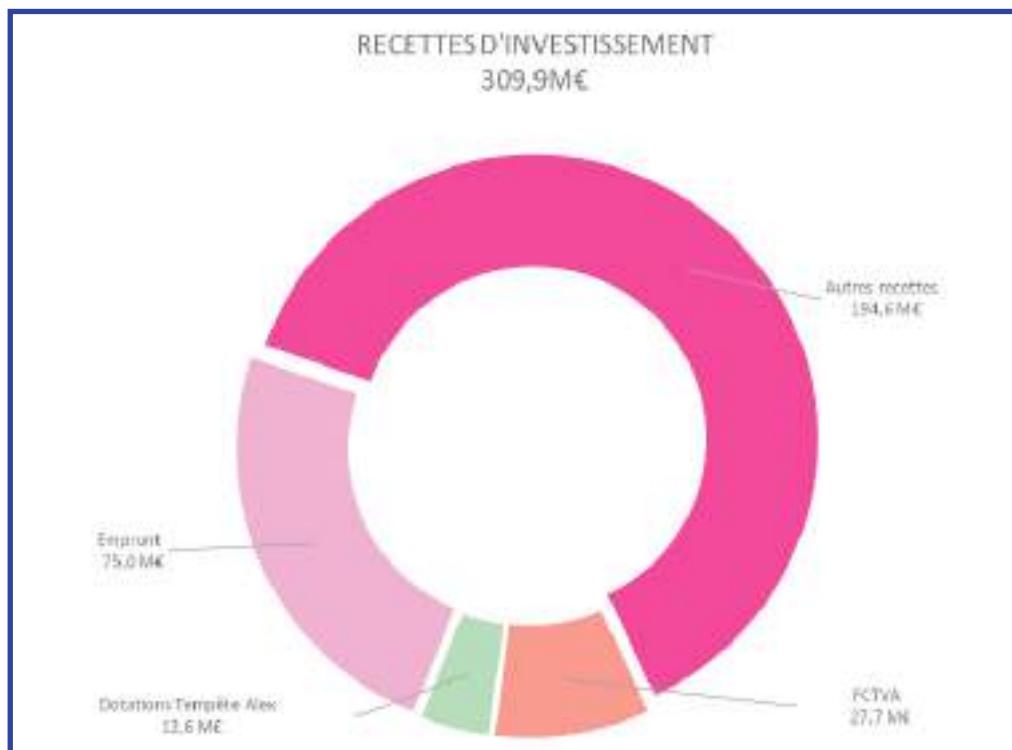
|                               |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| Mme Pierrette ALBERICI        | M. Jean-Jacques CARLIN        |
| Mme Gabrielle BINEAU          | M. David CLARES               |
| Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP | M. Roland CONSTANT            |
| M. Didier CARRETERO           | Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM |
| M. Bernard CHAIX              | M. Franck MARTIN              |
| M. Frank CHIKLI               | Mme Caroline MIGLIORE         |
| M. Eric CIOTTI                | Mme Françoise MONIER          |
| M. Jean-Pierre DERMIT         | Mme Catherine MOREAU          |
| Mme Christelle D'INTORNI      | Mme Martine OUAKNINE          |
| Mme Céline DUQUESNE           | Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO       |
| Mme Sabrina FERRAND           | M. Joseph SEGURA              |
| Mme Fleur FRISON-ROCHE        | M. Philippe SOUSSI            |
| Mme Pascale GUIT NICOL        | Mme Marie-Louise GOURDON      |
| M. Gérald LOMBARDO            | M. Mathieu PANCIATICI         |
| Mme Vanessa LELLOUCHE         |                               |
| Mme Alexandra MARTIN          |                               |
| Mme Sophie NASICA             |                               |
| Mme Michèle OLIVIER           |                               |
| M. Michel ROSSI               |                               |
| Mme Françoise THOMEL          |                               |

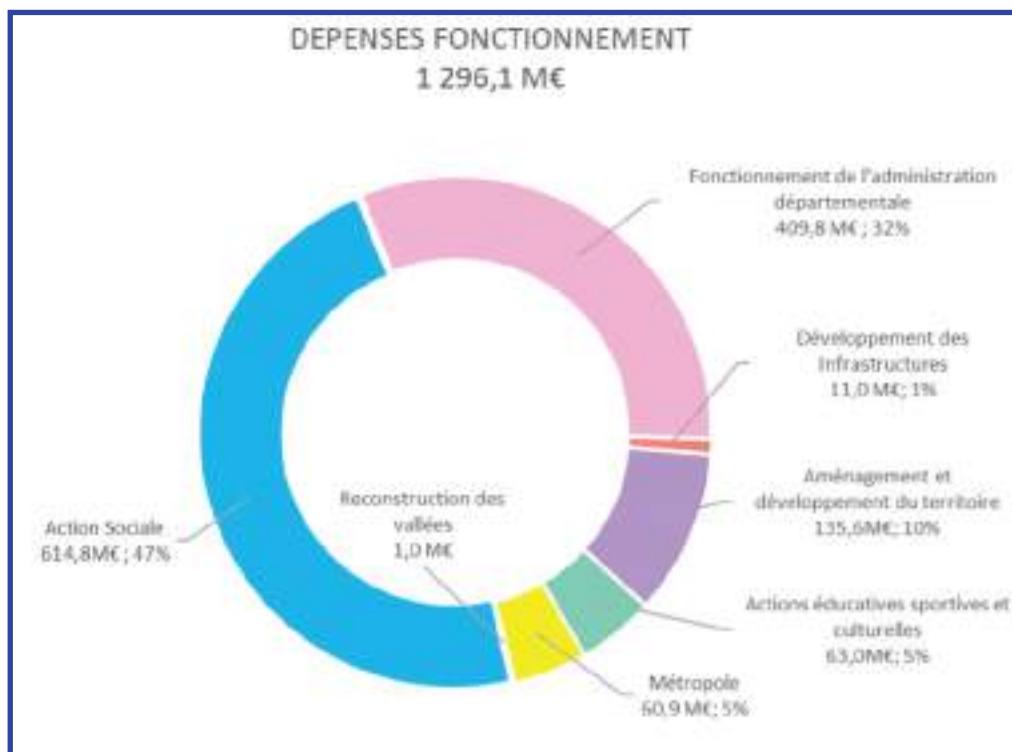
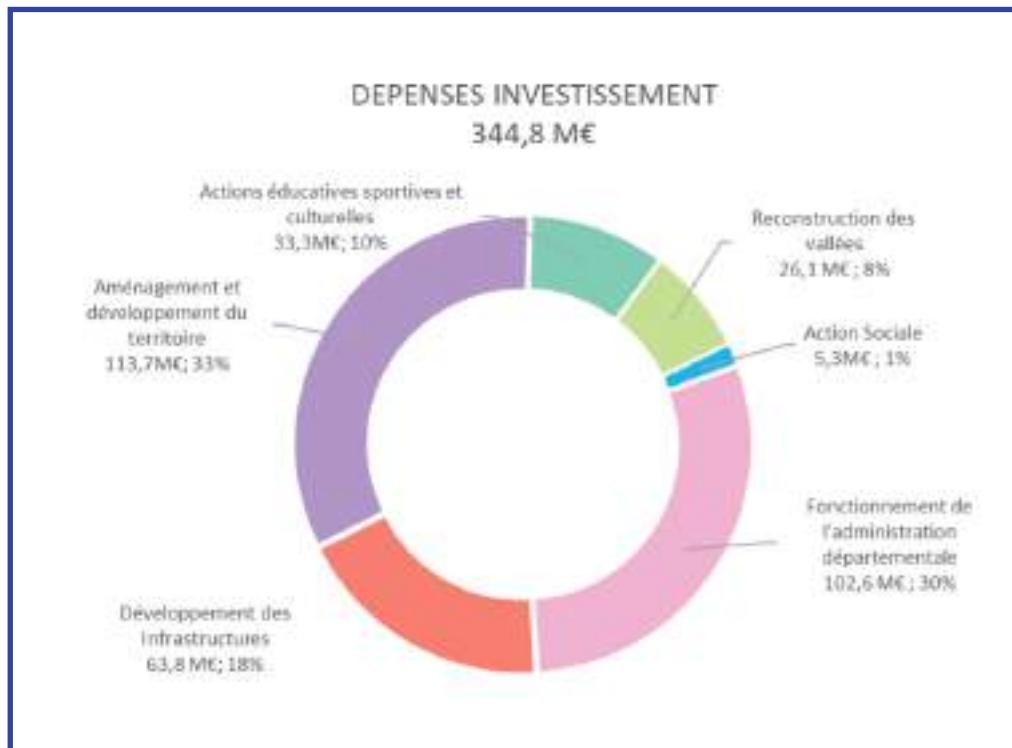
*12 commissions thématiques viennent compléter ces instances et ont pour mission d'examiner les dossiers présentés en assemblée départementale.*

---

1. Commission finances, interventions financières, administration générale et SDIS
  2. Commission emploi, insertion, lutte contre la fraude
  3. Commission autonomie
  4. Commission enfance
  5. Commission attractivité territoriale et agriculture
  6. Commission GREEN Deal, environnement et croissance verte
  7. Commission santé
  8. Commission transports et déplacements
  9. Commission SMART Deal et éducation
  10. Commission culture, enseignement supérieur, recherche et affaires internationales
  11. Commission sport, jeunesse et devoir de mémoire
  12. Commission gestion des risques
-

# Chiffres clés du Budget 2024





## Tableau des dépenses

|  | Fonctionnement<br>en M€ | Investissement<br>en M€ | <b>Total général</b> | Investissement en<br>M€ hors dette |
|--|-------------------------|-------------------------|----------------------|------------------------------------|
| Action sociale                                       | 614,8                   | 5,3                     | <b>620,1</b>         | 5,3                                |
| Fonctionnement de<br>l'administration départementale | 409,8                   | 102,6                   | <b>512,4</b>         | 18,7                               |
| Développement des<br>infrastructures                 | 11,0                    | 63,8                    | <b>74,8</b>          | 63,8                               |
| Aménagement et<br>développement du territoire        | 135,6                   | 113,7                   | <b>249,3</b>         | 113,7                              |
| Actions éducatives sportives<br>et culturelles       | 63,0                    | 33,3                    | <b>96,3</b>          | 33,3                               |
| Métropole  | 60,9                    | 0,0                     | <b>60,9</b>          | 0,0                                |
| Reconstruction des vallées                           | 1,0                     | 26,1                    | <b>27,1</b>          | 26,1                               |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                 | <b>1296,1</b>           | <b>344,8</b>            | <b>1640,9</b>        | <b>260,9</b>                       |

## Tableau des recettes

| RECETTES<br>D'INVESTISSEMENT               | CA 2024 en M€ |
|--|---------------|
| Emprunts                                   | 75            |
| Dotations Tempête Alex                     | 12,6          |
| FCTVA                                      | 27,7          |
| Autres Recettes<br>d'Investissement        | 194,6         |
| <b>TOTAL RECETTES<br/>D'INVESTISSEMENT</b> | <b>309,9</b>  |

| RECETTES de<br>FONCTIONNEMENT               | CA 2024 en M€ |
|---|---------------|
| DMTO  | 491,6         |
| Fiscalité Directe                           | 115,0         |
| Fiscalité Indirecte                         | 571,5         |
| Dotations et Allocations                    | 187,4         |
| Autres                                      | 119,7         |
| <b>TOTAL RECETTES DE<br/>FONCTIONNEMENT</b> | <b>1485,2</b> |

# Chiffres clés des ressources humaines

Effectifs en poste (hors ASFAM)

4 329

## Structure et caractéristiques de l'effectif

|   |        |
|---|--------|
| Hommes  | 37,3 % |
| Femmes  | 62,7 % |
| Catégorie A   | 26,3 % |
| Catégorie B   | 12,2 % |
| Catégorie C   | 58,1 % |
| Hors catégorie (Collaborateur de cabinet, vacataires, CAE et apprentis) | 3,4 %  |

## Âge moyen des agents : 47 ans et 8 mois

Masses salariales effectifs en poste (hors ASFAM et MDPH)

202 187 913 €

|  |              |
|--|--------------|
| Nombre de recrutements   | 511          |
| Nombre d'apprentis   | 30           |
| Nombre de télétravailleurs inscrits dans le dispositif pérenne | 1632         |
| Budget consacré à l'action sociale                             | 10 607 257 € |
| Budget consacré à la formation                                 | 1 741 257 €  |





**63 M€**

de dépenses en  
2024 pour les  
projets portés  
ou accompagnés  
dans le cadre  
de la politique  
**GREEN Deal**





# Plan GREEN Deal

La politique GREEN Deal traduit l'ambition du Département de préserver les ressources naturelles et le cadre de vie des Maralpins. Elle se décline dans toutes les politiques du Département et s'exprime tant sur le patrimoine et les compétences directes départementales qu'auprès de l'ensemble des acteurs locaux par des partenariats, subventions et appels à projets.

Les principales actions relevant du GREEN Deal réalisées en 2024 sont présentées selon 5 thématiques :

- 1 Transition énergétique**
- 2 Mobilité douce et durable**
- 3 Connaissance et préservation des ressources naturelles**
- 4 Agriculture locale et alimentation durable**
- 5 Exemplarité du Département dans ses activités et soutien aux initiatives locales écoresponsables**



# Transition énergétique

## Des bâtiments départementaux performants :

Des études et travaux de rénovation se poursuivent sur l'ensemble du parc immobilier, et notamment les collèges, en réponse à trois objectifs : la maîtrise des dépenses énergétiques, le développement des énergies renouvelables et la lutte contre les îlots de chaleur. En 2024, les opérations ont porté sur la réfection de l'étanchéité des toitures-terrasses et leur isolation thermique, le remplacement des menuiseries extérieures (3 collèges), la rénovation des chaufferies (5 collèges), le remplacement des éclairages par des équipements de type LED (6 gymnases), des études pour la réfection des chaufferies au fioul avec changement de combustible (4 collèges). Des panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité en autoconsommation ont été installés au collège Auguste Blanqui à Puget-Théniers. Les études se sont poursuivies pour l'installation de panneaux dans les collèges Simone Veil (Nice), Arnaud Beltrame (Pégomas) et Saint-Exupéry (Saint-Laurent-du-Var) ainsi qu'au parc routier de Carros.

Le plan de verdissement s'est intensifié en 2024 avec la végétalisation des cours de récréation de 13 collèges pour résorber les îlots de chaleur.

Des végétaux adaptés au changement climatique sont privilégiés, associant des essences caduques et persistantes afin de garantir tout au long de l'année un verdissement et de la fraîcheur, tout en permettant au soleil de pénétrer en hiver. Des zones de repos et d'assise sont créées à l'ombre d'arbres à fort développement. Par ailleurs, les revêtements traditionnels en bitume noir sont remplacés par des matériaux clairs et drainants, favorisant la perméabilité des sols et limitant les effets d'îlots de chaleur.



### **Collège Romée de Villeneuve à Villeneuve-Loubet**

Création de jardinières constituées de bancs droits et courbés, association de diverses espèces végétales telles que le camphrier et l'albizia, et mise en place de platelages bois offrant des espaces de détente et de fraîcheur.



### **Collège Jules Verne à Cagnes-sur-Mer**

Création de jardinières constituées de bancs droits et implantation de plantes telles que la verveine et le romarin, installation d'un platelage bois et réalisation d'un revêtement environnemental drainant.

## Déploiement des énergies renouvelables sur le territoire :

Le Département poursuit son engagement dans la Société d'économie mixte locale (SEML) GREEN Energy 06. En 2024, la SEML a constitué une deuxième société de projets en vue du

développement des projets d'installations photovoltaïques, notamment les ombrières. En 2024, via ses filiales, la SEML a réalisé plusieurs offres pour des projets de solarisation et obtenu des contrats pour la construction de 5 ombrières, d'un hangar photovoltaïque, d'une opération en toiture d'auto-consommation patrimoniale, d'une petite centrale au sol sur terrain dégradé.

En plus des nombreuses études et prospections dans le domaine du photovoltaïque, la SEM s'est engagée dans plusieurs réflexions en partenariat avec des collectivités et autres entités pour la production de biogaz, le déploiement de réseau de chaleur et de froid et la production hydroélectrique.

À travers le dispositif Cap'Ther 06 initié en 2023, le Département a également poursuivi son accompagnement du développement des énergies thermiques renouvelables et de récupération à travers un Contrat Chaleur Renouvelable territorial avec l'Agence de la transition écologique (ADEME). Avec cet outil, le Département propose un accompagnement en matière d'ingénierie et des financements à toutes personnes morales afin d'aider au déploiement d'installations de production de chaleur et de froid mobilisant des énergies thermiques renouvelables et de récupération.

### **Accompagnement des Maralpins dans la rénovation énergétique de leur logement :**

La rénovation énergétique des logements répondant à un triple enjeu à la fois économique, écologique et social, la collectivité propose un accompagnement à toutes les étapes du projet de travaux au travers des prestations regroupées au sein du dispositif Confort Energie 06. Ce dernier comprend :

- Un espace conseil labellisé France Renov sous la forme d'un numéro d'appel unique et gratuit dispensant du conseil administratif, financier et technique aux particuliers ;
- L'accompagnement des particuliers par des renseignements, des audits énergétiques et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

L'année 2024 a confirmé la montée en charge du dispositif. En 2024, Confort Energie 06 a financé 1708 audits énergétiques et accompagnements à maîtrise d'ouvrage, contre 98 en 2023. 560 habitations ont été aidées pour des travaux de rénovation globale et 586 pour le changement d'un système de chauffage à énergie fossile, pour un total de plus de 6 M€ de subventions. 969 foyers ont bénéficié de l'aide à l'installation de panneaux photovoltaïques.



## Mobilité douce et durable

### Développer les alternatives : vélo, transport en commun et covoiturage

Le Département encourage les alternatives à la voiture individuelle avec l'aménagement de 21 parkings dédiés au covoiturage, dont celui de l'aire de la gare de Rigaud ouvert en 2024. Les aménagements réalisés dans le cadre du Plan vélo 2022-2028 visent à encourager le développement de tous les usages cyclistes, avec des priorités stratégiques définies : l'EuroVélo8, la Route des Balcons d'Azur, les enjeux de continuités sur Sophia-Antipolis pour les déplacements domicile-travail, les établissements scolaires.

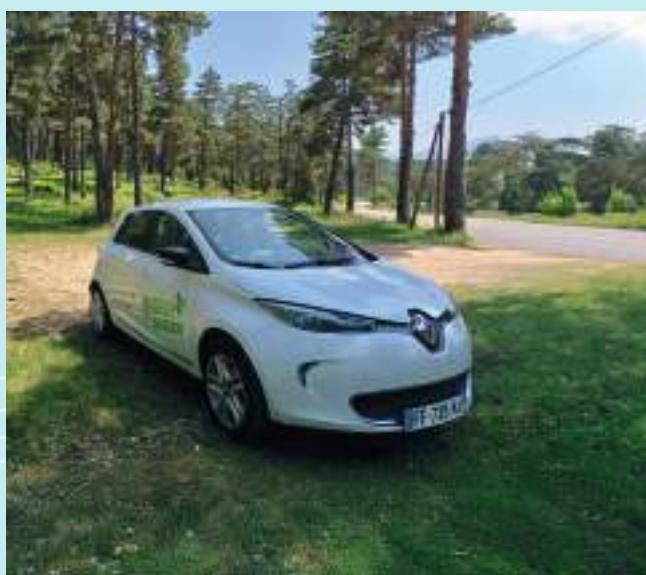
Chiffres clés des actions réalisées depuis le démarrage du Plan vélo :



### Le Département, partenaire des grands projets de mobilité du territoire

À travers sa politique de solidarité territoriale, le Département participe aux grandes opérations des autres collectivités, avec notamment en 2024 un soutien accordé au titre des contrats de territoire urbains :

- Au déploiement du réseau de bornes électriques de la Communauté d'agglomération de la Riviera française ;
- À la mise en œuvre des plans vélos de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la Ville de Cannes ;
- À l'aménagement des pôles d'échanges multimodaux de Nice Saint-Augustin et de Menton ;
- Au renouvellement des véhicules de transports en commun : bus électriques à haut niveau de service de la Métropole Nice Côte d'Azur, flotte électrique et hydrogène Palm Bus de la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, bus-tram au gaz naturel de la Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis.



### Convertir et moderniser le parc automobile

Le Fonds social d'aide à l'acquisition de véhicules électriques et à l'installation d'infrastructures de recharge (FSVIE) a été mis en place afin d'aider les Maralpins à acquérir des véhicules électriques et à déployer des solutions de recharge performantes et sécurisées dans l'habitat collectif. En 2024, 323 foyers ont bénéficié de l'aide pour les infrastructures de recharge et 2 164 pour l'acquisition d'un véhicule électrique.

Le Département investit également dans le renouvellement de sa flotte de véhicules légers et d'engins afin de disposer progressivement d'une flotte plus propre et modernisée.



# LUCIA.

— LE PACTE NATURE  
ÉCLAIRONS ENSEMBLE  
L'AVENIR DES ALPES-MARITIMES

Pacte Lucia

## Connaissance et préservation de la nature

### Préserver et valoriser les richesses naturelles

En 2024, le Département a poursuivi son engagement dans sa politique de préservation, d'entretien et de mise en valeur des espaces naturels maralpins à travers le maillage des 19 parcs naturels départementaux terrestres, les actions du Plan Méditerranée 06 et le réseau d'itinéraires et de sites destinés à la randonnée et autres pratiques sportives de nature.

### Pacte Lucia

L'année 2024 a vu la création d'un nouveau programme : le Pacte Citoyen pour la Nature - Lucia. En tant que signataires, les citoyens ayant rejoint le Pacte bénéficient d'un accompagnement via des ateliers gratuits, conçus pour sensibiliser et encourager un changement de pratiques en faveur des écosystèmes qui les entourent.

La première saison du Pacte a été dédiée aux petites bêtes (insectes et araignées), avec pour objectif de faire découvrir leur rôle essentiel et d'apprendre à cohabiter avec elles de manière respectueuse. Cette thématique a été choisie en lien avec l'exposition Anima(Ex)Musica proposée à l'Espace Culturel Départemental Lympia en novembre 2024 qui présentait des sculptures d'arthropodes, animées et sonores. Plusieurs événements (conférence, table ronde, ateliers) ont été proposés aux signataires, avec l'intervention d'experts renommés, pour découvrir ces créatures souvent mal aimées, dépasser leurs peurs et déconstruire les préjugés.

Cette démarche, évolutive, se déclinera autour d'une programmation thématique variée.

### Plan départemental de gestion de l'eau

Pour répondre à l'objectif de moderniser les réseaux de distribution d'eau potable et lutter contre les fuites, 57 projets portés par les communes ou leurs groupements en charge de l'eau se sont vu accorder une subvention départementale depuis la mise en place en 2023 du fonds départemental

dédié.

L'année 2024 a également vu la poursuite des projets lauréats des appels à projets « réutilisation des eaux usées traitées » et « gestion de la ressource en eau » et la poursuite des études et projets de l'Observatoire départemental de l'eau piloté par le SMIAGE. Une chaire universitaire « L'eau dans les territoires des Alpes-Maritimes » a été créée sous l'impulsion du Département, de l'Université Côte d'Azur et de sa fondation. L'ambition de la Chaire est l'apport de connaissances scientifiques et d'innovations prenant en compte la diversité du territoire, tous les usages et les milieux.



Le Département s'attache à protéger la biodiversité par des actions de sensibilisation, des partenariats et des travaux ciblés sur les espaces naturels maralpins, avec une attention toute particulière pour les espèces animales et végétales les plus menacées. Zoom sur quelques espèces emblématiques de cet engagement :

- **La nivéole de Nice** est une plante endémique franco-italienne, menacée par les activités humaines. Elle est présente dans certains Parcs Naturels Départementaux (PND) comme celui de la Grande Corniche, qui mettent en place les actions nécessaires à la conservation de l'espèce : suivis, lutte contre la fermeture des milieux, plantations...



Photo : Niveole.jpg ©H. Tinguy / INPN

- Le PND du Lac du Broc est fréquenté par le **lézard ocellé**, le plus grand lézard d'Europe. Le PND a fait l'objet d'une ouverture des milieux et de l'aménagement de 40 gîtes par le SMIAGE pour que la zone reste favorable à ce reptile menacé.



Photo : Lizard.jpg @S. Wroza / INPN

- **La berce du Caucase** est une plante exotique et envahissante qui altère les écosystèmes et présente des risques sanitaires. Depuis plus de 10 ans, le Département lutte contre sa propagation en participant aux actions de suivi de son implantation et d'arrachage sur Andon, Séranon, Valderoure et Lucéram.



Photo : Berce.jpg @DEGR

Photo : Cistude.jpg @O. Delzons / INPN

- **Les lucioles** sont en raréfaction dans toute leur zone de présence. En France, elles subsistent essentiellement dans les Alpes-Maritimes. Le Département agit aux côtés de la Communauté de Communes Alpes d'Azur avec une campagne de sciences participatives ouverte à tous pour mieux identifier les zones de vie des populations de lucioles et ainsi pouvoir les protéger.



Photo : Luciole.jpg @CC Alpes d'Azur

- Le Département participe à la restauration de la dynamique naturelle **des herbiers de Posidonie**, à la base d'écosystèmes parmi les plus riches, par la mise en place de zones strictement protégées et de l'appui à l'aménagement de mouillages écologiques, notamment sur le parc maritime départemental Estérel-Théoule et à Cap d'Ail.



Photo : Posidonie.jpg @DEGR

- Au sein des PND, les étangs de Fontmerle et de Vaugrenier sont des sites majeurs pour la conservation de la **cistude d'Europe**, une petite tortue d'eau douce, en régression en France. Ces points d'eau sont entretenus pour éviter leur assèchement et leur comblement par la végétation exotique et les populations de tortues font l'objet d'un suivi.





## Agriculture locale et alimentation durable



Le Projet alimentaire territorial (PAT) départemental des Alpes-Maritimes qui a pour ambition de favoriser une alimentation durable, à la portée de tous, respectueuse de l'environnement et des hommes, initié en 2021, a été labellisé niveau 2 en mars 2024 par le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, pour une durée de cinq ans, avec le soutien de l'ADEME et de la DRAAF PACA qui concourt financièrement à sa mise en œuvre.

Cette reconnaissance valorise les PAT les plus avancés, mettant en œuvre des actions opérationnelles.

En 2024, les actions ont porté sur la logistique alimentaire départementale, les études de faisabilité ou encore la remise en culture de friches agricoles via les outils d'aménagement foncier déjà mis en œuvre par le Département. Au total, sur les 53 actions votées, 70 % sont en cours.

Le budget global du PAT : 8,4 M€ en investissement et 2,6 M€ en fonctionnement (pour toutes les actions menées au niveau départemental). En 2024, pour les nouvelles actions proposées par la Direction de l'Attractivité territoriale, ont nécessité une enveloppe de 25 000 € en investissement et 176 000 € en fonctionnement.

Les actions à destination du grand public et qui mettent en avant les bénéfices sur la santé et l'environnement d'une alimentation locale et durable font partie des piliers du plan d'action du PAT. Parmi elles, il est possible de citer :

- Le carrousel des fruits et légumes locaux de saison**  
Chaque mois, le Département met à l'honneur un fruit ou un légume cultivé sur son territoire. Il est présenté au travers de différents items, tels que « Comment le choisir ? », « Les spécificités de la variété locale », « Les bénéfices sur la santé » et « Comment le cuisiner ». Ces informations sont disponibles sur les réseaux sociaux du Département.

### • Le Marathon Nice-Cannes

Le PAT était présent à l'édition 2024 du marathon Nice-Cannes. Ce sont près de 2 tonnes de fruits et 1 500 briques de jus de pomme qui ont été fournis aux coureurs et organisateurs de l'évènement. Le PAT était également présent tout le long du

parcours sur les points de ravitaillement et au village marathon sur la Promenade des Anglais.

Cette collaboration est vouée à perdurer et à s'étendre à d'autres manifestations sportives associant le Département des Alpes-Maritimes.

### Le kit anti-gaspi

Le kit propose aux collèges une palette d'actions permettant d'acculturer les collégiens au bien manger et à la lutte contre le gaspillage alimentaire et de créer une dynamique vertueuse entre les personnels et les élèves qui contribue à l'amélioration du climat scolaire. Au total, 31 collèges se sont inscrits à une ou plusieurs actions du kit anti-gaspi.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les pesées du gaspillage alimentaire dans 56 collèges ont révélé une nette amélioration par rapport aux premières pesées effectuées : en 2019, le grammage de la nourriture jetée par les élèves était de 123 grammes contre 94 grammes en 2024, soit une baisse de 30,32 %.

Les collèges ont aussi rencontré les agriculteurs locaux « 06 à table ! » et participé à des ateliers autour de l'équilibre alimentaire, animés par les diététiciennes et techniciens de restauration : « J'apprends à lire / à déchiffrer une étiquette alimentaire », « Chef, apprends-moi à réaliser les menus de mon restaurant » et « Aujourd'hui c'est toi qui cuisines ! ».

Trois concours ont été proposés aux collégiens ou aux équipes de cuisine : réalisation d'une tarte, création d'un menu harmonieux autour de la gastronomie française, réalisation d'un projet d'établissement autour du gaspillage alimentaire.



## L'exemplarité du Département

### **Un patrimoine et un fonctionnement vertueux, des partenariats incitatifs**

La collectivité s'attache à faire preuve d'exemplarité et à minimiser l'impact environnemental de son patrimoine et de son fonctionnement courant, notamment à travers les actions de rénovation énergétique du parc immobilier départemental et de verdissement de ses véhicules, mais aussi par le biais de sa stratégie numérique responsable, les nombreuses actions péri-éducatives en lien avec le développement durable proposées aux collèges ou encore avec les ateliers de sensibilisation aux enjeux du changement climatique « La fresque du climat » et « 2 Tonnes », déployés auprès de plus de 200 agents en 2024.

Au-delà de ses propres actions, le Département encourage ses partenaires à prendre une part toujours plus active dans la transition écologique, que ce soit au travers d'une commande publique responsable ou du soutien aux projets innovants et écoresponsables. Le Département soutient également les initiatives locales innovantes en faveur de la transition énergétique à travers les appels à projets GREEN Deal. Dans le même état d'esprit, 254 jeunes ont bénéficié du « Chèque jeune engagé pour le climat » mis en place en 2024 pour encourager le bénévolat des jeunes de 18 à 24 ans dans les structures associatives maralpines dédiées à l'environnement.





Parc Naturel Départemental de l'Estérel



La Maison de l'Intelligence Artificielle à Sophia-Antipolis invite le public à explorer le monde fascinant des Intelligences Artificielles génératives.



# Plan SMART Deal

La stratégie SMART Deal vise à soutenir et accompagner la transformation numérique sur le territoire des Alpes-Maritimes.

Les principales actions relevant du SMART Deal réalisées en 2024 :

- 1 La MIA, pour sensibiliser à l'intelligence artificielle**
- 2 La lutte contre la fracture numérique**
- 3 Des collèges bien équipés pour des collégiens connectés**
- 4 Le très haut débit fixe et mobile**
- 5 MesDémarches06 et les services en ligne**
- 6 Le Campus connecté de Puget-Théniers**
- 7 Les Micro-Folies**
- 8 Le WAICF**
- 9 Le SMART Corner**
- 10 La sécurité, la performance des systèmes d'information et la modernisation des services numériques**

# La MIA, pour sensibiliser à l'intelligence artificielle

Crée en mars 2020 à Sophia Antipolis dans le cadre du programme SMART Deal, la **Maison de l'intelligence artificielle (MIA)** est le premier lieu public en France entièrement dédié à l'IA. Ce partenariat entre le Département des Alpes-Maritimes, l'Université Côte d'Azur, la CASA et la CCI Nice Côte d'Azur vise à démocratiser l'IA auprès de tous les publics.

## Un rayonnement fort et croissant

Installée au cœur de la technopole sur 700 m<sup>2</sup>, la MIA agit comme un carrefour entre recherche, entreprises, institutions et citoyens. Son action repose sur un showroom immersif, des démonstrateurs concrets (robots, drones, chatbots...), des ateliers, webinaires, conférences IADates et événements grand public comme les Samedis IA.

Depuis 2020, plus de **100 000 personnes** ont été sensibilisées, dont **35 000 élèves, 15 000 professionnels et 50 000 visiteurs grand public**. Près de **80 % des collèges** du département ont participé à au moins une animation IA.

## Reconnaissance nationale

En octobre 2024, la MIA a reçu le « **D d'or de l'innovation technologique** », saluant son rôle stratégique dans l'écosystème technologique et éducatif local et national.

**7 694**  
collégiens et enseignants sensibilisés via des visites et ateliers dans plus de 20 établissements du département

**5 549**  
professionnels accompagnés via webinaires, IAfterworks et sessions dédiées

**11 868**  
participants grand public aux Samedis IA et événements hors les murs

**19**  
sessions organisées dans le cadre du programme « Seniors en Action »

**7**  
conférences IADates sur les enjeux éthiques, culturels, territoriaux et de santé liés à l'IA



## La lutte contre la fracture numérique

Dans le cadre de sa politique volontariste de lutte contre la fracture numérique, volet essentiel du programme SMART Deal, le Département a **renouvelé pour 3 ans le dispositif des conseillers numériques**.

Aux côtés de la Préfecture, il a mobilisé tout au long de l'année les collectivités et les acteurs locaux de la médiation numérique pour construire **une feuille de route maralpine France Numérique Ensemble ambitieuse**, dont il pilote la mise en œuvre, notamment sur la coordination départementale des conseillers numériques et **l'accompagnement de la parentalité numérique**.

**400 000 €**

sont ainsi investis chaque année dans la lutte contre la fracture numérique

## Des collèges bien équipés pour des collégiens connectés

En 2024, le Département a poursuivi ses actions pour fournir aux collèges des Alpes-Maritimes des outils numériques fiables, sécurisés et pédagogiques.

**L'Environnement numérique de travail (ENT) KOSMOS**, en place depuis 2005, reste central avec plus de 1 million de connexions mensuelles sur 73 collèges et environ 44 000 comptes élèves actifs.

La **plateforme Pearltrees Education** continue d'enrichir les pratiques pédagogiques collaboratives.

Le **cartable numérique** a été déployé dans 7 établissements (5 publics, 2 privés), et des classes mobiles permettent l'usage de tablettes dans d'autres collèges.

**1 million**

de connexions mensuelles à l'ENT KOSMOS sur 73 collèges et 44 000 comptes élèves actifs

Le programme d'**écrans numériques interactifs (ENI)** a connu une forte accélération en 2024 : 140 nouveaux ENI ont été installés, portant le total à 1 040, soit près d'un tiers des salles de classe équipées, avec des retours très positifs des utilisateurs.

En 2024, le **6<sup>e</sup> défi orthographique**, organisé en partenariat avec l'inspection pédagogique régionale de lettres modernes, a mobilisé **289 tablettes** dans **11 collèges maralpins**. Destiné aux élèves de 6<sup>ème</sup>, ce défi allie **maîtrise de l'orthographe et compétences numériques**, en proposant une approche à la fois pédagogique et ludique.

Pour maintenir un **parc performant** dans les collèges, 1 000 ordinateurs obsolètes ont été remplacés en 2024.

Certains sont réemployés dans le cadre du partenariat du Département avec NumériSud, qui les recycle lors d'ateliers pédagogiques et les met à disposition des familles des collégiens à un prix modique. Le 27 février 2024, une cérémonie a été organisée au collège Port Lympia pour la **remise du 1 000<sup>e</sup> ordinateur aux familles**.

Enfin, la **refonte du réseau informatique pédagogique** se poursuit : une nouvelle infrastructure centralisée a été déployée dans 23 collèges, facilitant la gestion à distance, les mises à jour, et la cybersécurité.

**7**

établissements équipés du cartable numérique (5 publics, 2 privés)

**140**

nouveaux ENI installés, pour un total de 1 040 ENI, couvrant près d'un tiers des salles de classe

**289**

tablettes utilisées pour le 6<sup>e</sup> défi orthographique dans 11 collèges

**1000**

ordinateurs obsolètes remplacés

**1000<sup>e</sup>**

ordinateur recyclé remis à une famille lors d'une cérémonie au collège Port Lympia

**23**

collèges bénéficient de la nouvelle infrastructure réseau centralisée



## Le très haut débit fixe et mobile

### Atteindre le territoire 100 % connecté : objectif majeur du SMART Deal

2024 a vu la poursuite des **déploiements de la fibre optique à la prise (FTTH)** sur les zones privées et publiques. À la fin de l'année, en cumul des déploiements sur les zones d'intervention privée et publique, **90 % des Maralpins disposaient d'une prise raccordable à la fibre optique**. Les travaux nécessaires ont démarré dans 88 communes, et 60 communes étaient desservies à plus de 90 % fin 2024.

En complément du très haut débit fixe à la prise, le **très haut débit mobile (4G)** fait également l'objet d'un **déploiement de grande ampleur** dans le cadre du New deal national de téléphonie mobile mis en œuvre, avec les 4 opérateurs, par l'Equipe projet locale 06 (EPL) qui associe Département et Préfecture. Fin 2024, **37 relais 4G** étaient mis en service, sur les 78 prévus dans les Alpes-Maritimes, diffusant en grande majorité les 4 opérateurs mutualisés sur le même site.

## MesDémarches06 et les services en ligne

Pour faciliter l'accès aux droits, en toute autonomie, 24h/24, le Département poursuit le développement de la **plateforme MesDémarches06** et des services en ligne associés. Un **nouveau guide des aides** est disponible sur le site internet, qui a bénéficié d'une **refonte ergonomique et visuelle totale en 2024**, et donne également accès à un nouveau **chatbot augmenté par intelligence artificielle**.



Plus de  
**70 000**  
démarches réalisées sur  
MesDémarches06 en  
2024, soit plus de 6 000  
par mois

**100 %**  
des dispositifs d'aides  
pérennes accessibles en  
ligne (APA, AAH, culture,  
éducation, sport) sur  
MesDémarches06 ou les  
sites partenaires (CNSA,  
etc.)

# Le Campus connecté de Puget-Théniers, pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur dans le moyen et le haut pays



Le Campus a connu en 2024 une affluence stable, avec **13 étudiants inscrits et 14 co-travailleurs**, soit près de sa capacité maximale de 30 personnes sur site, conformément aux recommandations ministérielles. Cette fréquentation confirme l'attractivité du dispositif dans un territoire rural.

Plusieurs **formations professionnelles** ont été accueillies, notamment une formation en logistique pour les agriculteurs financée par la Communauté de communes Alpes d'Azur et la chambre d'agriculture, ainsi que des rencontres organisées par la Communauté professionnelle Territoriale de Santé de la Haute Vallée du Var, de la Vaire et de l'Esteron (CPTS H3VE) pour les professionnels de santé.

Le campus a également coorganisé avec le foyer rural CEPAGE **un cycle de conférences mensuelles ouvertes à tous les publics**, abordant des sujets variés (sciences, culture, histoire, économie, environnement), animées par des intervenants locaux ou universitaires. Ces événements ont renforcé l'engagement citoyen et le rayonnement intellectuel du Campus dans la vallée du Var.

## Les Micro-Folies, espaces culturels numériques intergénérationnels

### 2024 – Une Micro-Folie à Saint-Paul-de-Vence

Grâce au plan de soutien départemental à la création de Micro-Folies dans les Alpes-Maritimes, une Micro-Folie a vu le jour en 2024 dans la commune de Saint-Paul de Vence. Depuis 4 ans, le Département a apporté une contribution de 320 000 € ayant permis la création de 8 Micro-Folies à Vence, Roquefort-les-Pins, Grasse, Cannes, Beausoleil, Cagnes-sur-Mer et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, un réseau maralpin initié par la Micro-Folie départementale à Nice ayant été créée en 2021.

# Le WAICF, pour rassembler les acteurs internationaux autour de l'intelligence artificielle

La 3<sup>e</sup> édition du **World AI Cannes Festival**, événement créé par le Département, l'Institut Europ'IA et la ville de Cannes, s'est tenue du 8 au 10 février 2024. Elle a rassemblé plus de **8 000 visiteurs professionnels** durant les journées BtoB, et **5 000 visiteurs grand public** le samedi. Plus de 70 pays étaient représentés. En plus des stands, des conférences sur les enjeux économiques, humains et sociétaux de l'IA étaient proposées, ainsi que 250 sessions techniques. Le Département des Alpes-Maritimes était présent, avec **son grand et très central pavillon « Côte d'Azur France, Terre d'IA », hébergeant 26 start-ups à la pointe du domaine, et la Maison de l'intelligence artificielle**. De nombreux ateliers et démonstrations y ont été proposés durant les 3 jours du salon et ont rencontré un franc succès.





## Le SMART Corner, pour accompagner les agents dans leurs usages numériques et de l'IA

**LE SMART CORNER**  
CATALYSEUR D'USAGES NUMÉRIQUES RESPONSABLES

**LA FRESQUE DU NUMÉRIQUE**

2024

Tiers-lieu de l'acculturation numérique, le SMART Corner a organisé, en 2024, 559 événements et 2 250 rendez-vous individuels, contribuant ainsi à renforcer les compétences numériques des élus, des managers et des agents de la collectivité, notamment les bonnes pratiques pour un numérique responsable et la cybersécurité. Avec 10 000 participants mobilisés et un taux de satisfaction maintenu à 78 %, le SMART Corner confirme son positionnement de **facilitateur de l'encapacitation numérique**.

Parmi les nouveaux ateliers organisés en 2024, la **Fresque du numérique** a permis de sensibiliser les participants à l'impact environnemental du digital, en complément de la Fresque du climat et de l'atelier 2Tonnes, déjà organisés dans la collectivité dès 2022.

Cette démarche écoresponsable est complétée par des actions permettant de **limiter les déchets électroniques** du matériel mis en réforme et le **don d'équipements** à des associations de l'économie circulaire, pour en favoriser le **réemploi auprès de publics en difficulté**.

## La sécurité, la performance des systèmes d'information et la modernisation des services numériques

Face aux exigences croissantes en matière de cybersécurité, le Département a renforcé sa feuille de route numérique et anticipé les nouvelles normes européennes, notamment la directive NIS2 et le Règlement sur l'intelligence artificielle, permettant :

- une meilleure résilience des infrastructures critiques,
- une montée en compétences des équipes techniques,
- et une amélioration continue des performances des systèmes informatiques, réduisant le taux d'incidents et améliorant la disponibilité des services numériques.

L'année 2024 a également marqué un tournant dans la modernisation des services numériques de la collectivité avec :

- la création d'une fabrique interne de développement applicatif,
- le déploiement de solutions interopérables et robotisées,
- les premières expérimentations réussies d'IA générative, notamment avec l'assistant pour le support informatique SMART-e.

Ces avancées ont permis de rapprocher les services numériques des besoins métiers, tout en réduisant les tâches à faible valeur ajoutée.



# Institut Mozart

L’Institut Mozart est depuis son ouverture en septembre 2023 un lieu d’accompagnement, de soutien et d’échanges dans la lutte contre le cancer mais également en matière de prévention et d’information au public.

En 2024, l’équipe de l’Institut Mozart a poursuivi la structuration de l’offre et du parcours de soins de support proposé aux usagers en tissant des partenariats avec des établissements de santé (parcours d’adressage) et des associations (offres de soins de support complémentaires).

L’Institut Mozart a proposé également chaque mois un programme avec des rencontres débats, des ateliers, des conférences grand public, des expositions, des sorties :

## **1. Ateliers**

- Méditation de pleine conscience ;
- Parents-enfants (cuisine partagée, danse partagée, création de masques du carnaval, ...) ;
- Information sur la prise en charge des effets secondaires et suivi de thérapie orale ;
- Aide et information sur la gestion de la douleur ;

## **2. Conférences grand public en lien avec la thématique du cancer**

- Prévention du cancer du sein ;
- Gestion du stress après un traitement ;
- L’art, vecteur de bien-être dans l’accompagnement des enfants atteints de cancer ;

## **3. Expositions photographiques en lien avec la Direction de la Culture**

## **4. Sorties à but thérapeutique**

- Initiation à l’aviron en mer (en lien avec le club nautique et le Centre Antoine Lacassagne) ;
- Ateliers mensuels en lien avec le musée des arts asiatiques ;
- Découverte en immersion dans une écurie à l’hippodrome de Cagnes-sur-Mer.



**NOUVEAU**  
**l’Insti**  
**PRÉ**

**VOUS ÊTES**  
**ÊTES PATIEN**

**DES CONSEILS**  
**ET DES CONSE**

**UNE ÉCOUTE**  
**ET FAMILIALE**

**Institut**  
**Mozart**

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES | 06

 Antoine Lacassagne  
CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER  
unicancer NICE

**U!**

**Institut Mozart**  
**ES DE CHEZ VOUS !**

TOUCHÉ DE PRÈS OU DE LOIN PAR LE CANCER, VOUS  
NT, PROCHE, AIDANT, NOUS VOUS PROPOSONS :

**LES DIFFÉRENCES**

**UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET GRATUIT**  
(Sophrologue, psychologue, diététicienne,  
socio-coiffeuse et socio-esthéticienne)

**UNE INDIVIDUELLE**

Notre équipe vient à votre  
rencontre dans le moyen et haut pays.

Pour plus d'informations  
flashez ce QR code



7 avenue Auber  
06000 Nice  
04 89 04 59 60

Plus d'informations sur :  
[www.institutmozart06.fr](http://www.institutmozart06.fr)

**VOUS** AVANT TOUT !



# Le déploiement de l'Institut sur tout le territoire a pour ambition cet « aller vers » tous les Maralpins

avec un parcours personnalisé pour lutter contre la désertification médicale. Ce déploiement de l'Institut est possible grâce à un partenariat local solide (CPTS, DAC, ...), en s'appuyant sur le maillage territorial du Département et plus spécifiquement des MDD et des MSD.

L'Institut Mozart s'est déplacé dans les vallées courant mai 2024 (Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Breil-sur-Roya, Puget-Théniers) afin de repérer les besoins spécifiques sur ces territoires. Depuis octobre 2024, une offre de soins oncologiques de support au sein du Centre De Santé départemental de Puget-Théniers et son antenne de Guillaumes a été mise en place avec une équipe mobile composée de sophrologue, psychologue, socio-esthéticienne proposant des rendez-vous bimensuels aux patients et aidants de la Vallée du Var (Guillaumes, Valberg, Puget-Théniers et les communes limitrophes). Cette offre va être dupliquée début 2025 sur les Vallées de la Tinée, Vésubie et Roya.

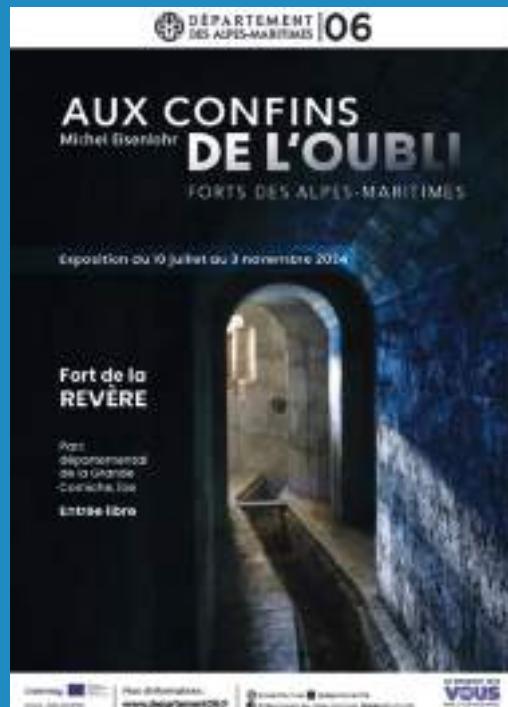
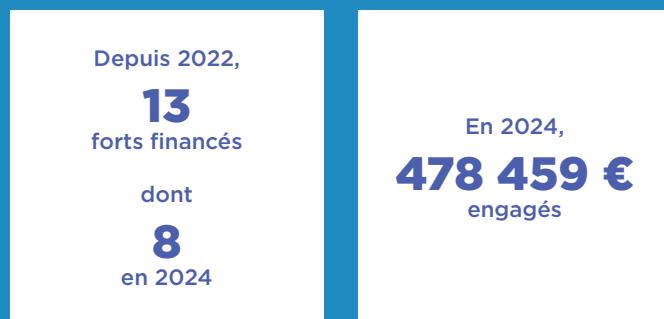
# Préserver, valoriser et transmettre notre patrimoine fortifié

De la réhabilitation d'ouvrages militaires à la création d'un centre d'interprétation, le Département des Alpes-Maritimes poursuit avec ambition son programme départemental de préservation des forts maralpins (2022-2026), doté de 5 M€. L'année 2024 marque une nouvelle étape majeure dans cette dynamique de sauvegarde, de mise en réseau et de valorisation d'un patrimoine exceptionnel.

Le Département a soutenu 13 opérations majeures, réparties sur l'ensemble du territoire, représentant un investissement de 1,4 M€. Ces interventions portent sur la préservation, la sécurisation, l'accessibilité ou la restauration d'ouvrages emblématiques.

## Quelques exemples d'opérations :

- **Réhabilitation des ouvrages Maginot :**
  - Gordolon à Roquebillière
  - Saint-Roch et Agaisen à Sospel
  - La Frassinéa à Rimblas
- **Fort Suchet (Sospel) :** remplacement des huisseries de la cour centrale
- **Fort de Vievola (Tende) :** travaux de remise en état post-tempête Alex
- **Fort Central (col de Tende) :** sécurisation préalable à sa restauration
- **Massif de l'Authion :** lancement du diagnostic faune/flore avant restauration (travaux prévus dès 2025)



## Une gouvernance scientifique à l'œuvre

Le Conseil scientifique de la Cité des Forts s'est réuni le 5 novembre 2024. Composé d'une vingtaine d'experts (historiens, militaires, représentants associatifs, institutionnels), ce conseil est présidé par Alain Monferrand, président de l'Association Vauban. Il accompagne le Département dans la mise en œuvre des projets et garantit leur rigueur historique. Lors de cette séance, le contenu de l'ouvrage Forts des Alpes-Maritimes a été validé. Dirigé par Jean-Louis Riccioli, docteur en Histoire et conservateur du patrimoine, cet ouvrage de référence paraîtra en 2026.





## Cognitio Fort : un projet transfrontalier

Le Département est chef de file du projet européen Cognitio Fort, financé dans le cadre du programme INTERREG

**ALCOTRA France-Italie 2021-2027.** Ce projet vise à faire connaître l'offre culturelle autour de plus de **1000 ouvrages fortifiés** construits entre le XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, de part et d'autre de la frontière France et Italie.

### Partenaires du projet :

- Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
- Parc national du Mercantour
- Ente di Gestione Aree Protette Alpi Marittime (Italie)
- Unione Montana Valle Stura (Italie)

## Mise en réseau et valorisation en 2024 :

- **Dépliant touristique** : À la découverte des Forts des Alpes-Maritimes. Il permet au public de mieux repérer les sites ouverts grâce à 11 circuits pour découvrir les forts.
- **80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération** : Dans le cadre des commémorations 1944-2024, une exposition a été installée à **Cabanes vieilles** (massif de l'Authion) : “**La Libération de l'Authion et de la Roya**”. Elle revient sur la prise du massif par la **1<sup>re</sup> Division française libre** (avril 1945), à travers témoignages, photos d'archives et vues contemporaines.
- **Exposition photo** « Aux confins de l'oubli » de Michel Eisenlohr au fort de la Revère, dans le parc naturel départemental de la Grande Corniche.

## Exemples d'opérations en 2024 :

Poursuite des travaux de réhabilitation et d'accessibilité des ouvrages Maginot :



DE GORDOLON À ROQUEBILLIÈRE  
Vue aérienne de l'ouvrage de Gordolon - ROQUEBILLIÈRE



DE SAINT-ROCH À SOSPEL  
Vue aérienne de l'ouvrage Saint-Roch - SOSPEL



DE L'AGAISEN À SOSPEL  
Vue aérienne du Gros ouvrage EO3 Agaisen - SOSPEL



DE LA FRASSINÉA À RIMPLAS  
Vue aérienne du Petit ouvrage de la Frassinea - RIMPLAS



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

06

À LA DÉCOUVERTE

# DES FORTS DES ALPES-MARITIMES

11

CIRCUITS  
DES FORTIFICATIONS  
MARALPINES

Plus d'informations sur :

[www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)

X @AlpesMaritimes

@departement06

f @Département des Alpes-Maritimes

**VOUS**  
AVANT TOUT!

**Poursuite du remplacement des huisseries de la cour centrale du Fort Suchet à Sospel**



**FORT SUCHET À SOSPEL**  
Vue de la cour centrale du Fort Suchet  
SOSPEL

**Lancement de la restauration des abords et du Fort de Vievolà à Tende suite aux dégâts dus à la tempête Alex**



Vue intérieure  
musée du Vallo Alpino  
TENDE



Vue des travaux en cours  
TENDE



Vue des travaux réalisés  
TENDE

**Sécurisation du Fort Central du Col de Tende en vue de sa restauration**



Vue aérienne du Fort Central – TENDE

**Lancement de l'opération de réhabilitation des fortifications du massif de l'Authion avec la réalisation du diagnostic faune-flore sur les bâtis. Début des travaux en 2025**



Vue aérienne de Cabanes Vieilles – Massif de l'Authion



Maison des Alpes-Maritimes des 1 000 premiers jours

# Les solidarités humaines

Le Département des Alpes-Maritimes poursuit son engagement dans une politique de solidarités humaines ambitieuse.

Tout au long de l'année 2024, plusieurs projets innovants ont été mis en place pour améliorer le quotidien des Maralpins.

Parmi ces initiatives, nous pouvons citer quelques projets emblématiques :

- la poursuite du déploiement territorial de la Maison départementale de l'autonomie, permettant aux usagers en perte d'autonomie un accompagnement renforcé et une accessibilité accrue ;
- l'ouverture d'une deuxième Maison des 1 000 premiers jours à Grasse afin de promouvoir le soutien à la parentalité sur ce secteur ;
- la délocalisation de l'Institut Mozart en territoire, afin d'offrir les mêmes soins de confort aux populations résidant dans les vallées ;
- l'organisation d'une campagne vaccinale contre les infections à papillomavirus humains dans 29 collèges ;
- le déploiement d'une antenne mobile pour lutter contre la désertification médicale ;
- le lancement d'un guichet réseau santé 06, permettant de faciliter l'installation de professionnels de santé dans les zones médicalement sous dotées.

Chacune de ces actions vise à offrir toujours plus de services adaptés aux besoins de la population.



## L'enfance et la famille

Le Département a poursuivi en 2024 sa stratégie de diversification de l'offre en matière de politique publique de l'enfance. Ainsi, de nombreux projets, dont l'ambition est de renforcer la prévention précoce, la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des enfants confiés, ont été initiés et verront le jour en 2025, venant enrichir le dispositif global de prévention et de protection de l'enfance. Un engagement particulier sur la santé globale et l'exploitation sexuelle des mineurs a permis d'ancrer une nouvelle fois le Département dans une grande cause nationale.

**146,2 M€**

**Coût total  
de la politique**

## Le Conseil des jeunes de la Protection de l'Enfance :



En 2024, le Conseil des Jeunes de la Protection de l'Enfance, dont l'ambition est de recueillir la parole des enfants confiés et de les faire contribuer à l'élaboration de la politique publique, a été officiellement lancé. Dans ce cadre, des actions fortes telles que des journées de cohésion (voile, équitation, visites culturelles), un concours d'éloquence ou encore des ateliers thématiques sur des sujets liés à leur quotidien et leur bien-être ont pu être conduites, favorisant ainsi l'expression, l'autonomie et l'implication dans l'évolution des pratiques professionnelles de la protection de l'enfance.

## Mise en œuvre d'un plan d'action pour la promotion et l'attractivité du métier d'assistant familial :

En 2024, le Département s'est engagé dans une campagne de promotion et d'attractivité du métier d'assistant familial, destinée à sécuriser les effectifs existants et à développer l'attractivité de la profession.

Ainsi, la communication a été renforcée et des forums en collaboration avec France Travail, afin d'informer sur le métier et de favoriser les recrutements, ont pu être organisés.

Par ailleurs, les assistants familiaux demandeurs ont été équipés d'ordinateurs et de téléphones portables, favorisant ainsi leur sentiment d'appartenance et de reconnaissance. Enfin, en vue de favoriser les demandes d'extension de places d'accueil, des logements plus grands ont été proposés aux assistants familiaux, dans le cadre de l'intermédiation locative.

## Déploiement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse au Carrefour Santé Jeunes (CSJ), à Nice :

Depuis septembre 2024, le CSJ propose, dans le cadre de la lutte contre les grossesses non désirées, la prise en charge globale des IVG médicamenteuses avec des résultats encourageants.

Ainsi, 26 IVG médicamenteuses sur 39 demandes ont pu être réalisées ; 69 % d'entre elles l'ont été avant 7 semaines d'aménorrhée, dans le cadre d'une prise en charge sûre et efficace, les 31 % restant relevant d'une orientation vers un établissement de santé ou d'un changement d'avis de la patiente ; les situations nécessitant une autre méthode

(chirurgicale) ont, quant à elles, été orientées vers le CHU, conventionné avec le Département, garantissant une orientation adaptée. L'impact en santé sexuelle s'est avéré particulièrement significatif puisque 57 % des patientes ne disposaient daucun moyen de contraception à leur arrivée et que 59 % d'entre elles en ont adopté un après l'IVG, mis en place par les professionnels médicaux du CSJ ; le suivi est exemplaire dans la mesure où 91 % des jeunes ont honoré leur consultation post-IVG, témoignant d'un bon accompagnement et d'un engagement dans le parcours de soins.

## Déploiement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse au Carrefour Santé Jeunes (CSJ), à Nice :

**Le Carrefour Santé Jeunes favorise une approche globale de santé**

Il fonctionne avec une équipe pluridisciplinaire composée de :



gynécologue, sexologue      médecins généralistes      secrétaires  
tabacologue      sage-femmes      infirmières  
psychologues      diététicien      endocrinologue

**Un réseau engagé sur tout le territoire pour la santé des jeunes**

Afin de mieux répondre aux besoins de santé globale des adolescents et des jeunes adultes, le Carrefour Santé Jeunes travaille en réseau avec les partenaires institutionnels et le milieu associatif.

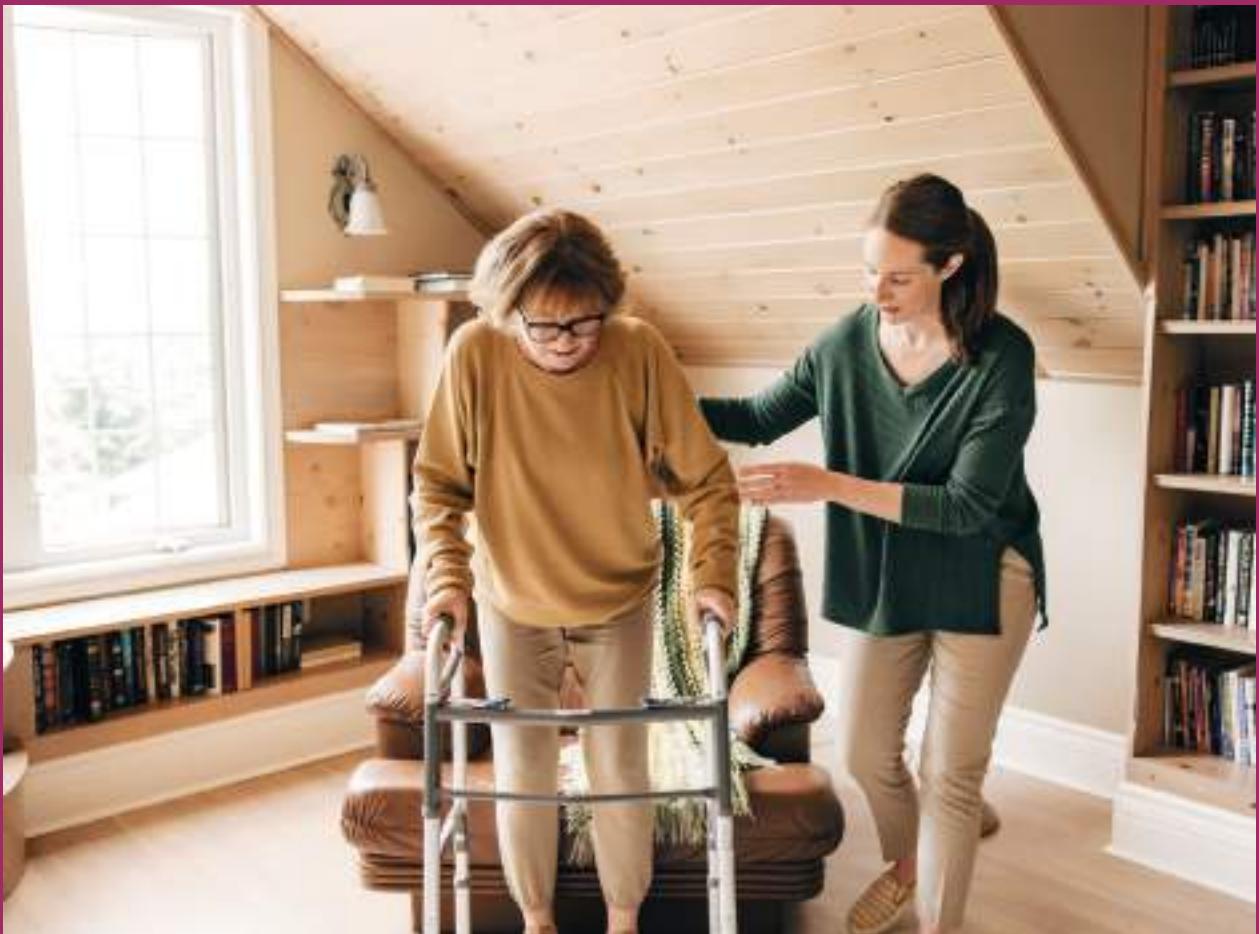
**10 bonnes raisons de venir au Carrefour Santé Jeunes**

- 1**  **Gratuit et anonyme**  
Avec ou sans la présence des parents  
Avec ou sans rendez-vous - Sur Doctolib
- 2**  **Prescription de contraceptifs**  
Pilule, patch, anneau vaginal, implant, préservatifs, dispositif intra utérin
- 3**  **Dépistage et traitement des IST (Infections Sexuellement Transmissibles)**  
Prélèvement réalisé sur place, pas besoin d'être à jeun
- 4**  **Entretien psychologue**  
Estime de soi, anxiété, difficultés relationnelles, sexualité...
- 5**  **IVG (Interruption Volontaire de Grossesse)**  
Comme la loi l'autorise en France, jusqu'à 14 semaines de grossesse
- 6**  **Consultations de gynécologie/sexologie**  
Echanges sur la vie affective, relationnelle et santé sexuelle - Frottis
- 7**  **Sevrage tabagique**  
Accompagnement au sevrage tabagique et orientation pour une prise en charge adaptée
- 8**  **Consultations jeunes consommateurs**  
Prévention et accompagnement aux conduites addictives (écrans, alcool, drogue...)
- 9**  **Vaccinations**  
Hépatite B, coqueluche, rougeole, rubéole, papillomavirus (HPV)...
- 10**  **Endocrino - Nutrition**  
Conseils diététiques et comportements alimentaires

## La lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs et le partenariat KOUTCHA :

En 2024, le Département s'est inscrit dans la lutte contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des mineurs, sous l'impulsion des parquets de Nice et de Grasse, dans le cadre du Comité de lutte contre les violences faites aux enfants. Ainsi, une convention a été signée avec l'association KOUTCHA, acteur national engagé dans la protection des mineur(e)s victimes d'exploitation sexuelle, qui intervient grâce à deux dispositifs : le centre d'accueil de KOUTCHA, situé dans un lieu isolé et tenu secret, et le réseau SATOUK, composé de 24 lieux de vie habilités, répartis sur le territoire national.

Ce partenariat, sans enjeux financiers, vient compléter et enrichir le dispositif départemental existant, apportant une réponse ciblée aux situations nécessitant un éloignement du territoire.



## L'autonomie

**338,7 M€**

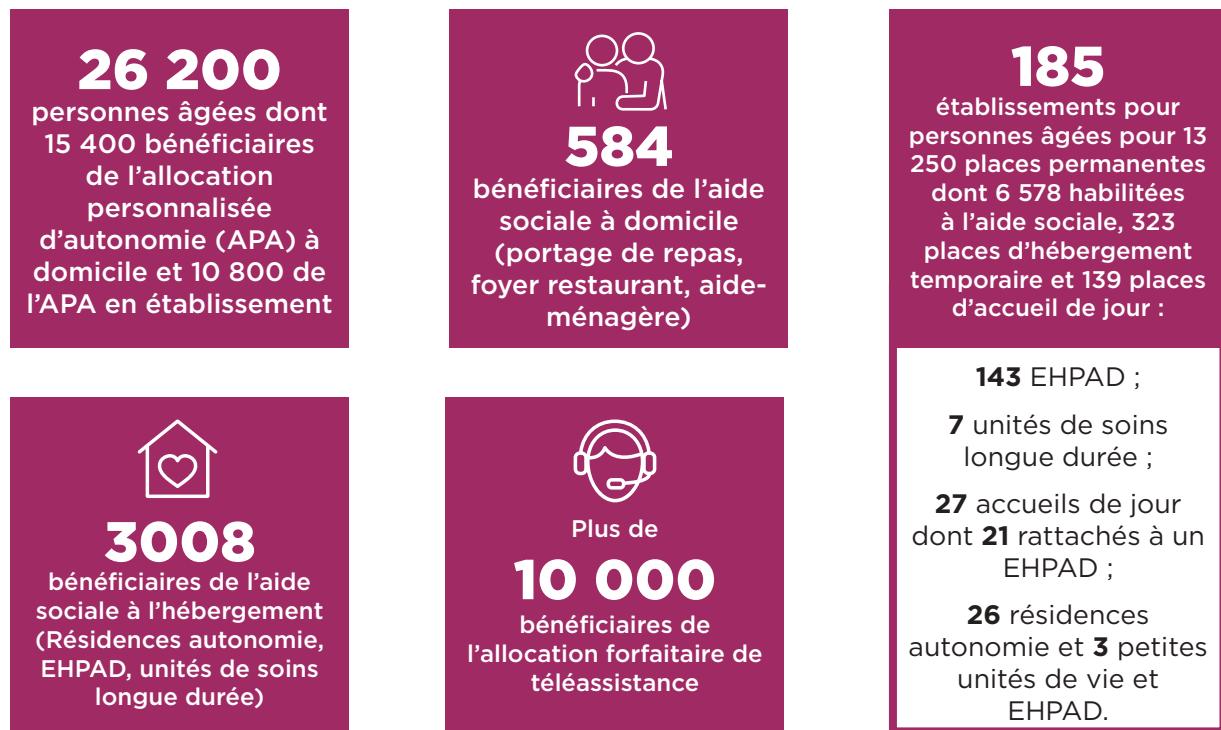
Coût total  
de la politique

**161,3 M€**  
PH

**177,4 M€**  
PA

## Chiffres clés 2024

### Personnes âgées :



### Personnes en situation de handicap :



**71** établissements pour personnes en situation de handicap pour **1 611** places permanentes, **45** places d'hébergement temporaire et **250** d'accueil de jour :

- 10** foyers d'hébergement ;
- 12** foyers éclatés ;
- 12** foyers de vie ;
- 14** foyers d'accueil médicalisé ;

- 13** centres de jour ;
- 2** unités d'adaptation au travail ;
- 10** sections d'accompagnement spécialisées.

### Service d'aide à domicile :

Le Département autorise et suit **149** services d'aide à domicile qui interviennent auprès des personnes âgées et en situation de handicap, répartis comme suit :

- **32** publics,
- **31** associatifs,
- **86** privés à but lucratif.

## Poursuite du déploiement territorial de la Maison départementale de l'autonomie



Inauguration de la Maison des Alpes-Maritimes de Grasse - février 2024

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023 la Maison départementale de l'autonomie (MDA) regroupe les services de l'autonomie du Conseil départemental et les services de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

La MDA est un guichet unique qui a pour mission d'accompagner les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans toutes les démarches liées à la perte d'autonomie et au handicap. La déclinaison territoriale de la MDA permet de mailler et d'animer les territoires et d'offrir une réponse de proximité adaptée à chaque personne tant sur la zone littorale que dans le moyen et le haut pays.

En complément de l'accueil central et des 7 antennes présentes sur le territoire, l'année 2024 a vu la création d'une antenne supplémentaire à Grasse, le 26 janvier.

Toujours dans l'objectif d'amplifier la politique de réponse de proximité de la MDA, l'assemblée départementale du 4 octobre 2024, a approuvé le lancement d'un appel à candidatures pour labelliser des relais MDA auprès des services existants d'accueil du public tels que des structures labellisées France Services, des centres communaux d'action sociale (CCAS), des EHPAD porteurs de centres de ressources territoriaux (CRT) et également des établissements publics ou associatifs (personnes âgées-personnes en situation de handicap) recevant du public et autorisés par le Département et/ou l'ARS.

La formation des professionnels et la création d'outils socles, pilotées par la MDA, permettront de garantir l'harmonisation de l'information et l'orientation de premier niveau sur l'ensemble du territoire.

# Création et lancement du site internet unique de la MDA



À la suite de la création de la MDA et conformément au schéma départemental de l'autonomie 2022-2026, un site internet unique MDA06.fr regroupant les informations issues du site internet du Conseil départemental et de celui de la MDPH a été créé.

Une refonte totale a été effectuée afin d'apporter une expérience fluide, intuitive et ergonomique aux utilisateurs tout en apportant un contenu à jour et de qualité dans une organisation claire et simplifiée.

## La préfiguration du service public départemental de l'autonomie

**Le Service public départemental de l'autonomie (SPDA)** est un nouveau service mis en place pour mieux accompagner les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs proches. Il a été créé par une loi d'avril 2024 et est déployé dans toute la France depuis 2025.

Il vise à garantir un accompagnement fluide et coordonné des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, en s'appuyant sur une coopération renforcée entre les acteurs institutionnels et professionnels à l'échelle départementale.

Le Département des Alpes-Maritimes a été retenu pour tester ce nouveau service dès 2024. Plusieurs actions ont été lancées avec les partenaires locaux, (ARS, DDETS, CAF, CPAM, MSA, Education nationale) comme :

- La création d'un comité d'usagers pour recueillir les avis et besoins des personnes concernées ;
  - L'organisation de permanences dans les antennes de la Maison départementale de l'autonomie (MDA) ;
  - Une meilleure visibilité des aides sur le site internet de la MDA.
- Le comité d'usagers jouera un rôle important : il permettra aux personnes concernées de participer aux décisions et d'exprimer leurs besoins pour améliorer les services proposés.

# Le déploiement du réseau des ambassadeurs

Dans un contexte de crise de l'attractivité des métiers de l'autonomie et de besoins de plus en plus denses, le Département a créé en 2021 le Centre départemental des métiers de l'autonomie (CDMA). Ce centre s'appuie sur un réseau d'ambassadeurs afin de promouvoir et de communiquer sur les métiers du grand âge et du handicap.

À ce jour, le réseau est composé de 44 ambassadeurs réunissant notamment des professionnels des établissements et services médico-sociaux (bénévoles, intervenants, administratifs et dirigeants), des usagers et des aidants dont les missions principales sont :

**1**

## valoriser et reconnaître

le travail des professionnels des métiers de l'autonomie

**2**

## lever

les freins liés à la méconnaissance et aux idées reçues sur les métiers de l'autonomie

Les demandeurs d'emploi, les travailleurs actifs et les jeunes collégiens et lycéens sont le public cible.

En 2024, deux présentations du réseau des ambassadeurs ont été effectuées auprès d'élèves des classes de 3<sup>e</sup> des collèges Ludovic Bréa à Saint-Martin-du-Var et Les Vallergues à Cannes. Ces échanges, riches en témoignages et en découvertes, sont essentiels pour promouvoir ces métiers indispensables au bien-être de nos aînés et des personnes en situation de handicap.





Inauguration de la Quinzaine des seniors - octobre 2024

# **La quinzaine des seniors et des aidants du 30 septembre au 11 octobre 2024**

Lors de l'édition 2024, près de 8 000 Maralpins ont participé aux animations gratuites dédiées aux seniors et aux aidants sur tout le territoire, ce qui révèle un impact significatif et encourage à poursuivre ce format.



La programmation de cette première quinzaine des seniors et des aidants s'est structurée autour de 4 séquences.

La « Quinzaine des seniors et des aidants » a débuté le 30 septembre dans le cadre prestigieux du Palais de la Méditerranée à Nice. Trente stands ont proposé des informations sur le bien-vieillir, l'accès au droit, mais également des conseils en matière de prévention. Organisées autour d'échanges avec des professionnels, des animations ainsi que deux représentations de la pièce de théâtre « Avant, j'étais vieux », ces nombreuses propositions traduisent l'engagement sans faille du Département, à travers sa MDA, en faveur des aînés et de leurs aidants.

Dans la perspective d'entretenir un lien de proximité avec nos usagers, deux journées ont également été dédiées aux personnes âgées et à leurs aidants à Cannes et à Grasse avec la représentation de la pièce de théâtre « Avant, j'étais vieux ».

Le Département a organisé le 4 octobre 2024 à la salle Laure Ecard à Nice sa première journée des aidants d'enfants ou d'adultes en situation de handicap ou de personnes âgées dépendantes. Une journée conviviale leur a ainsi été dédiée avec la représentation de la pièce de théâtre « Danser sous la pluie » créée à l'initiative du Département. Un moment fort en émotions qui met en lumière le quotidien des aidants. Ce spectacle a été suivi d'une table-ronde avec des experts et de riches échanges avec les aidants.

La soirée de clôture de la « Quinzaine des seniors et des aidants » le 11 octobre 2024 au Palais Nikaïa à Nice a fait salle comble pour accueillir et écouter deux des plus belles voix de la scène francophone : Natasha ST-PIER et Vincent NICLO. Le Département se mobilise en effet toute l'année, notamment à travers le programme « Seniors en action », pour le bien-vieillir et pour offrir à ses seniors des moments de partage et de convivialité.

# L'insertion

**130,38 M€**

Coût total  
de la politique

Fin décembre 2024, le  
nombre d'allocataires  
s'établissait à

**16 761**  
foyers bénéficiaires du  
RSA

**4,21 M€**

d'économie par rapport  
à 2023.

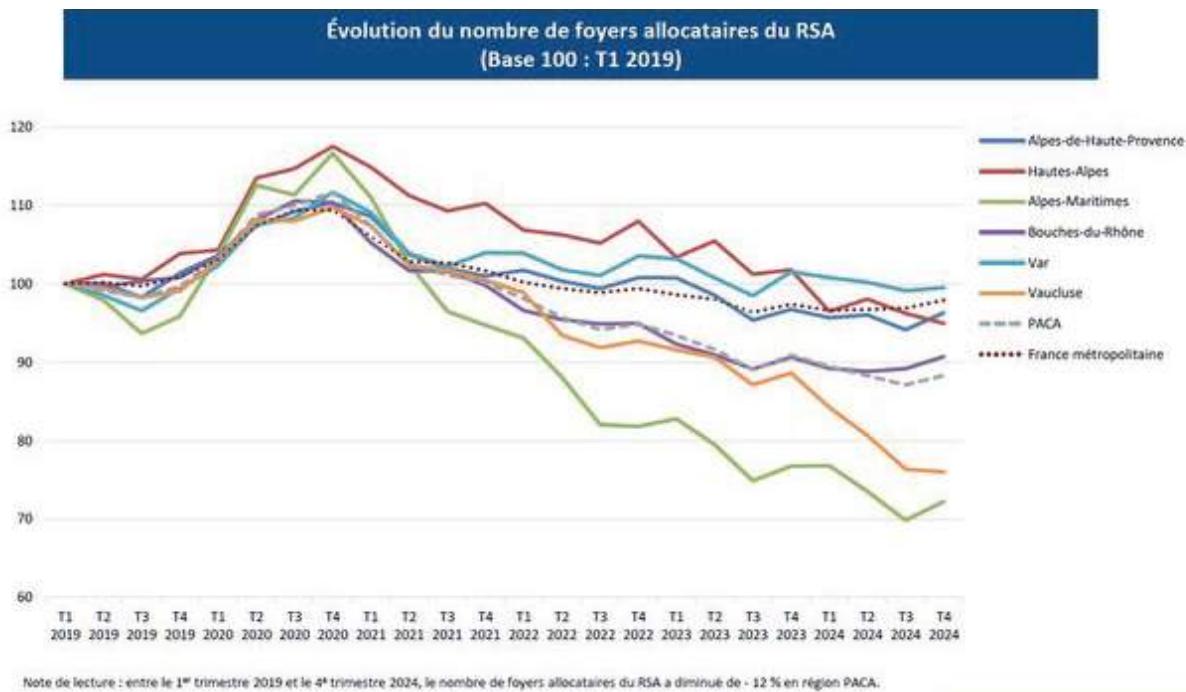


Les débats de l'insertion - Mai 2024

## La politique « dispositif RSA » :

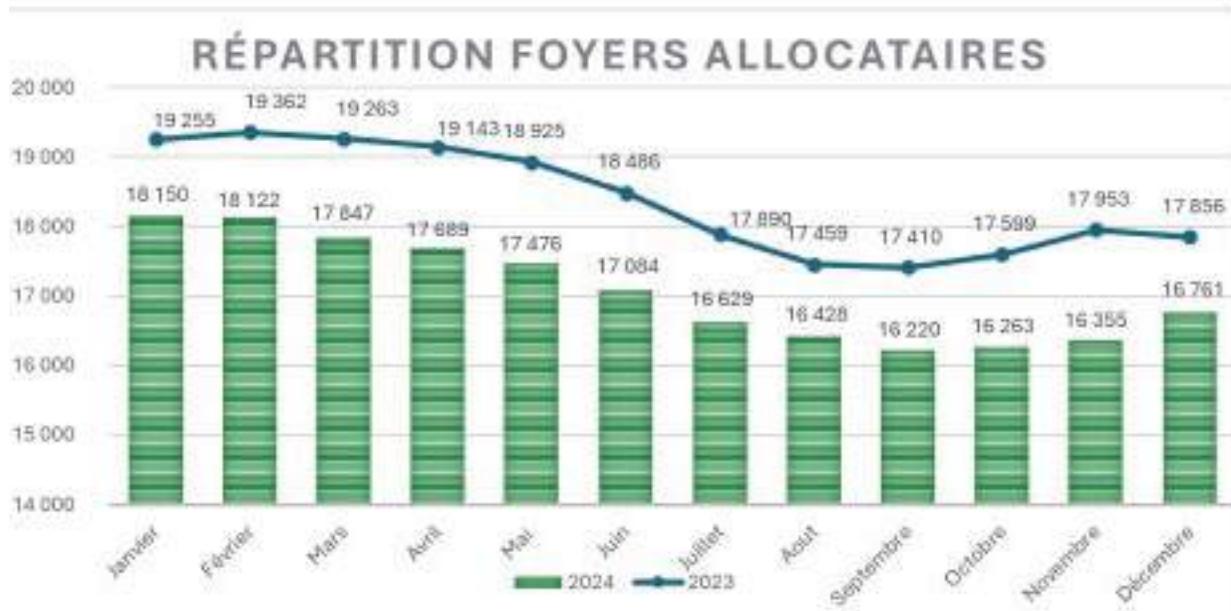
Depuis 2014, le Plan départemental insertion (PDI) des Alpes-Maritimes a façonné une stratégie efficace, favorisant une dynamique de parcours RSA orientée vers « l'emploi d'abord ». Réalisant que les difficultés sociales et matérielles étaient en grande partie liées à l'absence d'emploi, point de départ d'une insertion réussie et non une ultime étape, le Département a fondé un système lui permettant d'afficher

une baisse régulière du nombre d'allocataires, comme en témoigne le graphique ci-dessous, réalisé par le Dispositif régional d'observation sociale (DROS) PACA :



Fin décembre 2024, le nombre d'allocataires s'établissait à 16 761 foyers bénéficiaires du RSA, soit une baisse de 7 % depuis décembre 2023, et ce, alors même que le nombre de chômeurs en catégorie A a stagné sur la même période. Cette baisse vient confirmer le choix stratégique opéré par le Département de consacrer 18 % du budget RSA à l'insertion, et ainsi de lutter plus efficacement contre la pauvreté. L'investissement dans un PDI et l'attention portée au juste droit, permettent de neutraliser en partie les effets exogènes de décrets pris par le Conseil d'Etat, tels que la revalorisation annuelle du RSA, qui a permis pour l'année 2024 une baisse nette de la dépense d'allocations, passée de 115 M€ en 2023 à 110,79 M€ en 2024.

Le maintien des crédits consacrés à l'insertion des allocataires du RSA entre 2023 et 2024 a permis de maintenir des actions d'accompagnement performantes, et ainsi de garantir une sortie durable du dispositif pour les allocataires du RSA.



## **Une gestion rigoureuse du versement de l'allocation**

---

L'année 2024 est également marquée par la poursuite des activités contribuant à la réalisation des objectifs de la lutte contre la fraude (360 dossiers sanctionnés en commission pour 3 462 299,85 € d'indus générés et 391 270 € d'amendes prononcées).

## **La recherche d'efficience par la création d'une nouvelle action d'insertion à destination des plus défavorisés**

---

L'arrêt du financement des actions d'insertion menées par le CCAS de Nice et le PLIE MNCA a permis de transférer les financements consacrés à la mise en place d'une nouvelle action d'insertion. En effet, il est apparu nécessaire de consacrer des ressources à l'accompagnement des bénéficiaires en situation de fragilité psychique. Deux objectifs pour cette action : l'accompagnement à la constitution d'un dossier AAH ou le retour à l'emploi, parallèlement à des actions de soins. Plus de 700 bénéficiaires ont été accompagnés en 2024. L'objectif est de permettre une sortie du RSA à plus de 40 % de ce public.

---



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

06



Bénéficiaires du RSA

Le Département  
**VOUS**  
AVANT  
TOUT!  
aide à retrouver  
un emploi.

[www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)

 #AlpesMaritimes



DEPARTEMENT06

UN SERVICE POUR

**VOUS**

AVANT  
TOUT!

PAR LE DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

## La santé

La santé s'inscrit aujourd'hui dans toutes les politiques de notre collectivité. Elle contribue à renforcer l'efficience de nos actions et assure le maintien d'un accès à tous à des soins de qualité.

Le Département participe à la mise en œuvre des plans nationaux, régionaux et départementaux et renforce sa mission de conseil technique sur toutes les questions de santé.

**3,4 M€**

**Coût total  
de la politique**

### Le plan « Santé dans toutes les politiques »

Le Département poursuit sa volonté d'intégrer la dimension santé dans l'ensemble de ses politiques publiques via le Plan Départemental « Santé dans toutes les politiques 2023-2028 ».

Dans ce cadre, le Département organise un cycle de rencontres culturelles dans les médiathèques intitulé « Des mots sur des maux ». Ce projet innovant a pour objectif d'informer et de sensibiliser le grand public sur des thématiques de soin et de santé à travers des échanges enrichissants autour d'un livre, d'une sélection d'ouvrages, d'une projection ou d'une pièce de théâtre. D'autres projets innovants ont été déployés de manière transversale (ex : actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air intérieur des collèges, lutte contre les perturbateurs endocriniens au sein des crèches et des Maisons des 1 000 premiers jours...).



# Actions de prévention et de promotion en santé publique

Sur l'année scolaire 2023-2024, le Département s'est vu déléguer l'organisation de la campagne vaccinale contre les infections à papillomavirus humains dans les 29 collèges du territoire, désignés par l'ARS, et l'accompagnement des centres communaux de vaccination d'Antibes, Cannes, Grasse et Menton sur le plan logistique (paiement et livraison des vaccins) et organisationnel.

Pour cette année scolaire, l'équipe mobile de la Direction de la santé du Département, composée des agents du CeGIDD 06 et du CDS, a vacciné 637 collégiens lors de la première session de vaccination de l'année, et 557 lors de la seconde.

Concernant la campagne de vaccination 2024-2025, les équipes du CD06 ont débuté les séances le 5 novembre 2024. 409 élèves ont été vaccinés (394 pour une 1<sup>re</sup> dose et 15 pour une 2<sup>e</sup> dose). Les infirmiers de l'Institut Mozart se sont joints à l'équipe d'infirmières du CeGIDD et du Centre de Santé de Puget-Théniers pour vacciner en classe de 5<sup>e</sup>.



## La lutte contre la désertification médicale et l'accès aux soins

Dans le cadre du Plan santé 2023-2028 et du Plan départemental de lutte contre la désertification médicale adopté le 23 mai 2022, la collectivité a déployé plusieurs actions adaptées aux besoins des territoires :

### Centre de santé Départemental de Puget-Théniers

En 2024, le centre de santé départemental a poursuivi le déploiement de son offre de soins, avec des consultations de médecine générale, consultations en gynécologie, soins infirmiers, prévention des cancers, accompagnement psychologique (Institut Mozart et CeGIDD hors les murs). Un partenariat avec la Fondation de Nice, depuis le 14 février 2024, a permis la mise en place d'une microstructure en addictologie.

Depuis le 9 janvier 2024, le bus santé connecté propose des téléconsultations sur l'ensemble du territoire de la CCAA (8 communes ciblées sur Daluis, Entraunes, Rigaud, Malaussène, Toudon, Ascros, La Penne et Aiglun).

Par le déploiement de cette antenne mobile, qui se veut adaptable dans une démarche « d'aller vers » les publics les plus isolés, le Département a souhaité réduire les inégalités d'accès à l'offre de soins.

### Guichet Réseau Santé 06

En facilitant l'installation des professionnels de santé, en optimisant leurs conditions d'exercice et en coordonnant l'ensemble des acteurs, le Département est désormais porteur d'une structure unique d'accompagnement, le Guichet Réseau Santé 06, et renforce ainsi sa politique d'attractivité dans les zones médicalement sous dotées avec :

- la création du « Guichet Réseau Santé 06 » et la signature de la convention tripartite CD06, CPAM et ARS le 26 mars 2024 ;
- le lancement du guichet le 2 septembre 2024 après un travail de recensement, de cartographie et la création d'un numéro vert unique.



## Appels à projets santé (AAP) : mission innovation et recherche

Le Département a lancé son 16<sup>e</sup> appel à projets « Soutien aux équipes médicales et scientifiques du département pour des innovations techniques dans le domaine de la santé ». Cancer, maladies neurodégénératives et du handicap, e-santé et intelligence artificielle, la prévention-sensibilisation en santé publique... tels sont les domaines concernés par cet appel à projets santé qui vise à soutenir les initiatives prometteuses afin de doter le territoire d'équipements et de technologies de pointe.



Remise des prix du 15<sup>e</sup> AAP - Mai 2024

# Chiffres clés :

## Centre de santé de Puget-Théniers

**10 870**  
consultations et actes en  
2024

Patientèle  
**80%**  
de Maralpins et  
**20%**  
autres départements,  
provenant principalement  
des Alpes-de-Haute-  
Provence

Plus de  
**1 600**  
patients suivis dont  
**1 049**  
ont choisi le centre de  
santé comme « médecin  
traitant ».

## CeGIDD

**15 463**  
consultations médicales

**4 319**  
dépistages d'infections  
sexuellement  
transmissibles

**5 590**  
usagers accueillis en  
2024

## Institut MOZart

**10 722**  
rendez-vous  
pluridisciplinaires

## L'action sociale en territoire, c'est :

**132**  
points d'accueil en  
proximité sur  
**4**  
territoires d'action  
sociale

**10**  
antennes de la Maison  
départementale de  
l'autonomie

**258 000**  
sollicitations physiques  
et téléphoniques

**16**  
Maisons des solidarités  
départementales

**600**  
agents au service des  
Maralpins en difficulté  
sociale

## La prise en charge des adultes en situation de vulnérabilité :

**2 942**  
victimes,  
principalement de  
violences conjugales,  
entendues par les  
travailleurs sociaux  
déployés au sein des  
forces de l'ordre

**170**  
mesures en cours  
d'accompagnement  
social personnalisé

**727**  
situations signalées  
ayant fait l'objet d'une  
évaluation ou d'une  
enquête sociale

Plus de  
**7 000**  
actions autour de l'aide  
au maintien dans le  
logement (lutte contre  
les impayés de loyers,  
expulsion locative, mise  
à l'abri...)

## Des actions dans le cadre de l'enfance en danger :

**1 500**

familles bénéficiaires d'aides financières au titre de la protection de l'enfance

**3 000**

mesures éducatives à domicile

**3 500**

évaluations de la maltraitance des mineurs

**1 600**

enfants protégés et confiés au Département

## Des évaluations réalisées dans le cadre de l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap en perte d'autonomie :

**11 710**

évaluations APA  
(allocation personnalisée d'autonomie)

**785**

évaluations PCH  
(prestation de compensation du handicap)

## Finalisation du déploiement des antennes de la Maison de l'autonomie (MDA)

Afin de poursuivre l'amélioration de l'accueil en proximité des Maralpins en perte d'autonomie (seniors ou en situation de handicap) et de leurs aidants, une nouvelle antenne de la MDA a été ouverte à Grasse, portant ainsi à 9 le nombre d'antennes de la MDA dans le département.

### Modernisation de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA)

Un nouveau système informatique, Parcours solidarité RSA, facilitant et améliorant le suivi des bénéficiaires du RSA, a été déployé dans les territoires :

- **plus de 240 agents** formés à cet outil ;
- **plus de 1 600 bénéficiaires** du RSA accompagnés par un référent social en MSD.



### Lancement de l'élaboration d'un projet de direction pour réaffirmer la territorialisation

La territorialisation de l'action sociale, débuté en 2013, a pour ambition de rapprocher la mise en œuvre des politiques publiques des territoires, à savoir rapprocher les décisions des usagers pour améliorer le service rendu. La direction des territoires et de l'action sociale (DTAS) souhaite rendre plus lisible son organisation et son action en interne et en externe et améliorer son fonctionnement. Il s'agit, en particulier, de :

- **structurer** une organisation dans une logique de lisibilité départementale et d'harmonisation territoriale ;
- **travailler** en coopération avec les autres directions de la direction générale adjointe pour le développement des solidarités humaines (DGADSH) à la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques qu'elles ont définies ;
- **valoriser et reconnaître** les missions accomplies par plus de 600 agents.

Ce projet s'est construit avec une méthodologie fortement participative aboutissant à deux axes de travail déclinés en chantiers.



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

06



## PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP

You souhaitez trouver les réponses adaptées  
à vos besoins et mettre en place  
votre plan d'aide personnalisé ?



**CONTACTEZ**

# LA MAISON DE L'AUTONOMIE

**Un guichet unique  
et un numéro gratuit**

**0 805 56 60 06**

Service & appel  
gratuits

De 8h à 20h, du lundi au samedi.



[mda06.fr](http://mda06.fr)

X @AlpesMaritimes Instagram @departement06

f @Département des Alpes-Maritimes

UNE ACTION RÉALISÉE POUR

**VOUS**  
AVANT  
TOUS

PAR LE DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

# Seniors en action

## Une offre de loisirs et de divertissement unique

Améliorer la qualité de vie des seniors est une priorité du Département qui déploie de nombreuses actions pour veiller à leur bien-être et faciliter leur autonomie.

Poursuivant sa politique du bien vieillir et de prévention à destination des seniors, le Département a mis en place depuis 2012 le programme « Seniors en action », destiné aux Maralpins de plus de 55 ans.

Tout au long de l'année, des activités culturelles et de loisirs, des ateliers, des concours, des festivals et des spectacles leur sont proposés gratuitement ou à tarifs préférentiels pour garantir l'accès au plus grand nombre et développer le lien social.

**31 000**  
seniors inscrits

**77 000**  
places d'activité



# Les actions éducatives, sportives et culturelles



En 2024, le Département a poursuivi son engagement pour offrir un service public de qualité, au travers de politiques publiques volontaristes et innovantes, en plaçant les jeunes, le sport, l'éducation et la culture au cœur de ses priorités. Cette dynamique s'est traduite par des actions concrètes et marquantes. Le passage de la flamme olympique dans sept communes emblématiques des Alpes-Maritimes a été un moment fort, porteur de valeurs de rassemblement et de fierté collective. Par ailleurs, l'expérimentation des tenues uniques dans cinq collèges a permis de favoriser l'égalité et le respect entre élèves.

Trois grands projets pédagogiques ont également vu le jour, autour du devoir de mémoire, de la Méditerranée et du sport. Parallèlement, le Département a poursuivi la modernisation des collèges et des écoles de pleine nature, en intégrant des solutions numériques et en veillant à un respect exemplaire de l'environnement.

Le cadre de vie des collégiens s'améliore ; des travaux de rénovation énergétique ont été réalisés, avec une attention particulière portée à l'isolation, à l'éclairage LED, aux chaufferies et aux équipements collectifs. Un plan ambitieux de solarisation a été lancé, avec l'installation de panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité en autoconsommation. Le verdissement des cours de récréation s'est également intensifié.

# L'éducation et l'enseignement supérieur

Le Département a maintenu en 2024 sa politique d'amélioration du cadre de vie des collégiens à travers plusieurs projets ambitieux :

- réhabilitation dans plusieurs collèges de salles de cours et plus particulièrement de salles de sciences dans 7 collèges ;
- travaux dans les cours de récréation de 13 collèges pour lutter contre les îlots de chaleur par des aménagements d'espaces végétalisés favorables à la santé et au lien social, et des revêtements drainants clairs, respectueux de la démarche environnementale, et création d'un préau au collège de la Sine ;
- mise en place d'un plan d'économie d'eau : 1 collège a pu bénéficier d'une réhabilitation totale de sa laverie avec la mise en place de matériels de lavage plus économies en eau ;
- poursuite du plan pluriannuel de rénovation énergétique, avec notamment des travaux d'isolation thermique renforcée concomitamment à la réfection des étanchéités en toitures-terrasses dans 6 collèges ;
- travaux d'accessibilité aux espaces communs dans le cadre des mises en conformité handicap réalisées en application de l'Agenda d'accessibilité programmée (AdAP) ;
- remplacement du système de traitement d'air du collège des Baous.





Combles collège Blanqui



Préau collège la Sine



Inauguration du Préau collège la Sine



LED Gymnase Bertone

## Enseignement supérieur, Recherche et Vie étudiante

En 2024, le Département a poursuivi sa politique en faveur des actions qu'il a jugées prioritaires relevant de l'enseignement supérieur-recherche-vie étudiante, dans le cadre de la loi NOTRe (adoption en juin 2024 d'une nouvelle convention territoriale d'exercice concertée avec la Région, renouvelant celle de 2018) et du contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027. Dans le cadre de ce CPER, le Département s'est engagé à financer 7,376 M€ pour 11 opérations et 6 maîtres d'ouvrages. 6 aides ont déjà été accordées pour 1,409 M€ et 5 dossiers doivent encore être déposés.

Le Département, chef de file de la solidarité territoriale, a renforcé son engagement en faveur des communes rurales en soutenant la création d'une formation diplômante dédiée aux secrétaires généraux de mairie.

Portée par l'Université Côte d'Azur et en partenariat avec la DDFIP 06 et le SICTIAM, cette formation vise à répondre aux défis spécifiques des territoires ruraux, notamment le renouvellement des effectifs face aux nombreux départs à la retraite. D'une durée de trois mois (131 heures), cette session, organisée en octobre 2024, a bénéficié d'un financement départemental de 36 981 € pour 15 participants et permet aux secrétaires de mairie de renforcer leurs compétences et d'accompagner plus efficacement les évolutions des missions communales.

## Éducation **SMART Deal : multimédia et Campus connecté**



En 2024, plus d'un million de connexions mensuelles aux Environnement Numérique de Travail (ENT) ont été enregistrées, facilitant les échanges entre élèves, parents et personnels. La plateforme Pearltrees Education a permis aux enseignants de créer et partager du contenu pédagogique avec leurs élèves, tandis que le « cartable numérique » a été déployé dans 7 collèges, publics et privés, avec des classes mobiles équipées de tablettes dans les autres établissements. 140 nouveaux ENI ont été installés, portant le total à 1 040, soit environ un tiers des salles de classe. Le 6<sup>e</sup> « Défi orthographique » a mobilisé 11 collèges et 289 tablettes ont rendu l'apprentissage plus ludique.

Le campus connecté de Puget-Théniers, tiers-lieu innovant de 230 m<sup>2</sup> pour la formation initiale ou continue ou encore le coworking, pour les étudiants ou actifs en reconversion, a accueilli tout au long de l'année des formations courtes pour la population locale, un cycle de conférences mensuel ainsi que des expérimentations universitaires.

## Une alimentation de qualité au service des collégiens

La qualité de l'alimentation servie dans les cantines scolaires repose sur un engagement fort du Département : les cuisiniers bénéficient d'un plan de formation complet, tant sur les techniques culinaires que sur la constitution de menus équilibrés relus et ajustés par une diététicienne et de réunions annuelles d'échanges de pratiques. Les élèves sont également au cœur de cette dynamique : ateliers culinaires animés par les techniciens en restauration, actions de sensibilisation autour de la loi EGALIM et du bien manger, visites d'exploitations agricoles locales, afin de mieux comprendre l'origine des produits qu'ils consomment.

Au quotidien, la restauration scolaire garantit un haut niveau de qualité : 50 % des produits sont labellisés, dont 25 % issus de l'agriculture biologique. Les élèves bénéficient d'un double choix du plat principal. Chaque établissement fonctionne en cuisine autonome, avec sa propre équipe.

**50 %**  
des produits  
sont labellisés

**25 %**  
issus de l'agriculture  
biologique

## Les sports et la jeunesse

L'objectif poursuivi est de maintenir un niveau de qualité de service d'excellence à destination des usagers, tant en termes de ressources humaines que d'accompagnement des partenaires. Au-delà de ses compétences régaliennes, la collectivité départementale a continué à impulser des politiques volontaristes dynamiques et innovantes dans les sphères éducatives, sportives et de la jeunesse.

L'année 2024 s'est ainsi inscrite dans une dynamique tant sportive, avec l'organisation du passage de la flamme olympique dans sept communes emblématiques du territoire maralpin, que citoyenne, avec la mise en place effective de l'expérimentation autour des tenues uniques dans cinq collèges.

Sans précédent, le Département a également mis en œuvre trois plans d'envergure pédagogique autour du devoir de mémoire, de la Méditerranée et des activités sportives, tout en continuant à moderniser son patrimoine foncier et ses infrastructures numériques afin que l'accueil reste toujours optimal tant dans les collèges que dans les écoles départementales de pleine nature dans un respect environnemental vertueux.

**16,5 M€**  
**Coût total de la politique**

# JO PARIS 2024 : passage de la flamme olympique et paralympique dans les Alpes-Maritimes

Le Département des Alpes-Maritimes a eu l'honneur d'être sélectionné pour accueillir le passage de la flamme olympique sur son territoire. Il a également créé le Team 06 Paris 2024, afin de soutenir les 42 athlètes du département qui pouvaient potentiellement être sélectionnés aux Jeux olympiques et paralympiques.

La flamme olympique  
Paris 2024 a traversé  
**7**  
communes du  
département des Alpes-  
Maritimes le 18 juin 2024

## Passage de la flamme olympique le 18 juin 2024

La flamme olympique Paris 2024 a traversé 7 communes du département des Alpes-Maritimes le 18 juin 2024 de Villefranche-sur-Mer à Nice en passant par Grasse, Cannes, Valberg, Antibes Juan-les-Pins, et la Colmiane. Elle a été portée par des sportifs de haut niveau, tels que Alice Modolo, Loïc Pietri, Julia Pereire De Soussa, Alexandre Farrugia, Sébastien Camus, Stéphane Diagana, Alain Bernard et des personnalités, tel que le chef étoilé Jacques Chibois, qui ont mis en lumière le territoire et certaines activités qui y sont pratiquées.

2 000 collégiens (16 collèges), 100 élèves Orchestre au collège du Conservatoire des Alpes-Maritimes, 250 enfants des 4 écoles départementales de la mer et de la montagne et 500 élèves d'écoles primaires de la Communauté de communes Alpes d'Azur, présents à Valberg à l'occasion de la journée olympique organisée par le Comité départemental olympique et sportif (CDOS), ont eu la chance de

participer et d'animer le parcours de la flamme.

Le 18 juin, les enfants en séjour dans les écoles départementales ont profité pleinement du passage de la flamme olympique :

- les 48 enfants à l'école de la mer ont bénéficié du spectacle orchestré de l'émergence de la flamme olympique du fond de la Méditerranée à Villefranche-sur-Mer, ainsi que des activités sportives proposées toute la journée sur le port de la Darse ;
- les 120 enfants à Valberg ont participé à une grande journée olympique organisée par la Communauté de communes des Alpes d'Azur (CCAA) ;
- les enfants à l'école de la Colmiane ont vu la flamme briller dans la cour de l'école à la suite d'une descente en luge d'été.

## Passage de la flamme paralympique le 25 août 2024

La flamme paralympique des JO Paris 2024 est passée le 25 août 2024 au cœur de la ville d'Antibes. Un village d'animations a été mis en place sur l'esplanade du pré des pêcheurs.

Raphael Dutay, Champion du Monde et d'Europe en sport adapté, en natation, licencié à l'Olympic Nice natation (ONN) et Sébastien Filippini, Président fondateur de l'Association niçoise d'initiatives culturelles et sportives (ANICES), joueur de torball, ont porté la flamme.



Alice Modolo remontant la flamme Olympique des profondeurs de la rade de Villefranche-sur-Mer - 18 juin 2024



Allumage chaudron Nice S. DIAGANA



Passage Flamme à Antibes A. BERNARD



Descente luge été Valberg J. PEIREIRA DE SOUZA

## Les colos thématiques dans les écoles départementales

Les séjours de colonie à thèmes dans les écoles de montagne visent à développer et à diversifier l'offre de séjours durant les vacances d'été. Ils sont au nombre de 3 :

### ■ **Orchestre ta colo du 8 au 12 juillet 2024 à Auron et du 15 au 19 juillet à Valberg.**

En partenariat avec le Conservatoire de musique, cette colonie « Orchestre ta colonie » a été conduite avec l'objectif de proposer une ouverture culturelle au jeune public. Accessible à tous, ce projet a permis, une nouvelle fois de sensibiliser et d'initier à l'éducation musicale des enfants débutants mais aussi de développer les compétences de ceux ayant une pratique régulière d'un instrument. Des activités musicales autour de la percussion, de la voix, de la découverte ont été organisées. Les semaines de stage de musique se sont clôturées par un spectacle.

### ■ **Astro ta colo du 29 juillet au 2 août à Valberg.**

En plein cœur de la réserve internationale de ciel étoilé, il était une évidence de développer une thématique sur l'astronomie. Les enfants ont donc participé à des séances d'observations nocturnes du ciel, à des ateliers manuels sur le thème des constellations, à des séances de planétarium et autres en relation avec la thématique. Une belle sensibilisation à la connaissance du monde de la nuit. Ce projet est en corrélation avec le festival astronomie qui se déroule également à la station de Valberg.

### ■ **Olympic ta colo (du 8 au 19 juillet et du 22 juillet au 2 août) à La Colmiane, mais aussi un séjour à Valberg et un autre à Auron.**

Une année 2024 marquée par le passage de la flamme olympique dans notre département qui a conduit à développer une thématique sportive. Les séjours ont été axés sur les bienfaits de la pratique d'une activité sportive ainsi que sur la découverte et l'initiation à de nouveaux sports pratiqués en montagne. Mais également sur les valeurs du sport, telles que le dépassement de soi, l'entraide, le travail d'équipe, le respect des différences.

## L'expérimentation du port de la tenue scolaire

Le Département a souhaité encourager et accompagner l'annonce du ministre de l'Éducation nationale du 4 septembre 2023 en s'engageant dans l'expérimentation d'une tenue vestimentaire unique pour les collégiens des 5 collèges volontaires suivants, dont le dispositif prévu pour deux ans, a démarré à compter de l'année scolaire 2024/2025 :

- **collège des Merveilles - Jean-Baptiste RUSCA à Saint-Dalmas-de-Tende**  
(100 élèves à la rentrée 2024) ;
- **collège l'Eau Vive à Breil-sur-Roya**  
(110 élèves à la rentrée 2024) ;
- **collège Jean Franco à Saint-Étienne-de-Tinée**  
(200 élèves à la rentrée 2024) ;
- **collège Les Mimosas à Mandelieu-La Napoule** (650 élèves à la rentrée 2024) ;
- **collège Alphonse Daudet à Nice**  
(650 élèves à la rentrée 2024).

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES | 06

**PARENTS D'ÉLÈVES**

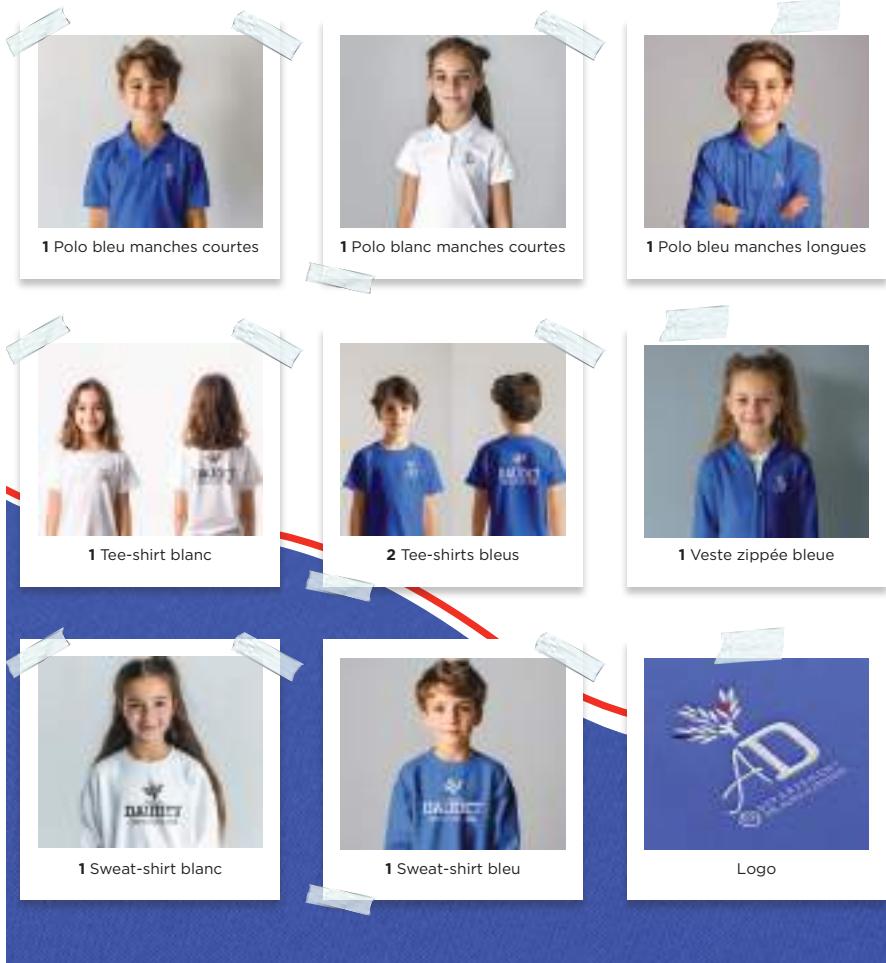
Informations à destination des  
Pour la commande des tenues scolaires des 6<sup>e</sup>  
RENTRÉE 2024-2025

Images non contractuelles, générées par l'intelligence Artificielle.  
Les visuels ont été réalisés pour vous donner un aperçu des logos et des vêtements qui constitueront le kit.

# Kit tenue : 9 pièces fournies par le Conseil départemental et le ministère de l'éducation nationale

Le kit de la tenue scolaire des Alpes-Maritimes est composé de :

## 9 PIÈCES COMPRENANT



**5**  
collèges volontaires

**1 700**  
élèves

**242,44 €**  
Prix unitaire du trousseau

Commission permanente du 7 juin 2024 : convention de co-financement avec l'Académie de Nice pour une prise en charge de l'État de 100 € par élève.

- **Aide de l'État : 50 % du coût du trousseau** dans la limite de 100 € TTC par élève
- **50 % du montant de la subvention maximale** prévisionnelle de 168 200 € TTC, soit 84 100 € conformément à la convention avec le Rectorat signée le 26 juillet 2024.

Les premières évaluations font apparaître une amélioration du climat scolaire, un respect de la tenue d'étude et de travail, un sentiment d'appartenance et de lisibilité, une posture plus propice à l'apprentissage.

# La culture, le patrimoine culturel et les événements culturels

## La culture en chiffres

**23,2 M€**

Coût total  
de la politique

Le Département des Alpes-Maritimes premier investisseur culturel du territoire.

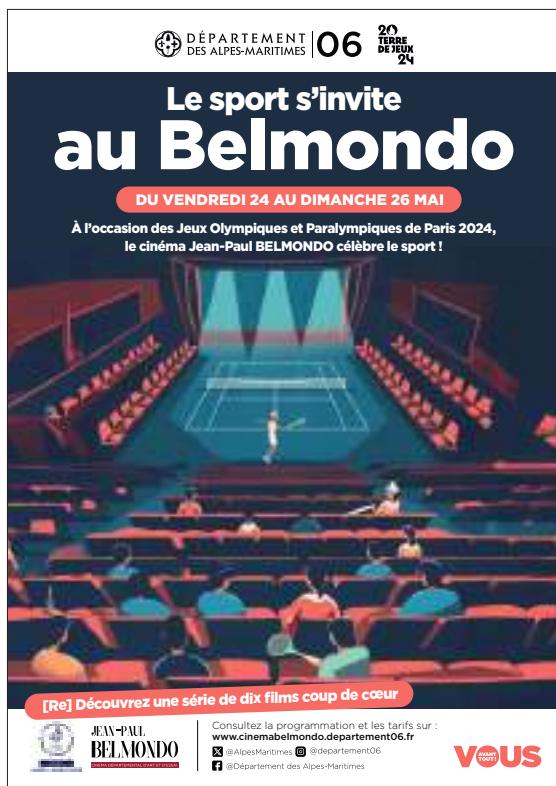




## Cinéma Jean-Paul Belmondo

### *Le sport s'invite au cinéma Jean-Paul Belmondo*

À l'occasion de l'année olympique, le cinéma Jean-Paul Belmondo a mis à l'honneur l'esprit sportif à travers une programmation dédiée. Des films et documentaires olympiques ont offert aux spectateurs une plongée inspirante dans les coulisses du sport de haut niveau. Des archives rares, diffusées en amont des séances en partenariat avec le CNC, ont permis de redécouvrir les pratiques sportives d'hier. Une belle rencontre entre le 7<sup>e</sup> Art et les valeurs olympiques !



## Tintin, Hergé et Tchang : 85 000 visiteurs conquis

### *Deux expositions-événements à Nice,*

fruit d'un partenariat avec le musée Hergé, ont enchanté le public du 27 janvier au 30 juin 2024. Résultat : plus de 85 000 visiteurs en 5 mois, une fréquentation record !

Au musée départemental des arts asiatiques, l'exposition Tintin et Tchang a mis en lumière la rencontre décisive entre Hergé et son ami chinois, source du célèbre Lotus bleu. À l'espace culturel départemental Lympia, « Hergé et l'Art » a révélé l'artiste derrière le dessinateur, entre bande dessinée, peinture et art contemporain.



## Partir en Livre

### *Le sport dans les médiathèques*

À l'occasion de l'année olympique et des 10 ans du festival Partir en Livre, la médiathèque départementale a déployé une programmation estivale autour du thème « Sports et jeux », pour promouvoir la lecture auprès des 0-18 ans. Du 19 juin au 21 juillet 2024, plus de dix médiathèques ont accueilli spectacles, ateliers et rencontres sur tout le territoire. L'autrice Anaïs Sautier a partagé sa trilogie Bande de Boucans dans plusieurs communes, tandis que la médiathèque de Breil-sur-Roya proposait un spectacle chorégraphique inclusif. D'autres animations originales ont rythmé l'été : arts du cirque à Coursegoules, illustration à Saint-Martin-Vésubie, ou encore lecture-atelier autour d'un album jeunesse à Roquebillière.



## Patrimoine culturel

*Un Département qui prend soin de son histoire*

**En 2024, le Département a engagé plus de 1,6 M€ pour valoriser son patrimoine religieux, civil et fortifié à travers 28 projets majeurs.**

- **Patrimoine religieux :** restaurations de chapelles, d'églises, de mobilier religieux et d'œuvres d'art dans tout le territoire.
- **Patrimoine civil :** du Negresco à la Villa Kérylos, en passant par des jardins remarquables.
- **Patrimoine fortifié :** sécurisation, rénovation et valorisation de forts.

### *La grotte préhistorique du Lazaret : de la préhistoire à l'art numérique*

Avec 25 738 visiteurs accueillis en 2024, dont 1 926 scolaires, le site préhistorique poursuit son ancrage culturel et scientifique.

Du 15 novembre au 31 décembre, le mapping immersif « The Garden » de l'artiste maralpin Jérémie Griffaud, a illuminé les parois du site dans le cadre du festival OVNI.

Parallèlement, le Lazaret a intensifié sa mission pédagogique et son accueil des familles, en élargissant son offre de médiation.

**3,8 M€**  
pour valoriser son  
patrimoine religieux, civil  
et fortifié

**25 738**  
visiteurs accueillis  
en 2024,  
dont

**1 926**  
scolaires

Jardin botanique du Val Rahmeh





## Des événements culturels de grande ampleur

Tout au long de l'année, les Alpes-Maritimes accueillent artistes et festivals pour le plus grand plaisir de ses habitants et des touristes : du classique au jazz, de la littérature aux œuvres de musées, du chant à la danse, du théâtre au cinéma. La programmation abondante et éclectique rythme les soirées de milliers de Maralpins qui accèdent gratuitement à des spectacles de qualité sur l'ensemble du territoire. La volonté du Département de rendre la culture accessible à tous se traduit en 2024 par une politique événementielle ambitieuse proposant plus de 700 spectacles gratuits.

**+ de 1,9 M€**

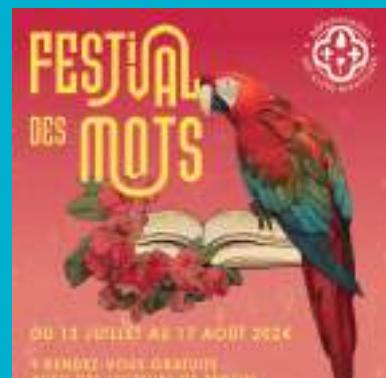
de budget alloué  
aux événements  
culturels en 2024



**+ de 500**  
concerts gratuits

**150** communes

**+ de 200**  
groupes locaux





# Festival C'est pas classique



19 ANS D'HISTOIRE... C'est pas classique, c'est d'abord un esprit ! Depuis 2005, le festival s'évertue à promouvoir la musique classique sous toutes ses formes, pour faire découvrir à tous et pour tous cette musique qui n'a rien d'obsolète, de triste ou de figé ! Le festival le prouve chaque année par une programmation éclectique et ouverte à toutes les musiques.

Cette combinaison de genre fait la marque de ce festival en réunissant le répertoire classique et la musique contemporaine, la tradition et la création.

Une programmation originale à l'éclectisme résolu que les spectateurs petits et grands ont pu découvrir au travers de 25 concerts gratuits !

Entre temps forts et scènes plus intimes, têtes d'affiches internationales et artistes locaux, le festival a tenu ses promesses : éveiller le plus grand nombre aux déclinaisons infinies de la musique classique.

**19<sup>e</sup>**  
édition

**13**  
communes

**+ de**  
**13 000**  
spectateurs



# L'aménagement du territoire

Le Département a poursuivi en 2024 ses activités de préservation, de valorisation, de restauration et d'entretien de la biodiversité, y encourageant la mobilisation citoyenne par la signature du Pacte Nature LUCIA, engageant les signataires à adopter des gestes concrets pour protéger la biodiversité.

Les actions habituelles à destination du public, ou de protection des espaces naturels terrestres ou marins ont également été poursuivies : entretien du PDIPR, des écosystèmes forestiers, pérennisation de sports de nature, renforcement des actions de protection des forêts contre l'incendie, et accompagnement sanitaire.

Le Département a également poursuivi sa politique agricole à travers le soutien aux investissements et à l'installation des agriculteurs, leur accompagnement dans une démarche environnementale, le développement des circuits courts pour une alimentation durable, le soutien aux filières agricoles.

Dans le cadre de la politique de solidarité territoriale, 2024 a conforté la cohérence et la lisibilité de l'action départementale au service d'un développement équilibré du territoire en soutenant des projets d'investissement structurants axés sur des thématiques GREEN Deal et SMART Deal. Le Département a également poursuivi son engagement auprès des 5 EPCI et leurs villes centres à travers les contrats de territoires urbains 2021-2026.

# L'environnement

**11 M€**

**Coût total  
de la politique  
(hors GREEN Deal)**

**16 à 18**

patrouilles de  
surveillance de la forêt  
pendant la période  
estivale (54 jours)

**99**

espaces, sites et  
itinéraires inscrits au  
PDESI

**6 500 km**

d'itinéraires balisés  
inscrits au PDIPR

**9**

postes de guet activés  
du 1er juillet au 18  
septembre 2024

Parc naturel départemental du Massif du Paradou

## Préservation, valorisation et entretien des parcs naturels départementaux (PND)

**19 parcs naturels départementaux, 4 884 hectares d'espaces naturels protégés, 2,8 millions de visiteurs en 2024.**

Les parcs naturels départementaux comptent **520** espèces patrimoniales de faune inventoriées dont 196 classées en préoccupation mineure, 51 classées en quasi menacée, 41 classées en vulnérable, 12 classées en danger d'extinction et 5 classées en danger critique d'extinction ; et **111** espèces patrimoniales de flore inventoriées dont 80 classées en préoccupation mineure, 12 classées en quasi menacée, 8 classées en vulnérable et 1 classée en danger d'extinction.

Par ailleurs, au cours de l'année 2024, les parcs naturels départementaux ont accueilli 280 animations gratuites tous publics soit près de 3 500 participants, 86 animations avec des groupes scolaires soit près de 3 000 élèves. 7 798 personnes ont visité la Maison de la Nature et 900 collégiens ont participé aux Journées nature.

L'année 2024 a permis de finaliser et d'inaugurer

### **l'extension sud du Parc naturel départemental du Massif du Paradou.**

Cette extension, qui permet de relier le parc d'origine au bord de mer, offre désormais 23 hectares de nature accessible au public. Il a fait l'objet de nombreux travaux d'aménagement préalables pour un montant global de 1,2 M€ :

- travaux sylvicoles et de débroussaillement ;
- création d'un parking ;

- création d'un sentier et mise en place de la signalétique ;
- plantations de 700 arbres et arbustes ;
- implantation d'une passerelle piétonne ;
- création d'un portail automatisé pour la gestion des accès ;
- création d'une pergola ;
- création d'un rallye découverte.

# Nouveaux guides Randoxygène

Afin de diversifier l'offre de randonnées, un nouveau guide Randoxygène dédié à la randonnée en itinérance a été publié en début d'été 2024.

Des randonnées de 2 à 5 jours sont ainsi proposées, avec bivouac, hébergement en refuge ou hébergements plus traditionnels, en auberge, hôtel ou gîte.

Le guide Randoxygène Raquette à neige a également été réédité après une réactualisation complète, en partenariat étroit avec l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA).

**Protection de la forêt contre les incendies : 588 réserves d'eau, 185 alertes parvenues à Central vert, pour 109 interventions dont 36 départs de feux avérés.**

Au-delà du programme annuel d'entretien des ouvrages de défense des forêts contre l'incendie, de nombreux travaux ont été réalisés dans le cadre du Fonds Vert afin de renforcer les moyens de lutte contre les incendies sur le moyen et le haut-pays maralpin :

- acquisition et implantation de 15 citerne DFCI enterrées de 30 m<sup>3</sup>, accessibles aux hélicoptères bombardiers d'eau,
- aménagement d'une retenue collinaire de 1 000 m<sup>3</sup>,
- extension du parc de caméras de levée de doute.

Par ailleurs, une expérimentation pour améliorer les temps de détection des départs de feux a été pilotée par Central vert en lien avec des sociétés spécialisées dans le traitement d'images par de l'I.A.

# L'emploi, le tourisme et l'attractivité du territoire

**9,6 M€**

Coût total de la politique

## Clôture du fonds tempête Aline

Doté de 500 000 €, le fonds a été clôturé en octobre 2024. 51 entreprises ont bénéficié de ce dispositif pour un montant de 308 600 € soit 61% de consommation du fonds.

Suivi des remboursements des avances remboursables du Fonds Covid

Le niveau d'encaissement des avances remboursables s'élève à 4 368 342 € sur les années 2023 et 2024.

Partenariat avec les chambres consulaires, Chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur (CCINCA) et Chambre de métiers et de l'artisanat (CMAR) qui permet aux partenaires de s'impliquer financièrement et humainement aux côtés du Département. En 2024, on recense :

- la signature du Small Business Act 06, qui permet une simplification d'accès à la commande publique pour les TPE et PME.
- Les Assises de la transition énergétique à Menton qui a réuni 261 participants. C'est le rendez-vous annuel des acteurs des Alpes-Maritimes engagés dans la transition énergétique du territoire.
- Le Forum de la franchise à l'Allianz Riviera à Nice qui a accueilli 50 enseignes et 700 visiteurs ; il s'agit d'attirer des enseignes qui ne sont pas présentes sur le territoire ou qui souhaitent développer leur présence.
- Le salon Talent in Tech à l'Azur Arena d'Antibes a rassemblé 700 participants. Ce salon est dédié au recrutement et aux formations des métiers en tension de la Tech où se rencontrent des entreprises, organismes de formation, étudiants et candidats.
- La tournée 2024 « Ma boutique mes solutions » était présente le 30 septembre à la Journée du Digital à Antibes, le 3 octobre au Forum du commerce à Saint-Vallier-de-Thiey et le 23 octobre à Valberg.
- Ce concept de démonstrateur de solutions numériques itinérant à destination des restaurateurs et des commerçants des haut et moyen pays permet de les sensibiliser aux outils de transition numérique (e-paiement, cybersécurité, veille stratégique ...).
- La CMAR a poursuivi ses actions en faveur de l'insertion. Après avoir audité 209 chefs d'entreprise, 125 offres d'emploi ont été publiées. 68 allocataires du RSA ont bénéficié d'un diagnostic de retour à l'emploi de la CMAR. 110 mises en relation avec des artisans sont comptabilisées pour 2024 ; 32 allocataires ont retrouvé une activité au cours de l'année.



Parc naturel départemental Estérel-Théoule

## Ingénierie Touristique

Poursuite des actions concrètes de tourisme durable mises en place en faveur de tous les Maralpins et des touristes.

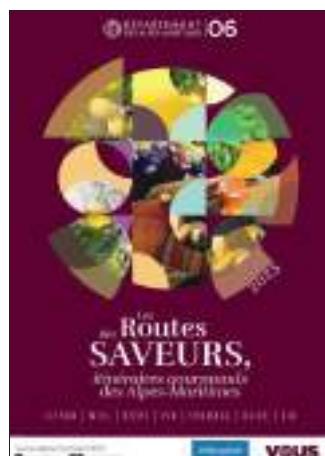
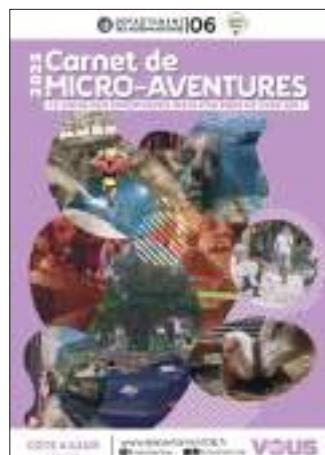
L'année a été marquée par la poursuite de l'engagement en faveur de la structuration et de la valorisation de l'offre touristique du territoire avec une attention particulière portée à la promotion des expériences locales, à la mise en récit des destinations et à l'enrichissement des supports de communication.

### *Développement de supports touristiques thématiques*

La collection de guides à destination du grand public a été étoffée avec la reconduction et l'enrichissement de deux publications phares :

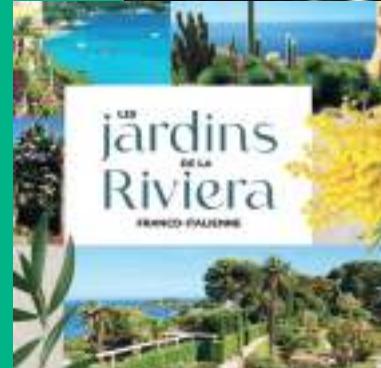
- le Carnet des micro-aventures,
- le Guide des saveurs.

Ces outils visent à inspirer les visiteurs à découvrir le territoire autrement, à travers des expériences immersives, durables et gourmandes qui leur permettent notamment d'aller à la rencontre des producteurs et des artisans sur notre territoire.



## *Valorisation des jardins dans le cadre du programme européen Jardival 2*

- Réalisation d'une campagne de contenus vidéos mettant en lumière la richesse et la diversité des jardins de la Riviera franco-italienne ;
- Création d'un magazine dédié à l'ensemble des jardins du réseau transfrontalier ;
- Édition d'une brochure format 10x21, à destination du grand public, distribuée sur les salons, dans les offices de tourisme et les lieux stratégiques du territoire.



## *Patrimonialisation du Festival des Jardins de la Côte d'Azur*

Un magazine haut de gamme retraçant les quatre éditions du Festival des Jardins de la Côte d'Azur a également été produit. Cet outil, à la fois mémoire et vitrine, valorise la singularité et la notoriété de l'événement à l'échelle nationale et internationale.



## *Organisation d'événements touristiques fédérateurs*

Plusieurs événements ont été organisés pour animer, incarner et rendre visibles nos thématiques touristiques :

- Vélo Bistro : journée de promotion de la mobilité douce et des produits locaux à travers une expérience familiale et ludique ;
- ID Week-End : mise en avant de séjours clés en main et d'idées de sorties à vivre en toutes saisons.

## *Soirée de valorisation de l'offre touristique azuréenne*

Une grande soirée de promotion de l'offre touristique des Alpes-Maritimes a été organisée à l'Hippodrome de la Côte d'Azur, en présence des offices de tourisme du territoire. Ce moment fort a permis de renforcer les liens entre les acteurs institutionnels et privés du tourisme, et de mettre en lumière les richesses du 06 sous un angle fédérateur.





## L'agriculture

### *Poursuite de la politique de soutien en faveur des vétérinaires ruraux*

Le Département consacre environ 150 000 €/an pour les vétérinaires conventionnés afin de maintenir un service vétérinaire en zone de montagne, à destination des éleveurs et pour la santé des animaux.

7 vétérinaires ruraux sont aujourd'hui conventionnés avec le Département et sont installés à Puget-Théniers, Saint-Jeannet, Saint-Martin-Vésubie (2), Menton, Fontan et Tourrettes-sur-Loup.

Le Département a également aidé une étudiante vétérinaire à financer son logement et les déplacements vers son école, durant son stage effectué à Saint-Martin-Vésubie, chez un vétérinaire conventionné avec le Département. Elle a ainsi pu être formée en médecine animale sur des animaux de montagne.

### *Aides agricoles aux investissements et à la modernisation des exploitations agricoles (AIME)*

Pour répondre aux enjeux de modernisation des exploitations agricoles, le Département a mis en place, une politique très ambitieuse d'Aide aux investissements et à la modernisation des exploitations (AIME).

Depuis février 2024, ce dispositif est modifié et intègre désormais les investissements concernant :

#### **L'hydraulique :**

- les réseaux d'irrigation maîtrisés, économies en eau (goutte à goutte, micro-aspersion, 1<sup>re</sup> pose de gaines poreuses...) sur l'exploitation, y compris les stations de tête (pompes, programmeurs, filtres) hors diffuseurs (consommables) ;
- les systèmes de recyclage des solutions nutritives ;
- les citernes de stockage inférieures à 100 m<sup>3</sup>.

#### **Le matériel d'occasion :**

Tous les exploitants actifs affiliés à la MSA sont également éligibles au dispositif et peuvent donc déposer une demande de subvention départementale.

**150 000 €/  
an**  
pour les vétérinaires  
conventionnés



**7**  
vétérinaires ruraux  
sont aujourd'hui  
conventionnés

**134**  
dossiers soutenus AIME  
soutenus pour un total  
de plus de 4,1 M€ dont  
la moitié en faveur du  
maraîchage ; soit 3 fois  
plus que la moyenne  
annuelle des 10 dernières  
années

**48**  
dossiers « BIOS »  
**1 731 969 €**

*Valorisation des productions locales au salon international de l'agriculture à Paris qui a eu lieu du 24 février au 3 mars 2024 :  
« Les Alpes-Maritimes, une montagne de gastronomie et de traditions ».*

A travers l'animation d'un stand aux couleurs du Département, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, tous les agriculteurs primés au concours général agricole ainsi que dans les différents concours locaux et nationaux dans le cadre de manifestations « Fiers de nos agriculteurs » ont été mis à l'honneur.

Ce salon fut aussi l'occasion pour le Département de poursuivre son partenariat avec le Campus Vert d'Azur qui a permis à une dizaine de jeunes futurs agriculteurs ou horticulteurs, de venir animer pour une journée le stand, et ainsi montrer au public leur savoir et rencontrer de futurs partenaires.

*15 médailles ont été attribuées aux agriculteurs locaux*



## La protection du foncier agricole

**La CDAF** (Commission départementale d'aménagement foncier) est un levier important pour la remise en culture de terrains agricoles laissés en friche, leur protection et le réaménagement des exploitations. En 2024, la CDAF s'est penchée sur les friches existantes dans la Plaine du Var et a arrêté un périmètre de 2 748 ha de terrains qui seront étudiés en Commissions communales d'aménagement foncier (CCAF) afin de définir s'ils peuvent être remis en culture et accueillir de nouvelles exploitations.

**Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP) du Val de Cagne à Cagnes-sur-Mer.** Ce dispositif permet de mettre à disposition des territoires soumis à de fortes pressions foncières, un outil opérationnel de préservation durable et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels.

Un premier PPEANP est en cours d'élaboration sur le territoire départemental à la demande de la commune de Cagnes-sur-Mer dans le Val de Cagne. Son périmètre a été arrêté par délibération du conseil départemental le 4 octobre 2024 : 243,80 ha comprenant 904 parcelles.

L'élaboration du programme d'action est en cours afin de définir des mesures à mettre en œuvre pour aménager et protéger cette zone (remise en culture de terrain, lutte contre les inondations, protection de la biodiversité...).

Projet de périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains - Plan de délimitation

- Cours d'eau
- Périmètre de protection
- Périmètre communautaire



## Le logement

**4,38 M€**

Coût total  
de la politique

**+ 1,08 M€**

pour le Fonds  
de solidarité  
logement (FSL)



# HABITAT 06 : Soutien à Habitat 06, l'opérateur immobilier du Département

Présent sur l'ensemble des Alpes-Maritimes, Habitat 06 intervient en tant qu'opérateur du logement locatif social. En 2024, il a poursuivi son développement dans le domaine de l'accession sociale à la propriété, en contribuant de manière significative aux réalisations d'opérations pour les ménages aux revenus modestes. Il doit également répondre aux besoins urgents de résidences pour des populations spécifiques telles que les étudiants, les seniors, les saisonniers ou les personnes à mobilité réduite. Il construit et rénove avec des exigences fortes : qualité des bâtiments, performance environnementale et pérennité.

## En 2024, 1 M€ a été attribué en soutien aux programmes suivants :

- Breil-sur-Roya : reconstruction des vallées /acquisition amélioration de 12 logements : 250 K€ ;
- Cap d'Ail : 15 logements locatifs sociaux : 400 K€ ;
- Vence : 9 logements locatifs sociaux : 350 K€.

## L'année 2024 a été marquée par :

- l'ouverture de la résidence Pure Thermal à Roquebillière (49 hébergements) en avril 2024 ;
- la livraison anticipée du volume de stationnements de 330 places de la résidence « Cœur de Station » à Valberg.

## PNRQAD & PRU

Le Département participe aux Projets de rénovation urbaine (PRU) sur la commune de Nice, pour les quartiers de l'Ariane et Les Moulins, ainsi qu'au Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) de Nice-Centre (quartiers Notre-Dame, Vernier et Thiers) à hauteur de 415 995 €.

### Habitat rural

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'amélioration de l'habitat rural, le Département soutient tous les travaux de rénovation accomplis sur du bâti d'habitation ancien (plus de 20 ans) en zone rurale. Le taux ainsi que le plafond de subvention varient selon la nature des travaux (intérieur, toiture, façade), la localisation (zone montagne ou rurale, habitat groupé ou isolé) et le type de résidence (principale ou secondaire).

Dans le cadre de la protection de l'architecture locale, le Département soutient les réfections de toiture réalisées en matériaux traditionnels (lauze ou bardeau de mélèze). Le montant de l'aide varie en fonction de la surface du toit et du matériau utilisé.

**Ainsi, en 2024, 101 logements ont bénéficié d'un soutien départemental pour un total de 272 050 €.**

Grâce au FSL, 1477 ménages en difficulté ont aussi pu être aidés sur l'année 2024 soit 96 ménages supplémentaires par rapport à 2023. Les aides financées par le FSL ont contribué à l'accession et au maintien, dans leur logement, de ces ménages en situation de précarité, dont 373 aidés pour le paiement des factures de fluides en souffrance (eau, électricité et gaz).

Au cours de l'année 2024, le FSL a ainsi attribué les aides suivantes :

- **754 000 €** à différents organismes. Soit 796 ménages aidés en 2024 contre 722 en 2023 ;
- **307 985 €** au titre des aides individuelles pour 681 ménages aidés (aides à l'accès et au maintien dans le logement et paiement des aides aux fluides). Il est à noter que les aides à l'accès et au maintien dans le logement ont été moins mobilisées. Cette diminution a été compensée par une augmentation des demandes d'aide au paiement des fluides et plus exactement celles inhérentes à l'énergie qui ont connu une véritable ascension.

Dans le cadre des actions menées pour garantir l'accès ou le maintien dans le logement, des subventions ont été allouées à hauteur de 754 000 € permettant ainsi aux associations partenaires de travailler sur les axes suivants :

- favoriser l'accès au logement ;
- favoriser le maintien dans le logement ;
- aider les ménages précaires à payer leurs factures de fluides ;
- prévenir les expulsions locatives.

Subventions de  
**415 995 €**

## La solidarité territoriale

**88,3 M€**  
Coût total de la  
politique

**43 M€**  
ont été consacrés  
à la réalisation de  
409 projets dans le  
cadre des aides aux  
collectivités

### *La réglementation départementale en matière d'aide aux collectivités*

L'aide départementale auprès du bloc communal (communes, établissements publics de coopération intercommunale, syndicats communaux...) constitue le socle des solidarités territoriales. Elle a pour objectif de soutenir les opérations d'investissement et de fonctionnement d'intérêt local portées par les communes ou groupements de communes dans des domaines variés (construction de groupes scolaires, de crèches, d'équipements sportifs et culturels, d'EHPAD, de maisons de santé, d'équipements touristiques, de pistes cyclables, mais également pour les travaux de voirie, d'eau, d'assainissement...).



L'échangeur de la Paoute inauguré !

## Contrats de territoires urbains (CTU) 2021 – 2026 : poursuite du travail engagé pour bâtir le territoire de demain

**132**

dossiers soutenus

Depuis le conventionnement des 10 CTU avec les 5 EPCI urbains (CAPG, CACPL, CASA, MNCA, CARF) ainsi que leurs villes centres (Grasse, Cannes, Antibes, Nice et Menton) 132 dossiers ont été soutenus pour près de 73 M€. Toutes les opérations réalisées favorisent le développement durable des Alpes-Maritimes et améliorent la qualité de vie et le quotidien des Maralpins. En juin 2024, il a été procédé à une révision de ces contrats au regard du bilan d'exécution réalisé par les bénéficiaires. De nouvelles actions ont pu être engagées, mais toujours dans la limite du montant prévisionnel prévu dans la convention initiale.

## *Parmi les opérations les plus conséquentes depuis la signature des contrats :*

---

- la phase 1 de la sortie Ouest de la voie Mathis : **8 700 000 €** ;
- les travaux de réparation des dégâts occasionnés par la tempête Alex : **7 600 000 €** ;
- le projet de sécurisation des tunnels Liautaud et Malraux : **2 864 500 €** ;
- la construction du jardin d'Arménie à Nice : **1 280 000 €** ;
- l'allongement des rames du tramway 1 à Nice : **4 623 597 €** ;
- la création de la zone d'activités économiques de Saint-Martin-Vésubie : **1 703 566 €** ;
- la participation au programme de rénovation des terrains de football synthétiques de la ville de Nice : **454 167 €** ;
- les travaux de restructuration des réseaux d'assainissement Cannes- Croisette : près de **3 M€** ;
- le renouvellement de la flotte Palm-Bus à Cannes par l'acquisition de bus électriques et hydrogènes : plus de **1,5 M€** ;
- la participation au Programme d'actions de prévention des inondations : plus de **2,6 M€** ;
- l'aménagement et l'embellissement du centre de Cannes-La-Bocca (phase 2) : **2 423 000 €** ;
- la construction d'une résidence autonomie quartier Saint-Louis à Cannes : **1 767 000 €** ;
- la création d'une unité de traitement des eaux de la Foux : **760 000 €** ;
- la création d'un campus universitaire « vert » rue de l'ancien Palais de justice de Grasse : **1 920 000 €** ;
- la réhabilitation de la piscine Altitude 500 à Grasse : **1 600 000 €** ;
- la participation au renouvellement du réseau primaire de transport d'eau, afin de réduire les pertes : **1 420 000 €** ;
- la construction d'un équipement sportif à dominante tennis de table au stade Gilbert Auvergne d'Antibes : **1 160 000 €** ;
- la reconstruction du stade nautique (phase 2) à Antibes : **5 176 000 €** ;
- la réalisation du Pôle d'échanges multimodal de Menton : **800 000 €** ;
- la requalification durable des friches du centre-ville pour revitaliser la commune de Breil-sur-Roya : **200 000 €** ;
- la requalification du quai Bonaparte à Menton : **800 000 €** ;
- la réalisation d'une citronneraie labellisée IGP Citron à Menton : **584 192 €**.

## **Dans le cadre du programme Interreg Marittimo 2021-2027**

Dans le cadre du programme Interreg MARITTIMO 2021-2027, le Département est partenaire du projet CAP'M, démarré en mars 2024 pour 30 mois. Le SMIAGE est chef de file du projet et les partenaires sont la CARF, la Région Ligurie et l'Université de Gênes.

Il a pour objectif de préserver et valoriser la richesse du patrimoine naturel maritime commun, en levant les obstacles de gestion des aires marines protégées à travers la coopération. Le Département a engagé un budget de 100 800 € dans ce projet, subventionné à 80 % par le programme.

## Europe

Le Département a activement recherché des financements, qu'ils soient européens, nationaux ou régionaux pour contribuer au développement de ses politiques territoriales.

Concernant la coopération territoriale, il est partenaire des programmes franco-italiens Interreg Alcotra et Marittimo, du fait de son voisinage avec les provinces italiennes d'Imperia et de Cuneo dont il participe aux instances, et assure l'évaluation technique des projets. Pour le programme Alcotra, une enveloppe lui est réservée pour son assistance technique et pour son action d'animation territoriale.

Au-delà de la coopération transfrontalière, le Département recherche aussi des financements européens à travers le FEDER et le FEADER.

Dans le cadre de la coopération territoriale transfrontalière du **programme Alcotra 2021-2027**, le suivi des projets suivants a été réalisé :

### *JARDIVAL 2, achevé en novembre 2024*

Précédemment chef de file du projet « Valorisation des jardins de la Riviera / JARDIVAL », le Département s'était repositionné en qualité de chef de file de ce projet aux côtés des partenaires français et italiens : les communes de Cannes, Costarainera, Imperia et San Remo, le CAFT et l'Agence régionale de promotion touristique « In Liguria ». Plusieurs actions de promotion ont ainsi pu aboutir : création d'un magazine et d'une brochure sur les Jardins de la Riviera Franco-Italienne, réalisation de 68 vidéos de jardins et création d'une brochure luxe recensant les 4 éditions du Festival des Jardins de la Côte d'Azur. Le Département a engagé un budget de 235 453,85 € dans ce projet, subventionné à 80 % par le programme.

#### **Le Département est également partenaire du projet :**

### *RIVIERALP*

qui prendra fin en octobre 2026, dont l'objectif est de connecter un réseau d'itinéraires pédestres et cyclables transfrontaliers qui, pour la plupart, existent déjà et sont praticables, mais qui nécessitent des améliorations et des opérations de sécurisation. Ils couvrent les territoires situés à proximité de la frontière entre les provinces de Cuneo, de Imperia et les Alpes-Maritimes. Son action phare : la remise en état des sentiers pédestres montagne-mer dans les communes de Gorbio, Sainte-Agnès et Roquebrune-Cap-Martin. Le Département a engagé un budget de 520 000 € dans ce projet, subventionné à 80 % par le programme.

#### **Le Département est également chef de file du projet :**

### *COGNITIO-FORT*

qui a débuté en janvier 2024, et qui prendra fin en octobre 2026. Il a pour objectif de restaurer et valoriser le patrimoine militaire transfrontalier et le rendre accessible au plus grand nombre. Les partenaires sont le Parc national du Mercantour, les Aree Protette Alpi Marittime et l'Unione Montana Valle Stura. Les actions phares du Département qui entrent dans le cadre du Plan départemental « Patrimoine 2026 » sont la création d'une plateforme pour recenser et valoriser toutes les données concernant le patrimoine militaire transfrontalier et l'organisation d'une exposition photographique transfrontalière. Le Département a engagé un budget de 691 081 € dans ce projet, subventionné à 80 % par le programme.

# La transformation numérique et relation usagers

**3,1 M€**

Coût total  
de la politique



DÉPARTEMENT | 06  
DES ALPES-MARITIMES



**Inscrivez-vous en ligne et réservez vos activités préférées en quelques clics** 

**Devenez un "Senior en action" connecté !**

**1 Dès aujourd'hui**

- Créez votre compte **mesdemarches06** ou connectez-vous à votre compte déjà existant
- Puis adhérez au programme « Seniors en action connectés »

**2 À partir de septembre**

- Réalisez vos inscriptions en ligne aux bals, aux séances de cinéma et de théâtre, et aux spectacles

**3 En 2026**

- Réalisez vos inscriptions à toutes les activités et payez en ligne

**Connecté, tout devient...**  
... plus accessible - plus simple - plus rapide  
plus flexible - plus efficient

+ d'infos 

www.departement06.fr  
✉ @AlpesMaritimes ✉ @departement06  
⬆ Département des Alpes-Maritimes Groupe @Senior06

**VOUS AVANT TOUT**

## Faciliter l'accès aux droits avec les services en ligne et l'accompagnement administratif et numérique de proximité

### MesDémarches06

Lancée dès 2019, la plateforme MesDémarches06 est l'une des premières plateformes web françaises de gestion centralisée de la relation usagers dans le service public. Elle propose **plus de 130 formulaires, accessibles 24h/24**. Outre les **demandes d'aides et de subventions**, en 2024, les usagers ont notamment pu s'inscrire aux événements organisés par le Département (expositions, activités nature, Festival Astro Valberg), formuler les demandes d'uniformes scolaires pour les collégiens ou encore accéder au Guichet unique Santé 06 pour les professionnels.

En 2023, le portail avait bénéficié d'une refonte ergonomique et visuelle pour améliorer l'expérience utilisateur et l'accessibilité. En 2024, ces améliorations se sont poursuivies et les liens avec le nouveau site institutionnel, mis en ligne durant l'été 2024, ont été multipliés, notamment dans le **nouveau guide des aides**. **Un nouveau chatbot augmenté par intelligence artificielle** a également été mis en ligne.

MesDémarches06 est également connectée au **logiciel CRM** (Citizen relationship management), déployé au Centre de relation usagers et dans deux Maisons du Département pilotes. Ce système facilite l'orientation des usagers grâce au partage d'informations entre services habilités et à une **base de connaissances métiers** enrichie en 2024 de près de 80 fiches thématiques.

Plus de  
**70 000**  
démarches réalisées sur  
MesDémarches06 soit  
plus de 6 000 par mois

**100 %**  
des dispositifs d'aides  
pérennes accessibles en  
ligne (APA, PCH, culture,  
éducation, sport) sur  
MesDémarches06 ou les  
sites partenaires (CNSA  
etc.)

# Accueil de proximité dans les Maisons du Département et des seniors et accueil téléphonique

Le Département renforce son rôle d'**acteur du service public** de proximité à travers un maillage territorial optimisé de structures telles que les Maisons du Département (MDD), la MDD itinérante, les Maisons départementales des seniors (MDS), les Maisons des solidarités départementales (MSD), les Maisons de l'autonomie (MDA), les PMI, et les Maisons des 1000 premiers jours. Pour améliorer le parcours des usagers, faciliter le suivi global et renforcer cette proximité, certaines de ces structures sont réunies au sein de mêmes espaces modernes, conviviaux, chaleureux et offrant un accueil unique et mutualisé : **les Maisons des Alpes-Maritimes**.

Une nouvelle Maison de l'autonomie et une nouvelle Maison des 1000 premiers jours ont ainsi été inaugurées au sein de la nouvelle **Maison des Alpes-Maritimes de Grasse le 26 janvier 2024**, aux côtés des MDD, MSD et PMI déjà présentes et la **Maison départementale des seniors de Nice ouest** a été agrandie et rénovée, pour rouvrir également en janvier 2024.

Les MDD sont équipées de postes informatiques en libre-service, et les postes des quelque 40 conseillers sont équipés de doubles écrans tactiles pour permettre à l'usager de participer durant les démarches réalisées en ligne pour et avec lui.

**Les 11 MDD sont labellisées France services** et permettent ainsi l'accès aux services de 10 partenaires : CAF, CPAM, CARSAT, CDAD, DDFIP, MSA, France Travail, Préfecture, La Poste et Chèque Energie, en plus des dispositifs départementaux (aides sociales, aides aux communes, activités du programme « Seniors en action » etc.).

Les partenaires tiennent des permanences régulières dans les MDD, en complément de l'accompagnement par les conseillers.

Le Département est également **animateur France services pour tout le territoire maralpin**, accompagnant les 34 structures labellisées vers une harmonisation des pratiques et une amélioration continue de la qualité de service.

Le **Centre de relation usagers**, modernisé en 2023, est devenu un maillon essentiel du lien avec les usagers grâce à des outils performants de téléphonie et à la formation des agents, permettant des réponses téléphoniques qualifiées et rapides.

11

Maisons du Département labellisées « France services » à Nice, Grasse, Vence, Saint-Sauveur-sur-Tinée/Saint-Etienne-de-Tinée, Menton, Plan-du-Var/Levens, Roquebillière, Saint-André-de-la-Roche, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Vallier-de-Thiey et 1 Maison du Département itinérante

Plus de

**250 000**

démarches

accompagnées dans les MDD, soit plus de 20 000 par mois

Plus de

**100 000**

appels traités au Centre de relation usagers

Plus de

**70 000**

appels pour les numéros verts spécialisés : Autonomie, Inforoutes et lutte contre le frelon asiatique



MAM Menton



MDS Nice ouest

MAM Menton

## Lutter contre la fracture numérique

En complément de l'accompagnement administratif et numérique fourni en MDD, l'accompagnement des conseillers numériques permet de mener les usagers en difficulté vers **l'autonomie numérique du quotidien** et de les sensibiliser aux bonnes pratiques numériques, à la cybersécurité, à la gestion des données personnelles.

Dans le cadre du **SMART Deal et de la stratégie de lutte contre la fracture numérique** adoptée par l'Assemblée départementale en octobre 2022, le dispositif des conseillers numériques a été **renouvelé pour trois ans (2024-2026)** fin 2023. En 2024, il a permis d'accompagner plus de 2 500 usagers éloignés du numérique à travers plus de 2 000 sessions individuelles et 300 ateliers collectifs gratuits. Ces actions ont été menées dans les MDD, les structures France services, ainsi que dans des médiathèques, mairies et autres partenaires locaux.

Les conseillers numériques interviennent sur tout le territoire : vallée de la Vésubie, vallée de la Tinée et Plan-du-Var, pays grassois, Menton et vallée de la Roya, vallées du Var et de l'Estéron, Nice et ses périphéries.

**7**  
conseillers numériques  
départementaux

**300**  
ateliers collectifs

**2 500**  
usagers accompagnés

**2 000**  
sessions individuelles

## France numérique ensemble et coordination territoriale

Le Département a été reconnu **coordinateur des 37 conseillers numériques du territoire** par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires.

**Il co-pilote également avec la Préfecture la feuille de route « France numérique ensemble ».** Cette démarche, lancée nationalement par la circulaire du Premier ministre du 28 juillet 2023, vise à renforcer la territorialisation de la politique d'inclusion numérique et à structurer un réseau départemental de médiation numérique.

Lancée officiellement dans les Alpes-Maritimes à partir de novembre 2023, cette feuille de route a été coconstruite en 2024 avec les EPCI et les acteurs locaux de la médiation numérique et s'appuie sur leur mise en réseau et la complémentarité de leurs actions. Les axes de travail incluent :

- Renforcement de la gouvernance locale
- Coordination des conseillers numériques
- Sensibilisation dans les établissements scolaires et accompagnement à la parentalité numérique
- Mobilisation des entreprises et des collectivités territoriales
- Promotion de la sobriété numérique

## Accès aux équipements et numérique responsable

Le Département soutient activement les associations telles que NumériSud, Actif Côte d'Azur et la Banque du Numérique (dont il coanime le comité de pilotage), par le biais de subventions et de dons de matériel informatique. Ces partenariats permettent la collecte, le **reconditionnement et le réemploi d'ordinateurs, tablettes et smartphones pour les publics en difficulté**, en cohérence avec la **stratégie pour un numérique responsable** adoptée par l'Assemblée départementale en janvier 2023.

**400 000 €**  
investis chaque année  
dans la lutte contre la  
fracture numérique

**Plusieurs centaines**  
d'équipements  
redistribués via les  
associations partenaires





**1 736 km**  
de voirie et, à terme,  
90 km de pistes  
de secours  
(dont 612 km à plus  
de 800 m d'altitude  
et 491 km en zone  
périurbaine / littorale  
dense)

**918**  
ouvrages d'art  
de plus de 2 m  
d'ouverture

**94**  
tunnels  
(dont 10 de plus  
de 300 m)

# Le développement des infrastructures

## *Concilier développement des infrastructures et enjeux environnementaux*

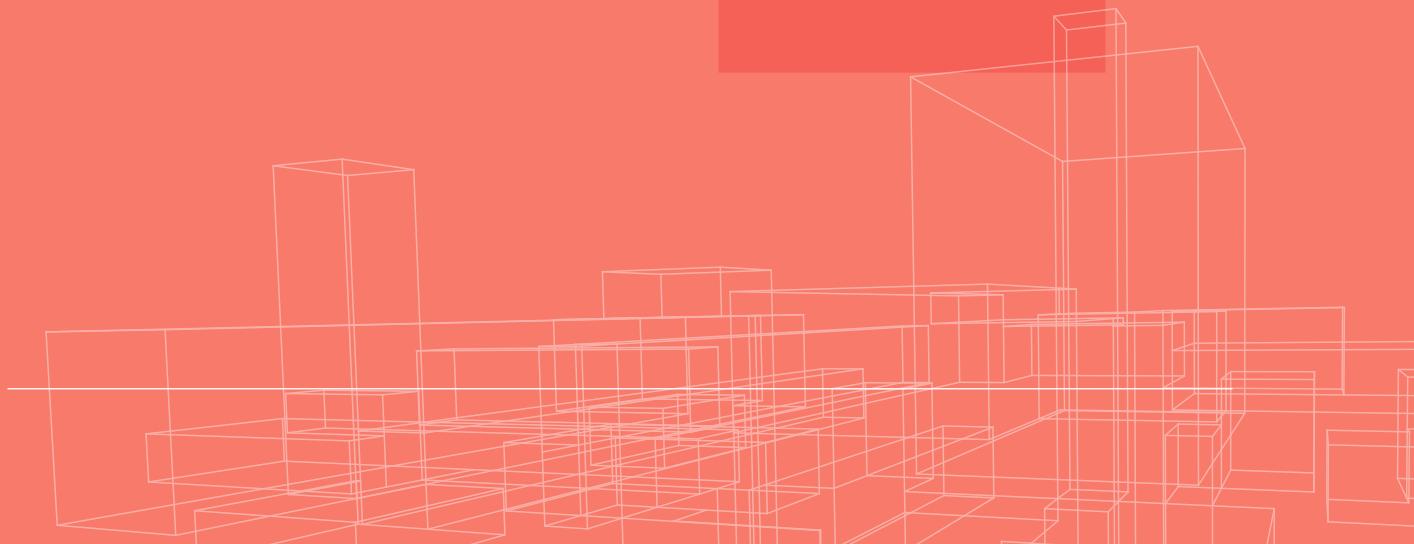
La modernisation et l'exploitation des infrastructures au service des déplacements des Maralpins sont au cœur des enjeux environnementaux qui se traduisent par la mise en œuvre d'une stratégie GREEN Deal transversale.

La politique de développement des infrastructures doit permettre de diminuer les impacts des déplacements et notamment les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le réchauffement climatique.

Elle doit également contribuer à l'amélioration de la qualité de vie par la réduction des nuisances, favoriser la préservation de la biodiversité, limiter la consommation des ressources naturelles. La résilience dans un contexte d'évolution et parfois de bouleversement climatique et de hausse des événements extrêmes constitue un enjeu majeur pour le Département.

Ces paramètres sont pris en compte dans le plan mobilité 2028 adopté par l'assemblée départementale.

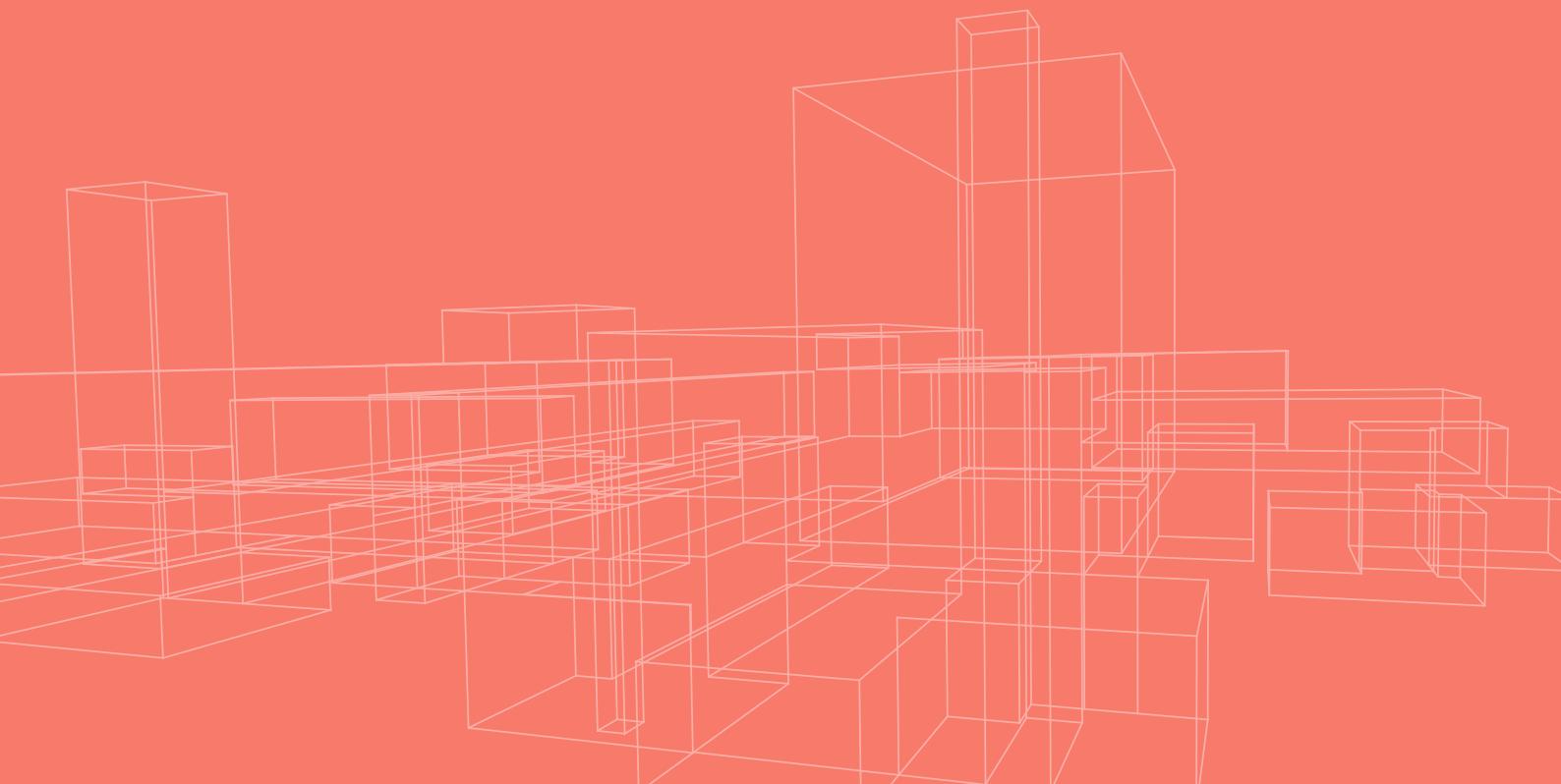
Pour optimiser la décarbonation des mobilités et nourrir notre politique d'innovation, le Département coopère avec le CEREMA dans un souci constant de recherche des solutions les plus pertinentes pour l'adaptation des infrastructures aux enjeux du changement climatique.



## Les infrastructures routières, déplacements et mobilité

**75,9 M€**

Coût total  
de la politique



# Moderniser le réseau routier départemental pour un aménagement équilibré et durable du territoire

Afin de répondre aux besoins des Maralpins en tous points du territoire, pour améliorer la sécurité de leurs déplacements, pour limiter les points de congestion du trafic, le Département investit pour un développement durable.

La réduction de l'impact environnemental se traduit par des choix de matériaux et de techniques ainsi que de procédés de recyclage et de revalorisation.

La direction des routes et des infrastructures de transport veille également à l'insertion paysagère et en particulier au choix d'essences méditerranéennes économies en eau, sur les grands aménagements comme sur les petits chantiers localisés.

2024 a été marqué par la livraison du grand chantier de la Paoute sur la RD 6185 à Grasse, majeur pour l'aménagement et les déplacements à l'ouest du département.

Le chantier de requalification, à Sophia Antipolis, de la RD 635 avec la fin de l'ouvrage de la Valmasque, le mur de soutènement, les travaux de réseaux et les fouilles archéologiques. Ces travaux permettront la mise à double sens pour favoriser la circulation des transports collectifs décarbonés.

En matière de grands travaux, 2024 a également permis la fin des grands travaux de reconstruction des infrastructures routières de la vallée de la Roya avec la livraison au total de 70 kilomètres de routes départementales renouvelées et 6 grands ouvrages majeurs.

L'amélioration de la sécurité des ponts, murs et tunnels est une priorité constante pour le Département.

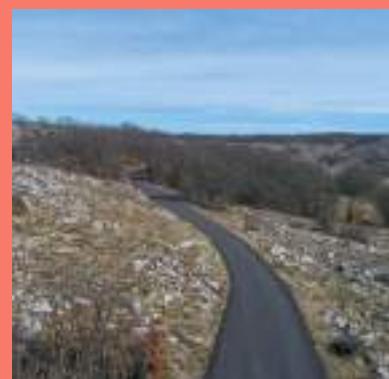
En 2024, des travaux de réfection des maçonneries ont été réalisés sur 12 ponts à Cabris, Entraunes, Villeneuve-d'Entraunes, Guillaume, Daluis, Sospel, Breil-sur-Roya, Villars-sur-Var et Antibes. Plusieurs opérations lourdes ont été effectuées pour moderniser les équipements de sécurité des tunnels de la Mescla et du Reveston, les plus fréquentés du département.



Ouverture de la nouvelle bretelle de sortie de l'A8 dans le sens Nice - Italie (échangeur n°58)



Les travaux du nouveau pont des 14 Arches - Roya-Paillon-Riviera Française



RD 302 depuis le col de Vence en direction du hameau de Saint-Barnabé

# Construire une mobilité durable pour participer à la décarbonation des transports s'inscrit dans la stratégie GREEN Deal du Département

Le Département a poursuivi en 2024 la mise en œuvre du plan mobilité 2028 avec la construction de pistes cyclables permettant au réseau de passer aujourd'hui à 254 kilomètres de pistes sécurisées.

En 2024 ont été ainsi livrées :

- piste cyclable RD 103 Route du Parc - Fauvettes - Bouillides à Valbonne ;
- piste cyclable RD 98 Route des Dolines à Sophia-Antipolis \* ;
- piste cyclable RD 4 à Biot ;
- piste cyclable RD 2204b Cantaron - Contes ;
- piste cyclable EV8 RD 192 Mandelieu-La Napoule.



Aménagement RD 192 Mandelieu-La Napoule



Amménagement  
RD 103 Route du Parc - Fauvettes - Bouillides à Valbonne

---

La mobilité durable c'est aussi la lutte contre l'autosolisme. Le schéma départemental d'aménagement des aires de covoitage s'est enrichi d'une nouvelle aire à Rigaud portant à 22 aires et 825 places, et 6 études ont été poursuivies pour préparer les futurs travaux.

Pour favoriser la multimodalité et le transport ferroviaire, le Département participe au financement des grands projets. Ainsi, entre 2020 et 2024, le Département a versé 88,5 M€ pour le projet de la Ligne nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA), et son engagement s'établit d'ici 2035 à 125 M€.

En outre pour éclairer la stratégie pour une mobilité durable, le Département a présenté en mai 2024 les résultats de la grande étude mobilité des Alpes-Maritimes associant également Monaco et l'Est-Var.

Les 3,3 millions de déplacements dans les Alpes-Maritimes représentent 17 millions de kilomètres parcourus dont 32 % à vélo (en hausse), 39 % à pied, 9 % en transports collectifs et 46 % en véhicules légers. Ces résultats sont aujourd'hui rendus publics sur le site internet dédié EMC<sup>2</sup> Côte d'Azur Est Var (lien ci-dessous).

(\*) [enquete-mobilite-cote-azur-est-var.fr](http://enquete-mobilite-cote-azur-est-var.fr)



# Les ports départementaux

Coût total  
de la politique  
**0,5 M€**  
au budget principal

L'année 2024 a été marquée par le lancement du vaste chantier de rénovation du quai de la jetée. Ce projet ambitieux comprend :

- Des travaux sous-marins de comblement des affouillements ;
- La réfection du revêtement en calade ;
- Le remplacement des passerelles d'accès aux pontons J et K ;
- L'isolation des combles de la capitainerie et du bâtiment B ;
- L'acquisition d'un robot aspirateur et d'un barrage antipollution dans le cadre du programme Port d'Avenir - GREEN Deal ;
- La reprise des enduits de soubassement de la capitainerie et du bâtiment B ;
- La réalisation d'enseignes peintes sur les bâtiments historiques ceinturant le bassin de radoub ;
- La rénovation de la charpente et de la couverture de la maison cantonnière ;
- La réhabilitation du ponton de Gliss Évasion au port de la Santé.

## Grand chantier Caserne Dubois

L'équipe de Maîtrise d'œuvre Madelanat, a livré l'Avant Projet Sommaire du grand projet de réhabilitation des voûtes et du jardin Beaudouin (ex caserne Dubois).



# Le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

Contribution et subvention départementale accordée au SDIS en 2024  
**91,8 M€**



Le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, établissement public, présente la particularité d'être placé sous la double autorité du Préfet et du Président du Département. Il œuvre au quotidien pour le secours aux personnes et aux victimes dans le respect des principes portés par l'État et par sa collectivité de rattachement, le Département. Il participe à la protection de l'environnement notamment au travers de la lutte qu'il mène avec détermination contre les incendies de forêt et de ses actions lors des crises naturelles comme les épisodes méditerranéens (tempête Alex, tempête Aline). Enfin, il organise des actions de sensibilisation à la population afin d'améliorer la résilience lors de ces crises.



Sur le plan opérationnel, l'année 2024 a été marquée par plusieurs événements majeurs qui témoignent à la fois de l'engagement opérationnel des sapeurs-pompiers et de la diversité des risques auxquels ils doivent faire face. En juillet, un violent incendie survenu rue de la Santoline à Nice a mobilisé près d'une centaine de sapeurs-pompiers. Malgré un bilan humain dramatique de sept victimes décédées, l'efficacité des secours a permis d'éviter une catastrophe encore plus lourde. L'été 2024 a confirmé l'intérêt de la mise en œuvre de la doctrine nationale « frapper vite et fort » lors d'un feu de forêt en limite du massif du Tanneron à Mandelieu. L'engagement massif de moyens terrestres et aériens, dont trois hélicoptères bombardiers d'eau, a permis de contenir la propagation et d'éviter un sinistre de grande ampleur. Le bilan de la saison est particulièrement favorable avec seulement 5,6 hectares brûlés pour 35 feux, contre plus de 96 hectares en 2023. Ce résultat souligne l'efficacité des politiques de prévention et l'importance des moyens dédiés à la lutte contre les feux de forêt.

Au-delà des interventions liées aux risques naturels et urbains, les sapeurs-pompiers ont été largement mobilisés durant la période estivale pour assurer la sécurité de manifestations d'ampleur nationale et internationale (L'Étape du Tour, le concert de Travis Scott, le Tour de France et les matchs olympiques de football) qui ont nécessité la mobilisation simultanée de près de 900 sapeurs-pompiers, démontrant la capacité du SDIS à anticiper et à coordonner des dispositifs complexes en contexte de forte affluence.

Sur le plan de la santé et de la sécurité des personnels, le SDIS 06 a encore renforcé son dispositif de protection contre les fumées toxiques.

Enfin, l'année 2024 a également été marquée par la poursuite d'une politique active de formation et de recrutement. La 45<sup>e</sup> formation initiale, regroupant 22 recrues réunies sous la promotion « Valentin De Racco », a été menée à son terme, tandis que la 46<sup>e</sup> formation initiale, baptisée « Jérémie Boulon » en hommage à un sapeur-pompier engagé auprès de la jeunesse, a accueilli 23 nouvelles recrues. La décision du Président du Conseil d'administration de recruter les lauréats du concours de caporal issus du département confirme la volonté de fidéliser les jeunes générations et de renforcer durablement les effectifs du SDIS. En outre, des mutations de sapeurs-pompiers professionnels venus d'autres SDIS ont également renforcé les effectifs de l'établissement.

Avec le soutien financier du Département, le SDIS 06 a poursuivi en 2024 une politique ambitieuse visant à moderniser ses infrastructures et à renforcer la qualité de vie en caserne. L'année a été marquée par le choix des maîtres d'œuvre et par le lancement des études de conception pour les futures casernes de Pégomas, de Cannes Pastour, de Saint-Martin-Vésubie et de Castagniers. Un concours de maîtrise d'œuvre a par ailleurs été initié afin de conduire la restructuration et l'extension de la caserne de Vence, illustrant la volonté de l'établissement de renforcer ses capacités opérationnelles sur le territoire. En partenariat étroit avec le Département, la maîtrise d'ouvrage de la future caserne de Guillaumes a été organisée dans le cadre d'une opération globale intégrant également la base force 06 et le centre routier, témoignant d'une logique d'aménagement concerté et durable.

Ces opérations illustrent la volonté partagée du Département et du SDIS d'investir dans des infrastructures modernes, exemplaires en matière environnementale et adaptées aux besoins opérationnels.

**72**  
centres de  
secours et  
d'incendie

**35**  
feux  
pour moins de  
**5,6 ha**  
brûlés

# **Le rapport financier**

# I. Gestion budgétaire

## 1. Les points marquants du compte administratif 2024

L'inflation connue après la crise sanitaire COVID a marqué un net ralentissement en 2024, avec une hausse moyenne des prix limitée à 2 %. Ce reflux progressif, amorcé dès le troisième trimestre 2023, s'est confirmé tout au long de l'année 2024, traduisant un retour progressif à la stabilité des prix en France.

Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a engagé un cycle de baisse de ses taux directeurs en 2024, rompant avec la politique de resserrement monétaire menée depuis 2022. Le taux de dépôt est ainsi passé de 4 % en 2023 à 3 % en décembre 2024, dans le but de soutenir une croissance économique modérée dans la zone euro. Le marché immobilier reste toutefois affecté par les taux encore élevés et les conditions d'accès au crédit, ce qui continue de freiner les transactions. Les Départements ont ainsi dû faire face à une nouvelle contraction des recettes de DMTO en 2024, bien que moins marquée qu'en 2023.

Parallèlement, les charges de fonctionnement ont continué de progresser, sous l'effet des mesures de revalorisation imposées par l'État (hausse du point d'indice, Ségur de la santé, revalorisations tarifaires dans le secteur social, etc).

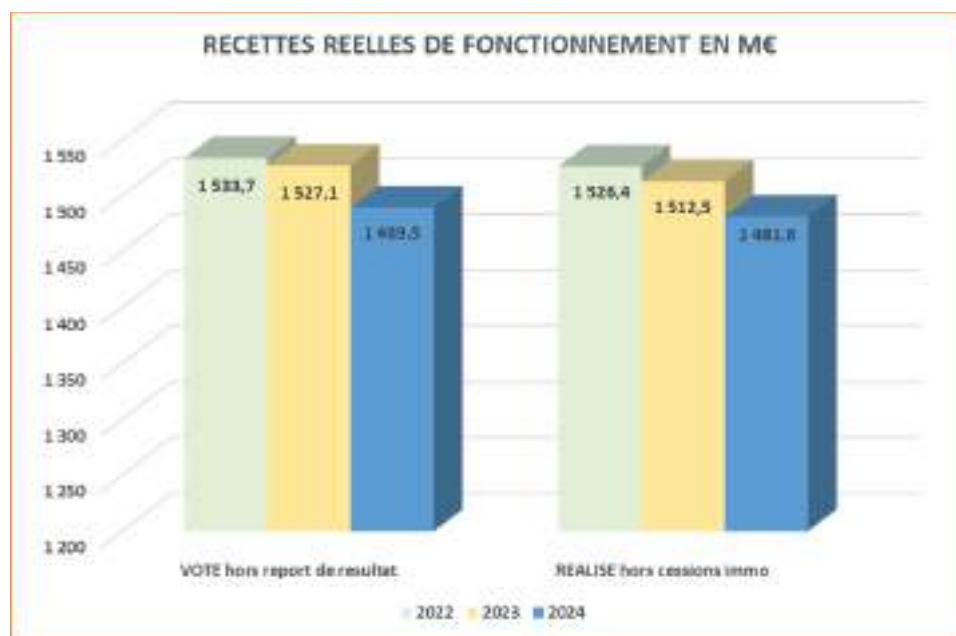
En 2024, les dépenses de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 1 296 M€ et augmentent de 14 M€.

## Un suivi financier rigoureux

Après des années 2021 et 2022 où les transactions immobilières ont atteint des niveaux record, le marché immobilier se retourne en 2023 et poursuit sa chute en 2024. Ainsi, au sein du Département des Alpes-Maritimes le volume de transactions baisse de 21 % par rapport à 2023 (-17 % au niveau national).

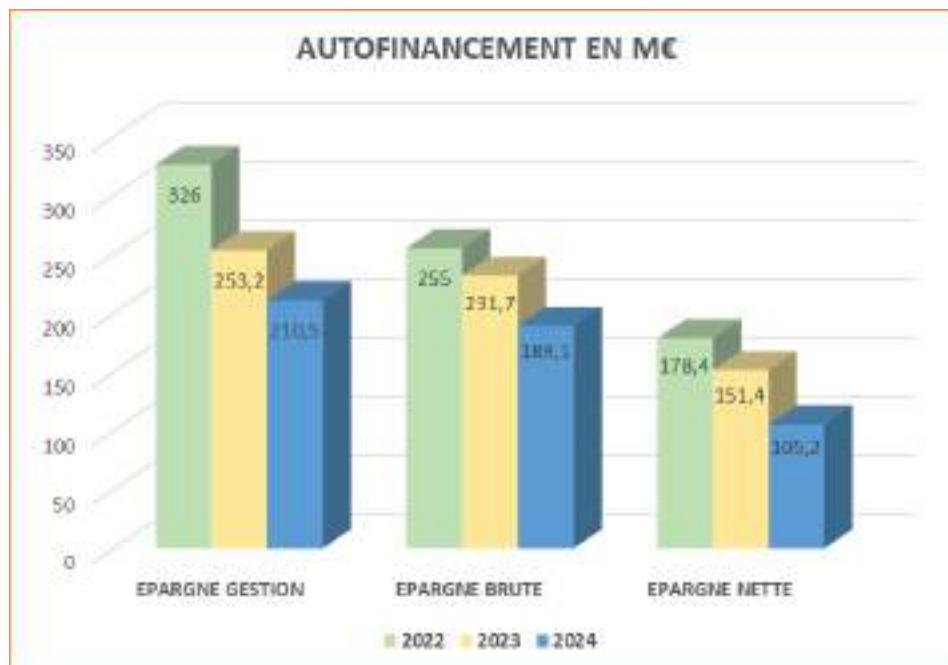
Cela entraîne une baisse des recettes de DMTO de 57 M€ passant de 549 M€ en 2023 à 492 M€ en 2024.

En dehors des droits de mutation, les recettes de fonctionnement sont en léger repli.



Avec la baisse des DMTO en 2023, la participation du Département au fonds de péréquation en 2024 diminue, passant de 130,8 M€ en 2023 à 120,6 M€ en 2024.

Malgré cette chute de DMTO, les niveaux d'épargne permettent de conserver des marges de manœuvre.



## Le résultat cumulé 2024

L'exercice 2024 fait apparaître un excédent cumulé pour la collectivité de 10 260 017,01 € ;

|  |                           |
|--|---------------------------|
| <b>Solde de la section d'investissement 2024</b> | <b>49 604 955,63 €</b>    |
| Résultat d'investissement reporté 2023           | - 168 400 958,71 €        |
| <b>Solde cumulé d'investissement</b>             | <b>- 118 796 003,08 €</b> |
|  |                           |
| Solde de la section fonctionnement 2024          | + 104 609 968,39 €        |
| Résultat de fonctionnement reporté 2023          | + 24 446 051,70 €         |
| <b>Solde cumulé de fonctionnement</b>            | <b>+ 129 056 020,09 €</b> |

## II. Structure du compte administratif 2024

### Les mouvements réels et d'ordre

La répartition entre les dépenses réelles et d'ordre se décompose de la manière suivante :

- Les dépenses réelles et mixtes s'élèvent à 1 640 878 517 €.
- Les dépenses d'ordre à 120 482 990 €.

Ces dernières sont constituées des dotations aux amortissements.

La répartition entre les recettes réelles et d'ordre s'établit de la façon suivante :

- Les recettes réelles et mixtes s'élèvent à 1 795 093 441 €.
- Les recettes d'ordre à 120 482 990 €.

### Les dépenses réelles

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 344 760 674 M€ et les dépenses réelles de fonctionnement à 1 296 117 842 M€.

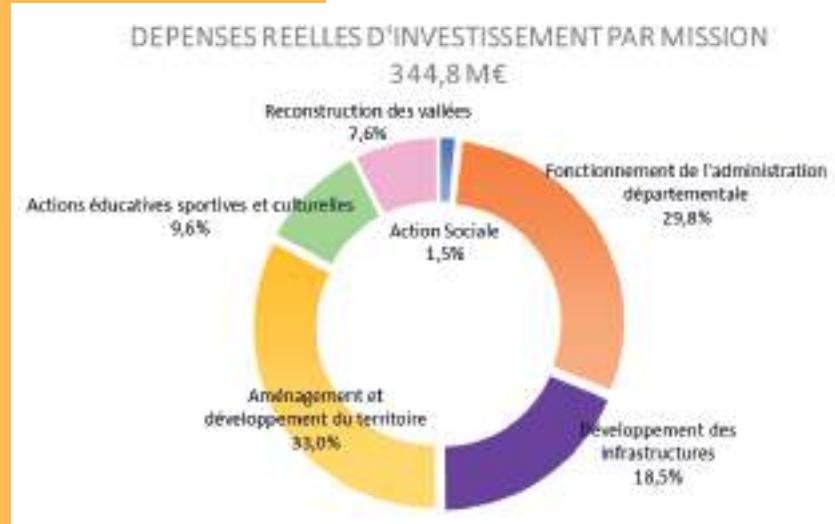
Les dépenses d'investissement représentent 21 % des dépenses réelles.

Le montant du remboursement du capital de la dette s'élève en 2024 à 83,9 M€.

L'année 2024 marque l'achèvement des grands chantiers de reconstruction des vallées durement touchées par les tempêtes Alex et Aline. En 2024 cela représentait 26,1 M€ de dépenses d'investissement (soit 7,6 % des dépenses totales d'investissement sur l'année).

Les dépenses d'investissement hors dette atteignent 260,8 M€ en 2024.

Les prévisions ont été réalisées à 90 % (hors dette).

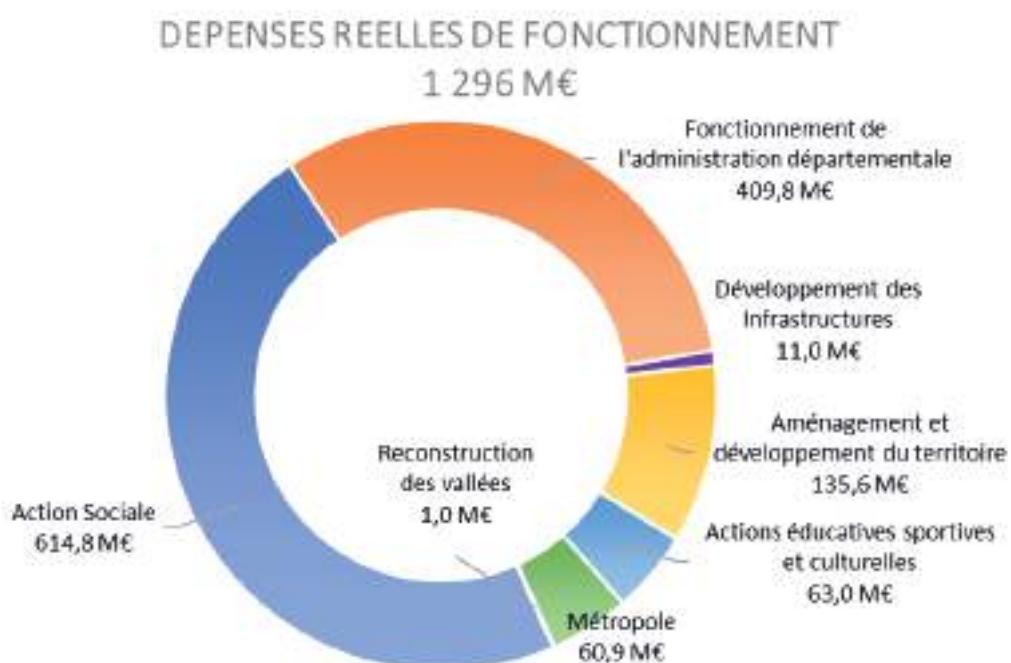


## DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE EN M€



## Répartition des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement affichent 1 296 M€ contre 1 282 M€ en 2023.



## *Répartition des dépenses réelles par mission : 1 640,9 M€ (investissement + fonctionnement)*

La répartition des dépenses réelles de l'exercice 2024 selon l'architecture budgétaire du Département est la suivante :

### **Mission action sociale : 620,1 M€ se ventilant dans les politiques suivantes :**

- Politique aide aux personnes âgées : 177,4 M€
- Politique aide aux personnes handicapées : 161,3 M€
- Politique dispositif RSA : 130,6 M€
- Politique aide à l'enfance et à la Famille : 146,3 M€
- Politique santé : 3,4 M€
- Politique FSL : 1,1 M€

### **Mission aménagement et développement du territoire : 249,3 M€**

- Politique environnement « GREEN Deal » : 44,6 M€
- Politique plan numérique « SMART Deal » : 3,1 M€
- Politique emploi, tourisme et attractivité du territoire : 9,6 M€
- Politique logement : 3,4 M€
- Politique sécurité : 98,8 M€
- Politique solidarité territoriale : 88,3 M€
- Politique transports et ports : 1,1 M€

### **Mission développement des infrastructures : 74,8 M€**

- Mission actions éducatives, sportives et culturelles : 96,2 M€
- Politique éducation : 55,6 M€
- Politique culture : 23,2 M€
- Politique enseignement supérieur : 0,9 M€
- Politique sport et jeunesse : 16,5 M€

### **Mission fonctionnement de l'administration : 512,4 M€**

- Politique ressources humaines : 213,5 M€
- Politique gestion financière : 251,4 M€
- Politique moyens généraux : 29,2 M€
- Politique entretien et travaux dans les bâtiments : 18,3 M€

### **Mission Métropole : 60,9 M€**

### **Mission reconstruction des vallées : 27,1 M€**

- Politique travaux d'infrastructure : 17,2 M€
- Politique aménagement et protection contre les inondations : 4,1 M€
- Politique bâtiments : 0 M€
- Politique solidarité territoriale : 5,7 M€
- Politique solidarités humaines : 0,1 M€

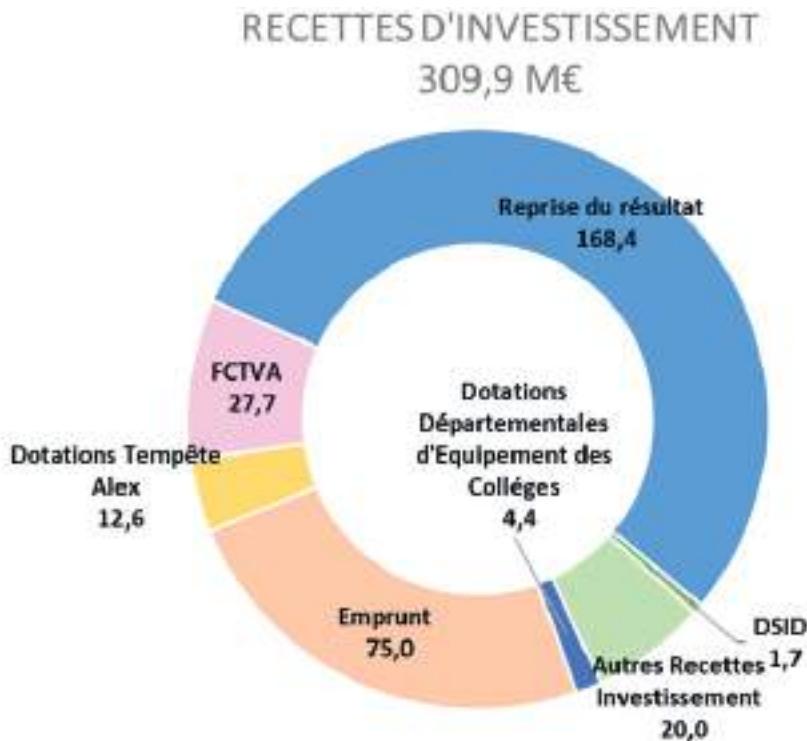
## Les recettes réelles

Hors affectation du résultat 2023, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 141,5 M€ et représentent 8,7 % des recettes réelles totales.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 485,2 M€ et représentent 91,3 % des recettes réelles totales.

### *Répartition des recettes réelles d'investissement*

Les recettes réelles d'investissement atteignent 309,9 M€ en 2024 :



### *Répartition des recettes réelles de fonctionnement : 1 485,2 M€*

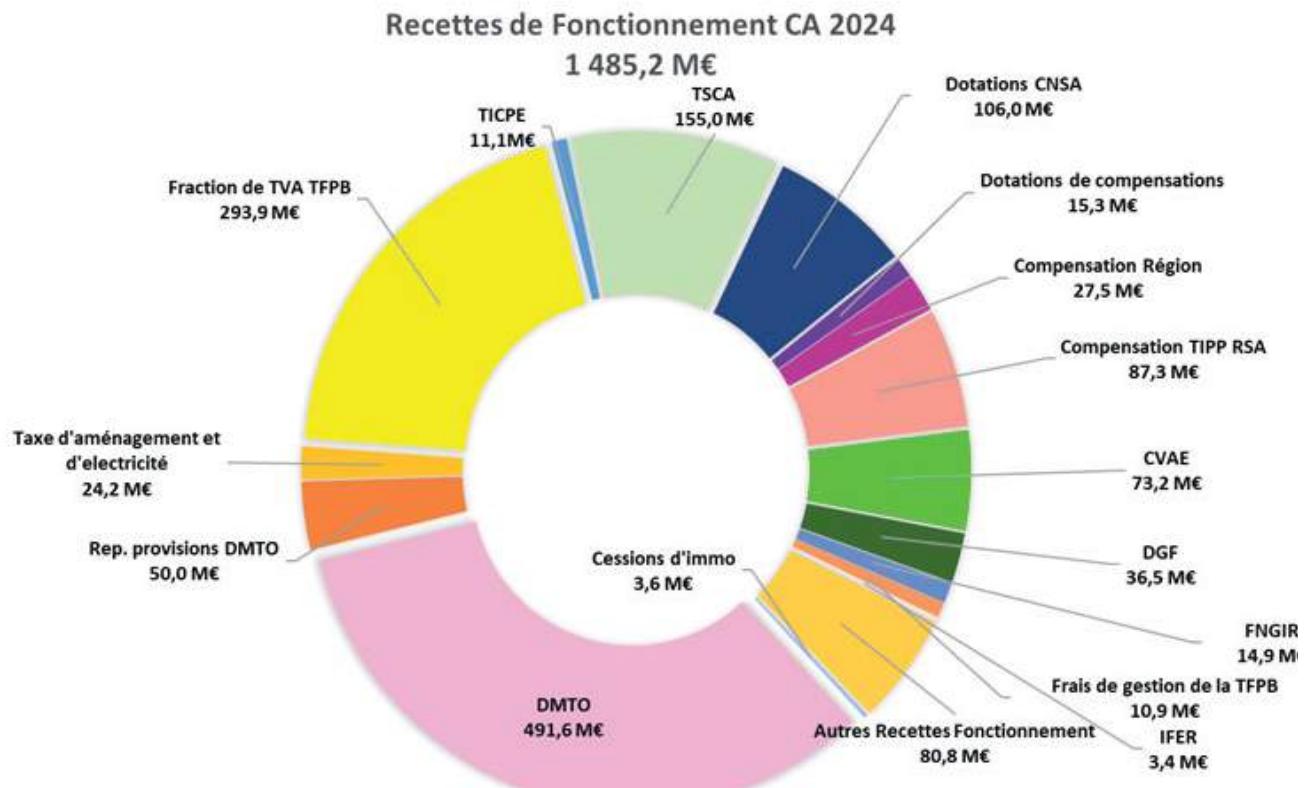
Les recettes réelles de fonctionnement sont en baisse de 1,9 %, par rapport à 2023.

Les fractions de TVA perçues en 2024, en compensation de la perte de la TFPB et de la CVAE restent relativement stables par rapport à 2023.

- 293,9 M€ pour la TFPB
- 73,2 M€ pour la CVAE.

La DGF est à son niveau le plus bas, à 36,5 M€.

Pour faire face à la nouvelle baisse de recettes des DMTO, le Département a pu mobiliser 50 M€ sur la réserve de DMTO qui avait été prudemment réalisée en 2022.



### III. Trésorerie et dette propre

#### Gestion de la trésorerie

En 2024, une ligne de trésorerie de 20 M€ souscrite auprès de La Banque postale a été mise en place à un taux basé sur l'€STR + 0,69 %. Il s'agit du taux interbancaire de référence calculé par la Banque centrale européenne publié quotidiennement sur le marché de la zone euro, qui a remplacé l'Eonia depuis le 3 janvier 2022. En 2024, le taux moyen de l'€ster s'est élevé à 3,64 %, soit un taux global de 4,33 % payé en cas d'utilisation de la ligne de trésorerie.

Les frais d'utilisation (commissions de non-utilisation et de mise en place) pour l'année 2024 s'élèvent à 20 138,90 €. Cette ligne permet de suppléer aux ruptures momentanées de trésorerie et de restreindre le recours à l'emprunt long terme, dont le coût en intérêts serait bien supérieur.

## Gestion active de la dette propre

### *Historique de l'évolution de l'encours de dette*

En 2024 la collectivité a dû recourir à l'emprunt à hauteur de 75 M€ pour un remboursement du capital de la dette de 83,9 M€.

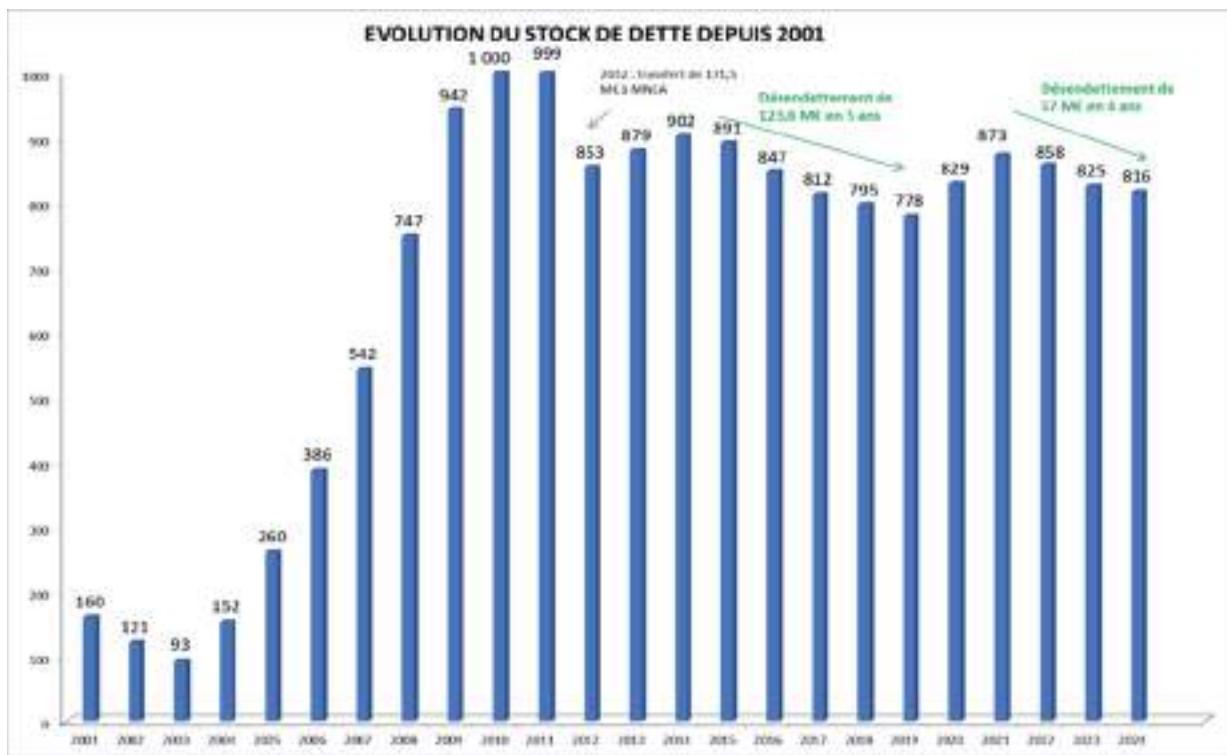
Le Département s'est ainsi désendetté en 2024 à hauteur de 8,9 M€. L'encours de la dette s'élève à 815,9 M€ au 31 décembre 2024.

En quatre ans, entre 2021 et 2024, le Département a diminué son encours de dette de près de 57 M€.

La capacité de désendettement du Département (rapport encours de dette/ épargne brute) s'élève à 4,32 ans fin 2024.

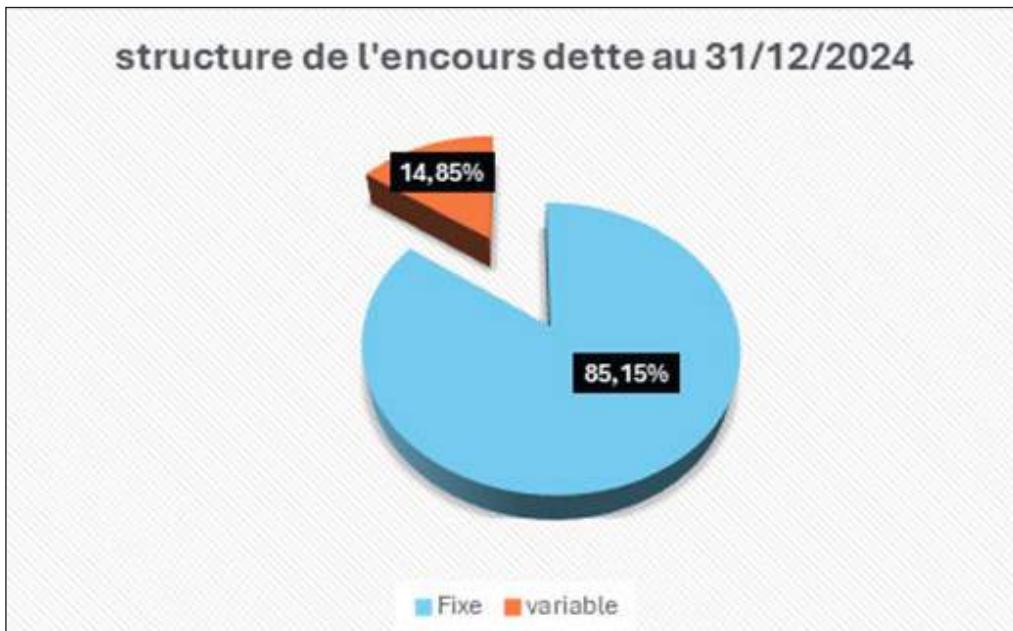
Pour rappel il est considéré, pour les Départements, qu'une capacité de désendettement inférieure à 8 ans est le gage d'une situation financière saine. Le Département se situe largement en-dessous de ce seuil.

La dette mobilisée en 2024 finance 21,75 % des investissements de l'exercice.



## *Un encours majoritairement à taux fixe*

En 2024, la part de taux fixe dans l'encours diminue, passant de 90,37 % en 2023 à 85,15 % en 2024. La part variable représente 14,85 % en 2024.



## Le classement des emprunts selon la charte Gissler

Chaque emprunt réalisé par les collectivités locales est classé selon une échelle de risque de 1 à 6 définie au sein de la charte Gissler.

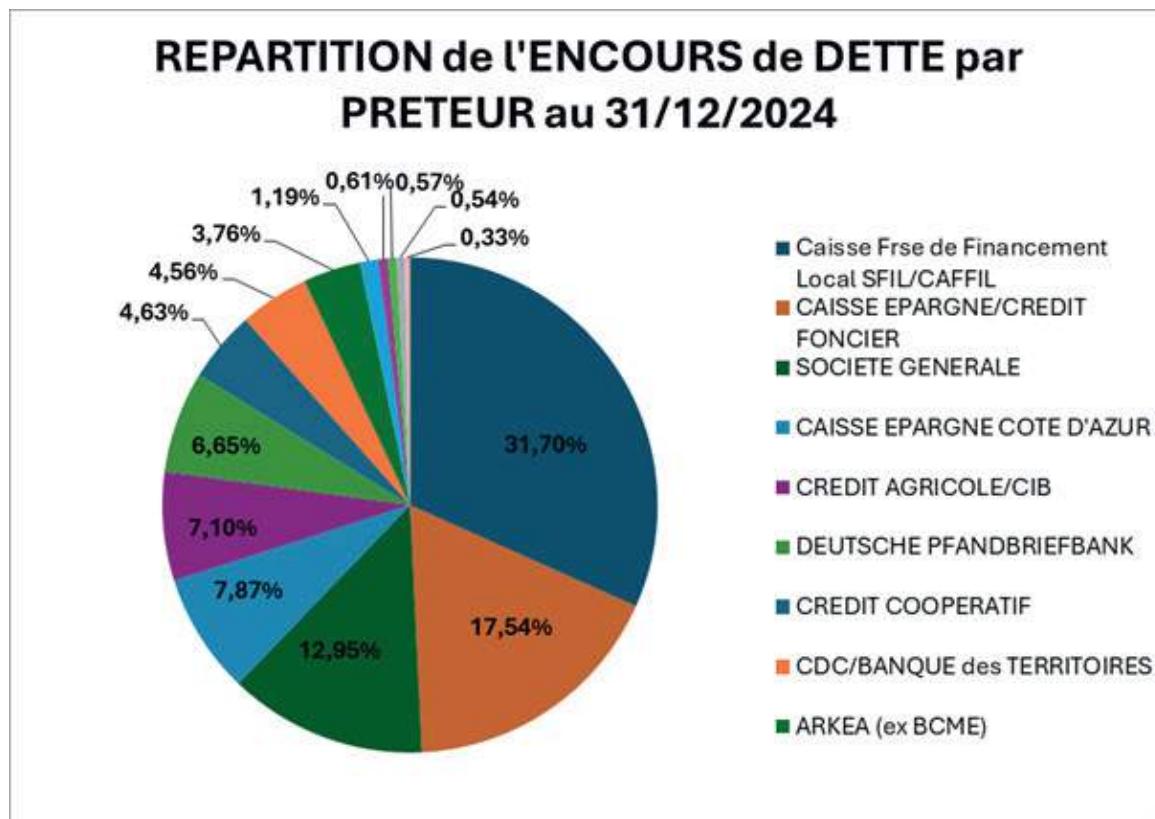
Le classement de l'encours du Département selon cette charte fait apparaître un pourcentage de **98,68 % d'encours de niveau 1A** (taux fixes ou révisables classiques) qui constitue le risque le plus faible encouru par une collectivité emprunteuse.

| Structures / Indices sous-jacents                             | (1)<br>Indices en euros | (2)<br>Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices | (3)<br>Ecart d'indices zone euro | (4)<br>Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro | (5)<br>Ecart d'indices hors zone euro | (6)<br>Autres indices |
|---|-------------------------|--|----------------------------------|--|---------------------------------------|-----------------------|
| (A) Taux fixe simple. Taux variable simple.                   | 112 contrats            |  |                                  |  |                                       |                       |
|   | 98,68 %                 |  |                                  |  |                                       |                       |
|   | 805 186 180,46 €        |  |                                  |  |                                       |                       |
| (B) Barrière simple. Pas d'effet de levier                    | 1 contrat               |  |                                  |  |                                       |                       |
|   | 1,04 %                  |  |                                  |  |                                       |                       |
|   | 8 510 740,99 €          |  |                                  |  |                                       |                       |
| (C) Option d'échange (swaption)                               | 1 contrat               |  |                                  |  |                                       |                       |
|   | 0,28 %                  |  |                                  |  |                                       |                       |
|   | 2 240 400,00 €          |  |                                  |  |                                       |                       |
| (D) Multipli-cateur jusqu'à 3; multipli-cateur jusqu'à 5 capé |                         |  |                                  |  |                                       |                       |
| (E) Multipli-cateur jusqu'à 5                                 |                         |  |                                  |  |                                       |                       |
| (F) Autres types de structure                                 |                         |  |                                  |  |                                       |                       |
| TOTAL   | <b>114 contrats</b>     |  |                                  |  |                                       |                       |
|   | <b>100 %</b>            |  |                                  |  |                                       |                       |
|   | <b>815 937 321,45 €</b> |  |                                  |  |                                       |                       |
| Encours de la DETTE au 31/12/2024                             | <b>815 937 321,45</b>   |  |                                  |  |                                       |                       |

## *La répartition entre prêteurs*

Trois établissements ont une part prépondérante dans l'encours de la collectivité :

- La Caisse française de financement local (SFIL/CAFFIL) (31,70 %) qui a repris l'essentiel de l'encours Dexia et qui reprend les contrats de La Banque postale après signature pour la gestion courante de leurs emprunts ;
- Le Pool Caisse d'épargne Côte d'Azur / Crédit foncier dont les financements sont conjoints et qui totalisent 17,54 % de l'encours ;
- Et la Société générale avec 12,95 % de l'encours.



## *Le niveau des taux*

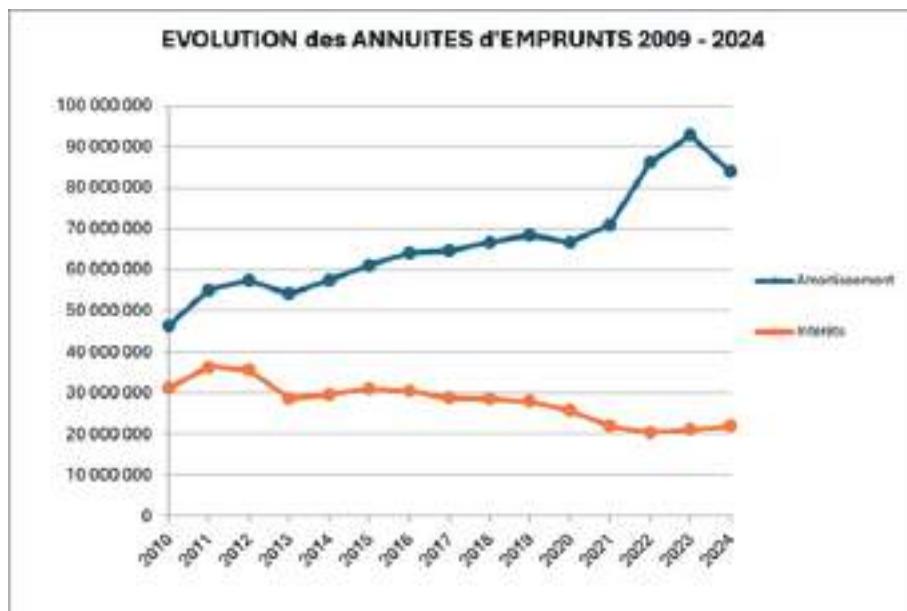
- Le taux moyen de la dette du Conseil départemental fin 2024 s'élève à 2,46 %.

## L'évolution des annuités d'emprunts

Les frais financiers (intérêts) payés sur les emprunts s'élèvent à 21,4M€ en 2024 contre 21M€ en 2023, ils restent relativement stables malgré l'augmentation des taux variables en 2024.

En 2024, on constate une baisse de l'amortissement malgré la hausse de l'emprunt, ceci est dû à l'extinction d'un contrat ainsi qu'à la contractualisation d'un emprunt sur une périodicité annuelle qui entraîne un décalage de règlement du capital sur 2025.

Le coût de la dette pour la collectivité représente 6,42 % des dépenses réelles.



## Les ratios d'endettement

La dette par habitant : au 31 décembre 2024, la dette départementale représente 725,25 € par habitant.

Le taux d'endettement (rapport entre la dette totale et les recettes réelles de fonctionnement) s'établit à 54,93 % en 2024.

La solvabilité du Département (durée mise par la collectivité pour rembourser intégralement sa dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute dégagée) s'établit fin 2024 à 3 années et 4 mois.



